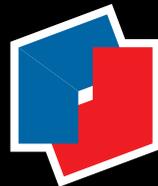


RENAULT LAGUNA



RENAULT a choisi

elf



Bienvenue à bord de votre nouvelle RENAULT

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre RENAULT et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de tous les perfectionnements techniques dont elle est dotée.
- d'obtenir la permanence d'un fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux incidents bénins qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en retirerez, les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Et si certains points vous restent encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feront un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Pour vous aider dans la lecture de cette notice vous trouverez le symbole suivant :



Pour indiquer une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements (de série ou optionnels) existants pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

De même certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Bonne route au volant de votre RENAULT.

Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite de RENAULT, 92100 Billancourt 2001.



Coup d'œil rapide

	• Pression de gonflage des pneumatiques	0.04
	• Carte RENAULT : utilisation	1.02 → 1.09
	• Dispositifs de retenue pour enfants	1.34 → 1.41
	• Témoins lumineux (tableau de bord)	1.46 → 1.71
	• Démarrage/arrêt moteur	2.02 - 2.03
	• Conduite	2.02 → 2.34
	Système de surveillance de pression des pneumatiques	2.12 → 2.17
	Contrôle dynamique de conduite : E.S.P.	2.18 - 2.19
	Système antipatinage	2.20 - 2.21
	Assistance au freinage d'urgence	2.24
	Régulateur-limiteur de vitesse	2.25 → 2.30
	Aide au parking	2.31
	• Chauffage/air conditionné	3.02 → 3.19
	• Capot moteur/entretien	4.02 → 4.15
	• Conseils pratiques (changement de lampes, fusibles, dépannages, anomalies de fonctionnement)	5.02 → 5.40

S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre voiture

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

7

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (en bar ou kg/cm² à froid)

Versions	1.6 16V - 1.8 16V 2.0 IDE - 1.9 dCi	3.0 V6	1.9 dCi	2.2 dCi
Types de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)	KGOA - KGOB - KGOC KGOE - KGOH - KGOJ KGOK - KGOL - KGOM KGON - KGOP - KGOS KGOU - KGOV - KGOW KGOO - KGO5 - KGO6 KGO8	KGOD - KGOY KGO1 - KGO2	KGOG - KGOR KGO7	KGOF - KGO9
Utilisation normale • Avant • Arrière	2,0 (1) 2,1	2,3 2,1	2,2 2,1	2,3 (1) 2,1
Utilisation pleine charge et/ou autoroute (2) • Avant • Arrière	2,3 (1) 2,2	2,7 2,2	2,5 2,2	2,7 (1) 2,2
Roue de secours	2,3	2,7	2,5	2,7
Dimensions des jantes (3)	6,5 J 15 - 6,5 J 16 - 7 J 17			
Dimensions des pneumatiques (3)	195/65 R 15 H - 205/55 R 16 V - 205/60 R 16 V - 225/45 R 17 V			

Sécurité pneumatique et monte de chaînes

Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

(1) **Véhicule avec boîte automatique** : rajoutez **0,1 bar** à l'avant.

(2) **Particularité des véhicules utilisés à pleine charge** (Masse Maxi Autorisée en Charge) **et tractant une remorque**

La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar**.

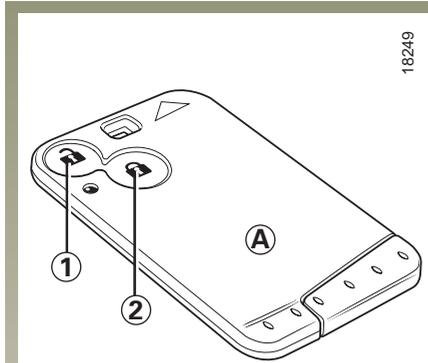
Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « Masses » au chapitre 6.

(3) La dimension des jantes et pneumatiques dépend de la version et du pays de commercialisation.

Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre voiture

Carte RENAULT : généralités, utilisation, super-condamnation	1.02	→	1.09
Portes	1.10	→	1.14
Système antidémarrage	1.15	-	1.16
Appui-tête - Sièges	1.17	→	1.22
Ceintures de sécurité	1.23	→	1.26
Moyens de retenues complémentaires	1.27	→	1.33
aux ceintures avant	1.27	→	1.30
aux ceintures arrière			1.31
latéraux			1.32
Pour la sécurité des enfants	1.34	→	1.41
Poste de conduite	1.42	→	1.45
Appareils de contrôle	1.46	→	1.73
Matrice	1.64	→	1.67
Module de conduite (ordinateur de bord)	1.68	→	1.71
Synthèse parole	1.72	-	1.73
Heure et température extérieure			1.74
Volant de direction			1.75
Rétroviseurs	1.76	-	1.77
Avertisseurs sonore et lumineux			1.78
Éclairage et signalisations extérieures	1.79	→	1.81
Réglage des projecteurs			1.81
Essuie-vitres / Lave-vitres	1.82	→	1.84
Réservoir carburant (remplissage carburant)	1.85	-	1.86

CARTES RENAULT : généralités



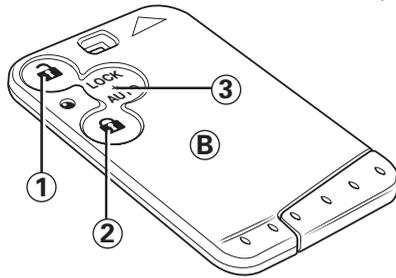
Carte RENAULT à télécommande A

Elle est reconnaissable à la présence des deux boutons 1 et 2.

Elle permet :

- le déverrouillage ou verrouillage des ouvrants (portes, coffre) et de la trappe à carburant (reportez-vous en pages suivantes) ;
- suivant véhicule, la fermeture automatique des vitres et du toit ouvrant (reportez-vous aux paragraphes « lève-vitres avec relevage automatique » et « toit ouvrant » en chapitre 3) ;
- le fonctionnement de certains dispositifs (ex : radio, sièges à commandes électriques...) ;
- le démarrage moteur (reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « mise en route du moteur »).

CARTES RENAULT : généralités (suite)

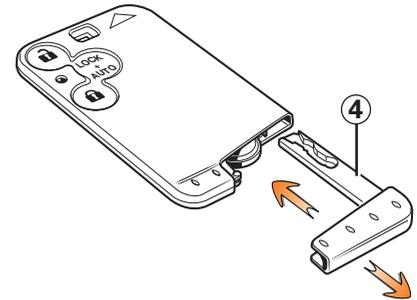


Carte RENAULT en mode mains libres B

Elle est reconnaissable à la présence des trois boutons 1, 2 et 3.

Elle permet :

- le déverrouillage ou verrouillage **automatique**, si vous le souhaitez, des ouvrants (portes, coffre) et de la trappe à carburant ;
- le déverrouillage ou verrouillage volontaire des ouvrants et de la trappe à carburant (reportez-vous en pages suivantes) ;
- suivant véhicule, la fermeture automatique des vitres et du toit ouvrant (reportez-vous aux paragraphes « lève-vitres avec relevage automatique » et « toit ouvrant » en chapitre 3) ;
- le fonctionnement de certains dispositifs (ex : radio, sièges à commandes électriques...) ;
- le démarrage moteur, (reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « mise en route du moteur »).



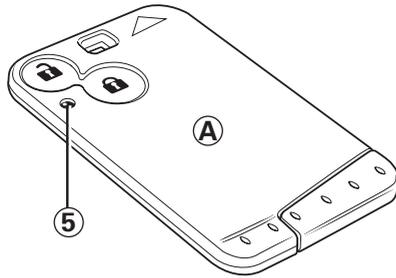
Clé de secours 4

Son utilisation est exceptionnelle : elle ne sert qu'à déverrouiller la porte côté gauche (cas d'usure de la pile de la carte RENAULT, batterie déchargée,...).

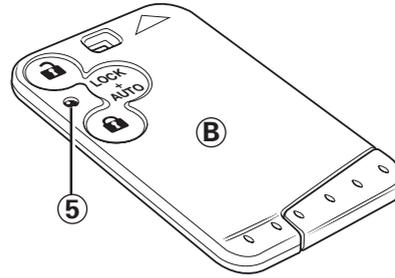
Elle est insérée dans la carte RENAULT. Pour la sortir de son logement, tirez fortement sur la clé.

Pour son utilisation, reportez-vous en chapitre 1, paragraphe « verrouillage/déverrouillage des portes ».

CARTES RENAULT : généralités (suite)



Les cartes RENAULT **A** et **B** sont alimentées par une pile qu'il convient de remplacer lorsque le témoin de pile **5** ne s'allume plus (reportez-vous au paragraphe « carte RENAULT : pile », en chapitre 5)



Particularité : pour certains véhicules, la carte RENAULT enregistre des réglages choisis par l'utilisateur de la carte : certaines radios, les réglages du siège électrique (si celui-ci est mémorisé), le positionnement des rétroviseurs, les choix des réglages de climatisation automatique... Il est donc conseillé de garder toujours la même carte RENAULT de manière à retrouver ses réglages personnels.

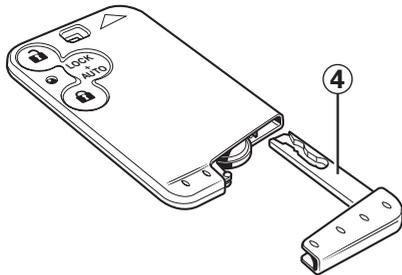
Portée de la télécommande

Elle varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la carte RENAULT pouvant verrouiller ou déverrouiller intempestivement les portes !



Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT insérée dans le lecteur de carte et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire démarrer le moteur ou faire fonctionner des équipements électriques, par exemple lève-vitres, et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, mains...). Risque de blessures graves.

CARTES RENAULT : généralités (suite)



Situation exceptionnelle

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte RENAULT) le fonctionnement de la carte RENAULT peut être perturbé.

Dans ce cas, utilisez la clé de secours **4** pour pouvoir entrer dans le véhicule (reportez-vous au paragraphe « verrouillage/déverrouillage des portes »).

Remplacement, besoin supplémentaire d'une carte RENAULT

En cas de perte ou si vous désirez une autre carte RENAULT, adressez-vous exclusivement à votre Représentant RENAULT.

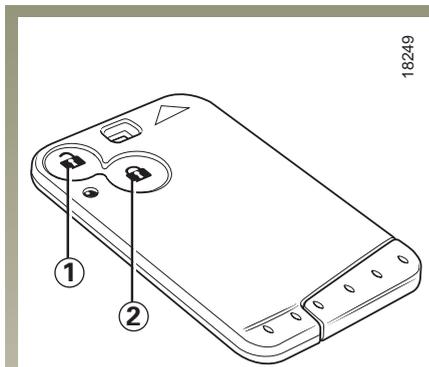
- En cas de remplacement d'une carte RENAULT, il sera nécessaire d'amener le véhicule et toutes ses cartes RENAULT chez votre Représentant RENAULT pour initialiser l'ensemble.
- Possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes RENAULT par véhicule.
- Un véhicule ne peut posséder qu'une carte RENAULT en mode mains libres, les autres cartes RENAULT seront à télécommande.

Défaillance de la carte RENAULT.

Assurez-vous d'avoir toujours la pile en bon état, sa durée de vie est d'environ deux ans.

Reportez-vous au paragraphe « carte RENAULT : piles » en chapitre 5.

CARTE RENAULT Á TÉLÉCOMMANDE : utilisation



Déverrouillage des portes

Pressez le bouton de déverrouillage **1**.

Le déverrouillage est visualisé par **un** clignotement des feux de détresse.

Particularité (pour certains pays) :

- un appui sur le bouton **1** permet de déverrouiller uniquement la porte conducteur,
- deux appuis successifs sur le bouton **1** permet de déverrouiller tous les ouvrants.

Verrouillage des portes

Pressez le bouton de verrouillage **2**.

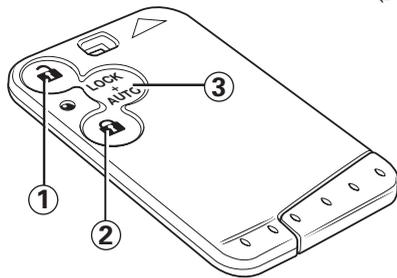
Le **verrouillage** est visualisé par **deux** clignotements des feux de détresse :

- si la porte conducteur est ouverte ou mal fermée, il n'y a pas de verrouillage des ouvrants et pas de clignotement des feux de détresse,
- si l'un des autres ouvrants est ouvert ou mal fermé, il n'y a pas de clignotement des feux de détresse.

Conseil

Ne rangez pas la carte RENAULT dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.

CARTE RENAULT EN MODE MAINS LIBRES : utilisation



Mode mains libres

Déverrouillage des portes

Carte RENAULT sur vous, approchez-vous du véhicule.

Dès que vous passez la main dans la poignée d'un ouvrant (portes ou porte de coffre), les serrures se déverrouillent automatiquement.

Le déverrouillage est visualisé par **un** clignotement des feux de détresse.

Verrouillage des portes

Carte RENAULT sur vous, portes fermées, éloignez-vous du véhicule : les portes se verrouillent automatiquement.

Nota : la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse, **l'allumage fixe** des répétiteurs latéraux (pendant environ 10 secondes) et l'audition d'**un bip sonore**.

Ce bip sonore peut être choisi parmi plusieurs possibilités ou supprimé, consultez votre Représentant RENAULT.

Particularité : pour les véhicules n'étant pas équipés de la fonction verrouillage des portes à télécommande automatique (concerne certains pays), appuyez sur le bouton **3** pour verrouiller les portes.

Verrouillage volontaire avec conservation du mode mains libres

Vous pouvez obtenir le verrouillage immédiat des serrures des ouvrants en appuyant sur le bouton **3** et, si vous le désirez, vérifier le bon verrouillage en tirant sur une poignée d'ouvrant.

Après une temporisation d'environ 3 secondes, le mode automatique est de nouveau opérationnel.

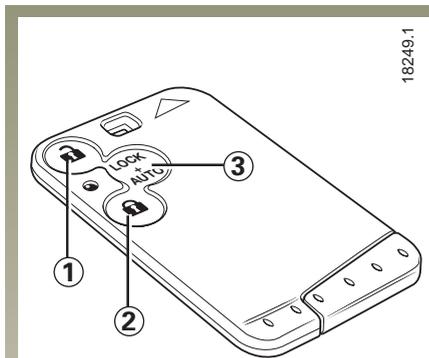
Nota

- si le badge reste dans l'environnement du véhicule, utilisez le bouton **2** pour le verrouiller ;
- si vous n'utilisez pas le véhicule pendant une durée prolongée (au-delà de 3 semaines) il est conseillé d'utiliser le bouton **2** pour le verrouiller afin de conserver la charge de la pile.



Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant la carte RENAULT à l'intérieur.

CARTE RENAULT EN MODE MAINS LIBRES : utilisation (suite)



Fonctionnement en mode manuel

Si vous le souhaitez, vous pouvez sortir du mode mains libres par appui sur la touche **1** ou **2** : vous passez alors en mode manuel et le fonctionnement de la carte RENAULT est le même que décrit précédemment au paragraphe « carte RENAULT à télécommande : utilisation ».

Retour en mode mains libres

Pour revenir en mode mains libres, appuyez sur le bouton **3**.

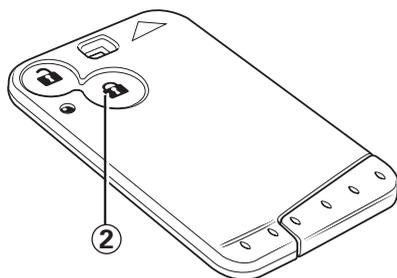
Interférences

La présence de certains objets à proximité de la carte, peut créer des interférences et gêner le fonctionnement du système.

Conseil

Ne rangez pas la carte RENAULT dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.

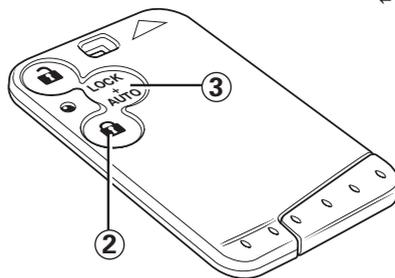
SUPER CONDAMNATION



18249

Super condamnation des ouvrants (pour certains pays)

Celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher ainsi l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas, par exemple, d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture de porte de l'intérieur).



18249.1

Pour activer la super condamnation, vous pouvez :

- soit exercer deux pressions brèves sur le bouton **2** ou **3** ;
- soit exercer une pression longue sur le bouton **2** ou **3**.

Le verrouillage est visualisé par quatre clignotements des feux de détresse.

Particularité : la super condamnation n'est pas possible si les feux de détresse ou les feux de position du véhicule sont allumés.



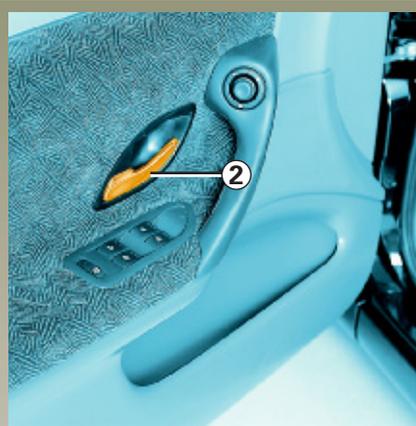
N'utilisez jamais la super condamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule !

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES



Ouverture de l'extérieur

Une fois les portes déverrouillées à l'aide de la carte RENAULT, saisissez la poignée **1** et tirez vers vous jusqu'à ouvrir la porte.



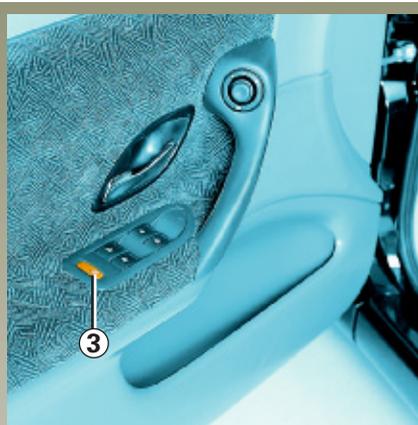
Ouverture de l'intérieur

Manœuvrez la poignée **2**.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

A l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (par exemple : décharge de la batterie...).

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (suite)



Sécurité enfants

Véhicules équipés du contacteur 3 avec voyant intégré

Appuyez sur le contacteur 3 pour condamner le fonctionnement des lève-vitres arrière et l'ouverture des portes arrière.

L'allumage du voyant intégré au contacteur confirme la condamnation des portes.



En cas de défaillance, un bip sonore vous en averti et le témoin ne s'allume pas.



Autres cas

Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, déplacez le levier 4 de chaque porte et vérifiez de l'intérieur que les portes soient bien condamnées.

VERROUILLAGE / DÉVERROUILLAGE DES PORTES



Verrouillage/déverrouillage de l'extérieur

Se fait à l'aide de la carte RENAULT : reportez-vous aux paragraphes « cartes RENAULT » en chapitre 1.



Cas particulier : utilisation de la clé de secours 2

Retirez le cache **A** (à l'aide de l'embout de la clé de secours) au niveau de l'encoche **1**.

Introduisez la clé de secours **2** dans la serrure et déverrouillez.

Ouvrez la porte.



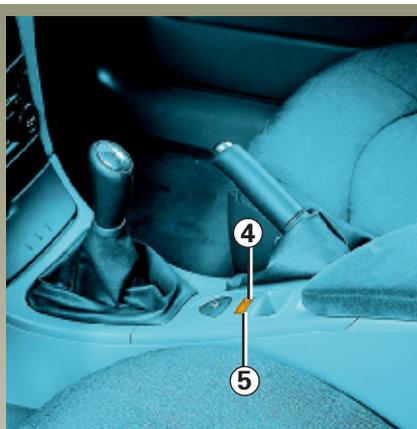
Anomalie de fonctionnement

En cas de panne électrique, il est possible de verrouiller manuellement les portes.

Porte ouverte, faites pivoter la vis **3** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) et refermez la porte. Celle-ci est, désormais, verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur.

VERROUILLAGE / DÉVERROUILLAGE DES PORTES (suite)



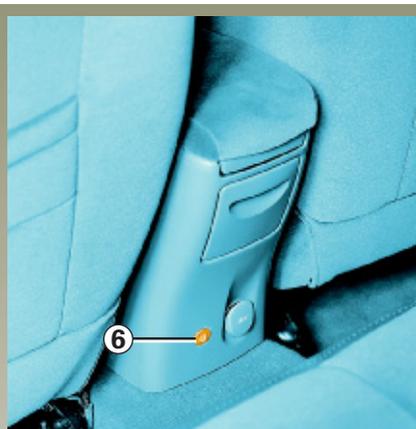
Verrouillage/déverrouillage de l'intérieur

Commande électrique

Elle permet la commande simultanée des ouvrants (portes, coffre, trappe à carburant...).

Verrouillez en appuyant sur le contacteur **4** (côté cadenas).

Sur les portes avant, le verrouillage ne peut pas être effectué porte ouverte.



Témoin d'état des ouvrants

Contact mis, le témoin **5** intégré au contacteur **4** et le témoin **6** vous informent de l'état de fermeture des ouvrants :

- lorsque les ouvrants sont verrouillés, les témoins **5** et **6** sont allumés ;
- lorsque les ouvrants sont ouverts ou mal fermés les témoins **5** et **6** sont éteints.

Contact coupé, lorsque vous condamnez les portes avec la carte, le voyant **5** reste allumé pendant environ une minute puis s'éteint.



Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE

Vous devez avant tout décider si vous souhaitez activer la fonction.

Pour l'activer

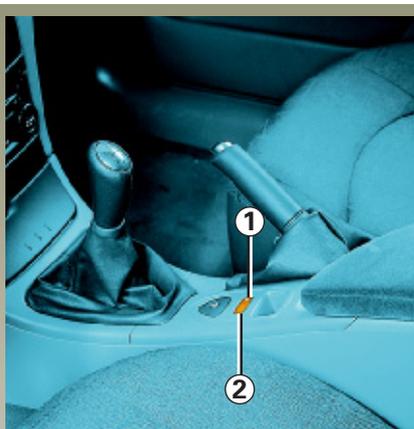
Contact mis, appuyez sur le bouton de condamnation électrique des portes **1** côté condamnation (côté cadenas) pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un bip sonore.

Pour la désactiver

Contact mis, appuyez sur le bouton de condamnation électrique des portes **1** côté décondamnation (opposé au cadenas) pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un bip sonore.



Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.



Principe de fonctionnement

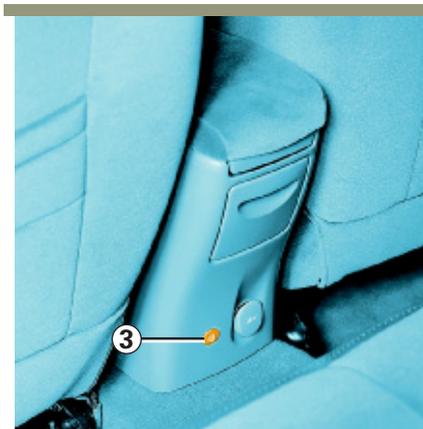
Au démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant.

Nota : s'il y a ouverture d'une porte, celle-ci se verrouillera de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteindra environ 10 km/h ;

- par appui sur le bouton de décondamnation des portes **1**.



Anomalie de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le voyant **2** intégré au bouton **1** et le témoin **3** ne s'allument pas à la condamnation des ouvrants...) vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE

Il interdit le démarrage du véhicule à toute personne ne disposant pas de la carte RENAULT du véhicule.

Le véhicule est automatiquement protégé quelques secondes après avoir retiré la carte RENAULT du lecteur de carte.



Toute intervention ou modification sur le système antidémarrage (boîtiers électroniques, câblages, etc) peut être dangereuse. Elle doit être effectuée par le personnel qualifié RENAULT.



Principe de fonctionnement

A la mise sous contact (insertion complète de la carte RENAULT dans le lecteur) le témoin **1** s'allume fixe durant quelques secondes puis s'éteint.

Le véhicule a reconnu le code et le démarrage est donc possible.

Si le code n'est pas reconnu par le véhicule, le témoin **1** et le lecteur clignotent indéfiniment (clignotement rapide), le véhicule ne peut pas démarrer.



Témoins

Témoin de protection du véhicule

Quelques secondes après l'arrêt du moteur, le témoin **1** clignote en permanence.

Le véhicule ne sera protégé qu'après avoir retiré la carte RENAULT du lecteur de carte.

Témoin de fonctionnement du système

A la mise sous contact (insertion complète de la carte RENAULT), vous pouvez démarrer le moteur. Le témoin **1** s'allume fixe durant environ trois secondes, puis s'éteint.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE (suite)



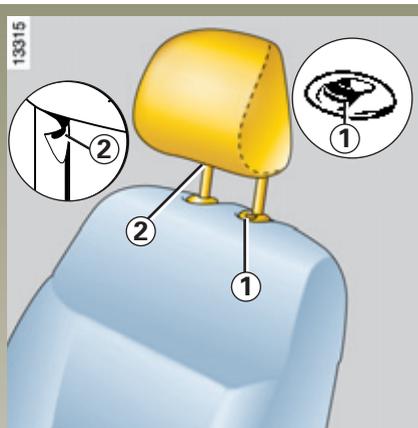
Témoin d'anomalie de fonctionnement

Après la mise sous contact (insertion complète de la carte RENAULT), si le témoin **1** continue à clignoter ou reste allumé fixe cela indique une anomalie de fonctionnement dans le système.

En cas de défaillance de la carte RENAULT (clignotement rapide du témoin **1** et du lecteur de carte), utilisez, si possible, la seconde carte RENAULT (livrée avec le véhicule).

Dans tous les cas, faites appel **impérativement** à un Représentant RENAULT qui est seul habilité à dépanner le système antidémarrage.

APPUIS-TÊTE AVANT



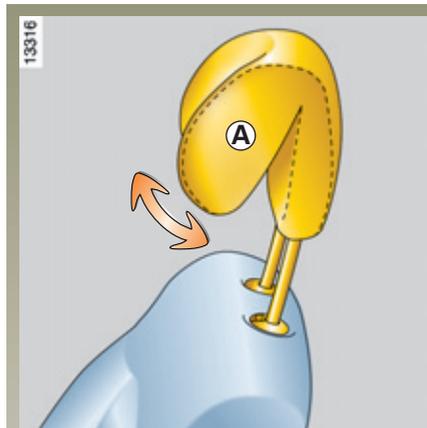
Pour régler la hauteur

Assis sur le siège, tirez l'appui-tête vers vous et faites-le coulisser simultanément.

Ne descendez jamais l'appui-tête jusqu'en contact avec le dossier : le cran 2 (qui fait office de butée) matérialise la hauteur inférieure à ne pas dépasser.

Pour enlever l'appui-tête

L'appui-tête en position haute, appuyez sur la languette 1 pour le libérer et le retirer.



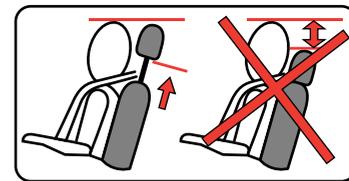
Pour régler l'inclinaison

Pour certains véhicules, il est possible de régler l'inclinaison de l'appui-tête. Pour cela, écartez ou rapprochez la partie avant A de l'appui-tête jusqu'au confort désiré.

Pour remettre en place l'appui-tête

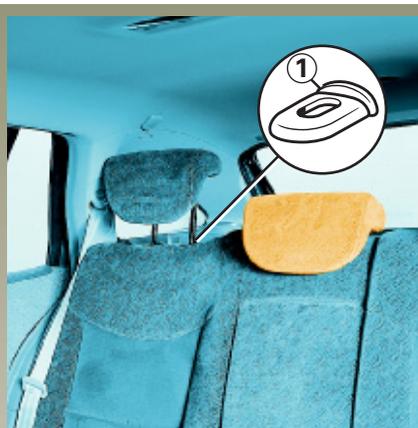
Introduisez les tiges dans les fourreaux, crantage vers l'avant.

Abaissez l'appui-tête jusqu'à son enclenchement.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ; le haut de l'appui-tête devant se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

APPUIS-TÊTE ARRIÈRE



Pour régler la hauteur

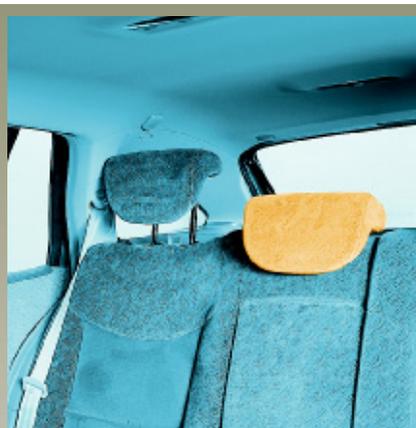
Tirez le vers vous et faites-le coulisser simultanément.

Pour l'enlever

Appuyez sur la languette **1** des guides d'appui-tête.

Pour le remettre en place

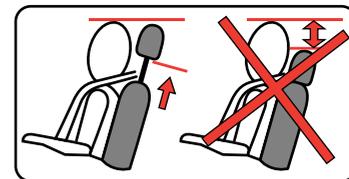
Introduisez les tiges dans les fourreaux, crantage vers l'avant, et abaissez l'appui-tête jusqu'à la hauteur désirée.



Position de rangement des appuis-tête arrière

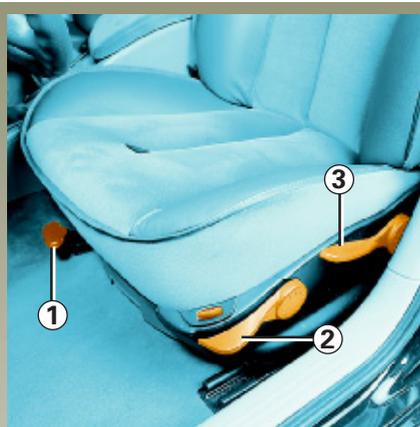
Appuyez sur la languette **1** des guides d'appui-tête et abaissez complètement l'appui-tête.

La position de l'appui-tête complètement abaissé est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale, le haut de l'appui-tête devant se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

SIÈGES AVANT À COMMANDES MANUELLES



Pour avancer ou reculer

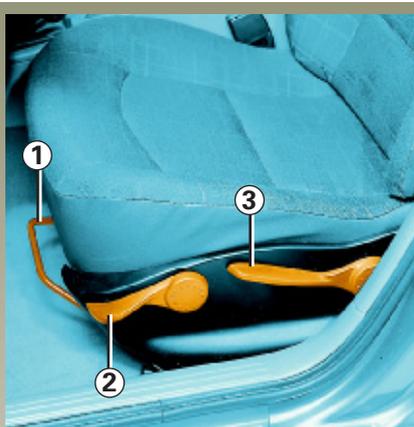
Levez le levier **1** pour déverrouiller. A la position choisie, relâchez le levier et assurez-vous du bon verrouillage.

Pour incliner le dossier

Levez le levier **2** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée.

Pour régler le confort du siège conducteur au niveau des lombaires :

Manœuvrez la poignée **4**.



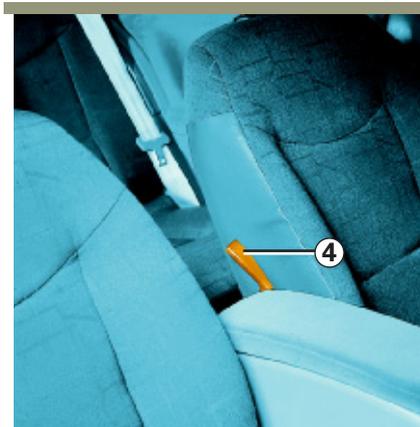
Pour régler la hauteur de l'assise du siège conducteur :

Manœuvrez le levier **3** autant de fois que nécessaire :

- vers le haut pour monter l'assise ;
- vers le bas pour descendre l'assise.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages voiture à l'arrêt.

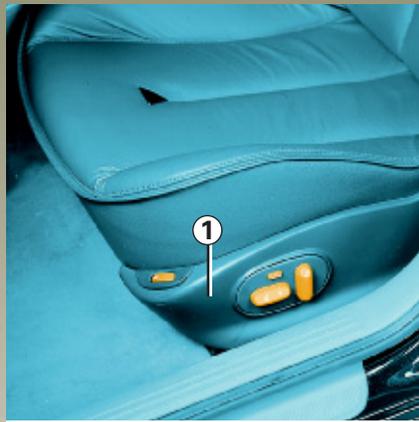


Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers du siège en arrière.

Veillez au bon verrouillage des dossiers de siège.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

SIÈGES CHAUFFANTS



Contact mis, actionnez le contacteur **1**. Un témoin s'allume sur le tableau de bord.

Le témoin allumé ne signifie pas que le système est actif. En effet, celui-ci est thermostaté et ne fonctionne que lorsque la température habitacle est inférieure à 12°C (avec une tolérance de plus ou moins 4°C).

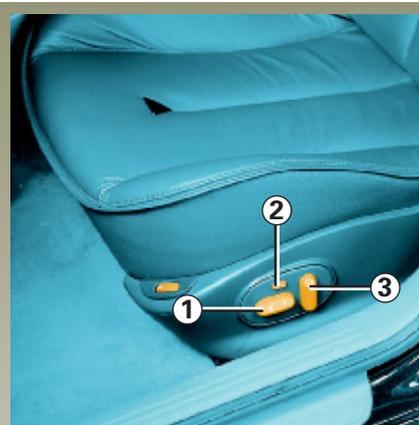
SIÈGES AVANT AVEC COMMANDES ÉLECTRIQUES

Les contacteurs **1** et **3** reproduisent la forme du siège : le contacteur **1** sert aux réglages de l'assise et le contacteur **3** sert aux réglages du dossier.

Pour les véhicules qui en sont équipés, le bouton **2** sert à mémoriser la position de conduite choisie. Dans ce cas, il est possible de mémoriser une position de conduite par carte RENAULT.

Le système fonctionne :

- carte RENAULT en position « accessoires » (premier cran) ;
- pour les véhicules équipés du bouton **2**, il fonctionne aussi à l'ouverture de la porte conducteur, contact coupé, pendant environ 40 minutes.



Réglages de l'assise : contacteur 1

- **Pour avancer**
Actionnez-le vers l'avant.
- **Pour reculer**
Actionnez-le vers l'arrière.
- **Pour rehausser**
Actionnez l'arrière du contacteur vers le haut.
- **Pour abaisser**
Actionnez l'avant du contacteur vers le bas.

Réglages du dossier : contacteur 3

- **Pour incliner le dossier**
Actionnez-le vers l'avant ou l'arrière.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages voiture à l'arrêt.



Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers du siège en arrière.

Veillez au bon verrouillage des dossiers de siège.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

MÉMORISATION DU SIÈGE CONDUCTEUR

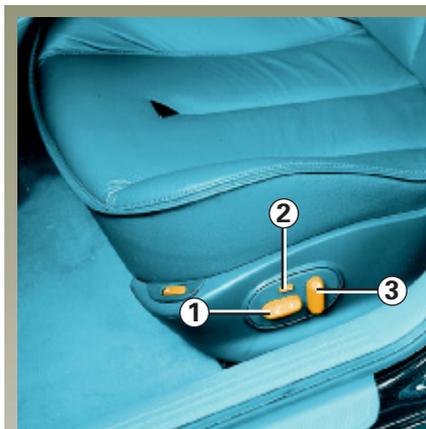
Il est possible de mémoriser une position de conduite par carte RENAULT.

Une position de conduite regroupe les réglages du siège conducteur et les réglages des rétroviseurs extérieurs.

Lorsqu'une position de conduite est mémorisée, le déverrouillage des portes par la carte RENAULT et l'ouverture de la porte entraînent un rappel automatique des réglages du siège et des rétroviseurs extérieurs liés à la carte RENAULT utilisée.

Le système fonctionne :

- carte RENAULT en position « accessoires » (premier cran) ;
- à l'ouverture de la porte conducteur, contact coupé, pendant environ 40 minutes.



Procédure de mémorisation du siège conducteur

La carte RENAULT introduite complètement dans le lecteur de carte, réglez le siège à l'aide des contacteurs **1** et **3** (voir paragraphe « sièges avant avec commandes électriques » en chapitre 1).

Appuyez sur le bouton **2** jusqu'à entendre un bip sonore : la position de conduite est mémorisée.

Répétez cette procédure pour chacune des cartes RENAULT.

Rappel d'une position mémorisée

Véhicule à l'arrêt, exercez un appui bref sur le bouton **2**.

Nota : le rappel de la position mémorisée est interrompu s'il y a un appui sur l'un des boutons de réglage du siège durant le rappel.

En roulage, il est possible de régler la position de conduite mais pas de procéder à un rappel de position de conduite.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, procédez :

- d'abord au réglage de votre position de conduite,
- puis, à l'ajustement de votre ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.



Des ceintures de sécurité mal ajustées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas veiller à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas ventre.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège.** C'est essentiel pour le positionnement correct des vertèbres lombaires.
- **Réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés.
- **Réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale.
- **Réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite.
- **Réglez la position du volant.**



Ajustement des ceintures de sécurité

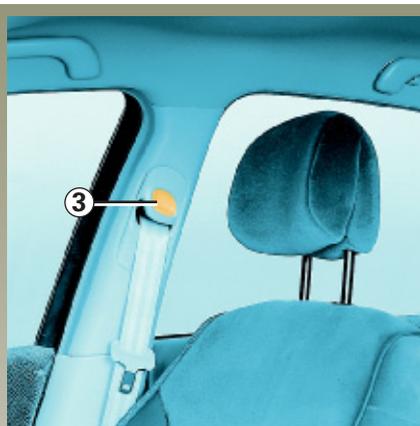
Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de baudrier **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés, etc.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (suite)

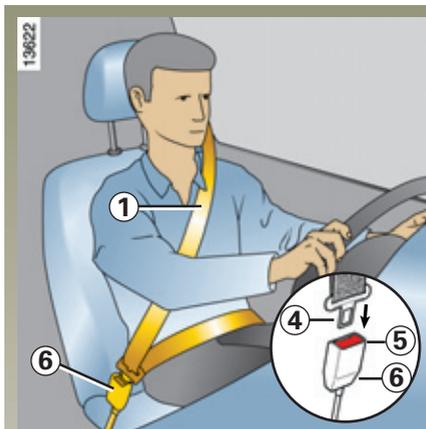


Réglage en hauteur de la ceinture de sécurité

Utilisez le bouton **3** pour sélectionner la hauteur de réglage de la ceinture de telle sorte que la sangle de baudrier **1** passe comme indiqué précédemment :

- pour descendre la ceinture, pincez la commande **3** et baissez simultanément la ceinture ;
- pour monter la ceinture, poussez vers le haut la commande **3**.

Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.



Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **4** dans le boîtier **6** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **4**). S'il se produit un blocage de la sangle avant l'encliquetage, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Verrouillage (suite)

Si votre ceinture est complètement bloquée :

- tirez lentement, mais fortement, la sangle pour en extraire environ 3 cm ;
- laissez ensuite la ceinture se rembobiner seule ;
- déroulez à nouveau ;
- si le problème persiste, consultez votre Représentant RENAULT.



Témoin d'oubli de bouclage de la ceinture conducteur

Il s'allume fixe puis, lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 90 secondes, ensuite le témoin passe de nouveau en allumage fixe.

Déverrouillage

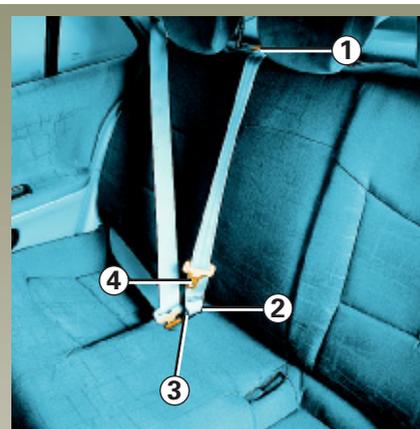
Pressez le bouton **5** du boîtier **6**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur.

Accompagnez le pêne pour faciliter cette opération.

CEINTURES DE SÉCURITÉ ARRIÈRE

Ceintures arrière latérales

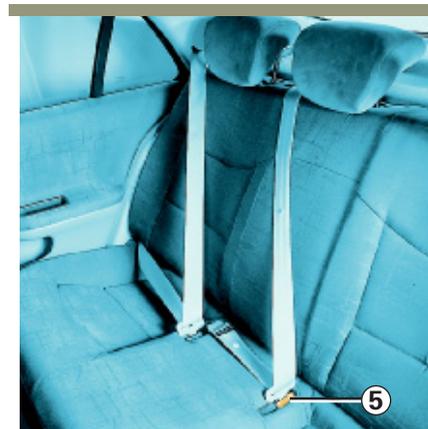
Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.



Ceinture arrière centrale

Déroulez lentement la sangle de son logement **1**.

Encliquez le pêne noir **2** dans le boîtier de verrouillage noir **3**.



Encliquez le dernier pêne coulissant **4** dans le boîtier rouge **5**.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.

Pour des cas particuliers (exemple : installation d'un siège enfant) consultez votre Représentant RENAULT.

- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip, etc.) : car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle baudrier sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- A la suite d'un accident grave, faites remplacer les ceintures qui étaient en service à ce moment. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner la ceinture de sécurité de façon à pouvoir l'utiliser correctement.
- En roulage, si nécessaire, réajustez la position et la tension de la ceinture.

MOYENS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT

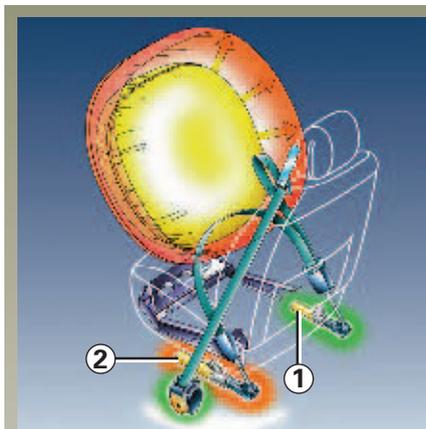
Ils sont constitués de :

- prétenseurs de boucle,
- prétenseur de ventrale pour le siège conducteur,
- limiteurs d'effort,
- airbags frontaux (coussins gonflables) conducteur et passager.

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- la ceinture de sécurité ;
- le prétenseur de boucle (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- le prétenseur de ventrale (pour le siège conducteur), l'airbag frontal « petit volume » et le limiteur d'effort ;
- l'airbag frontal « grand volume ».



Prétenseurs

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :

- le piston **1** qui rétracte instantanément la ceinture ;
- le piston **2** sur le siège conducteur.

Les prétenseurs servent à plaquer la ceinture contre le corps et à augmenter ainsi son efficacité.



- A la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
- Toute intervention sur le système complet (prétenseurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur les prétenseurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du générateur de gaz des prétenseurs et airbags.

MOYENS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (suite)

Limiteur d'effort

A partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



Avertissement concernant la durée de vie des airbags et des prétensionneurs

Les systèmes pyrotechniques des airbags et des prétensionneurs ont une durée de vie limitée. Leur remplacement doit être effectué après 10 ans, et dans tous les cas après fonctionnement, et doit être réalisé exclusivement par un Représentant RENAULT.

Les prétensionneurs de ceinture et l'airbag agissent conjointement. Dépasser la date de péremption de l'un des deux systèmes altère la sécurité.

Airbag (coussin gonflable) conducteur et passager

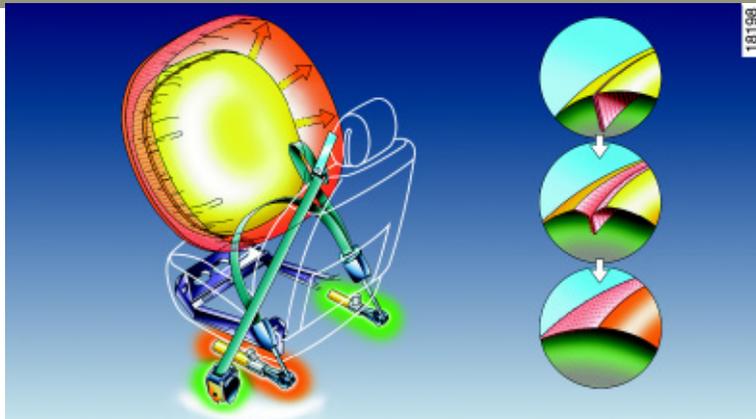
Il peut équiper les places avant côté conducteur et passager.

Un marquage « Airbag » sur le volant et la planche de bord et une vignette en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de cet équipement.

Chaque système Airbag est composé de :

- un sac gonflable et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique commun intégrant le détecteur de choc et la surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- un voyant de contrôle  unique au tableau de bord.

Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit une chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures mineures et réversibles à la surface de la peau.



Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, le(s) sac(s) se gonfle(nt) rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis il(s) se dégonfle(nt) immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Particularité de l'airbag frontal

Suivant la violence du choc, celui-ci possède deux volumes de déploiement :

- airbag « petit volume », c'est le premier degré de déploiement ;
- airbag « grand volume », les coutures de l'airbag se déchirent de manière à libérer un volume plus important du sac (cas des chocs les plus violents).



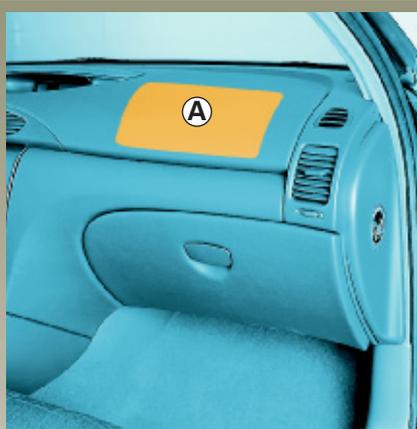
Anomalies de fonctionnement

Le témoin **1** s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

MOYENS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (suite)



Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement du sac gonflable et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'Airbag conducteur

- Ne pas modifier ni le volant, ni son coussin ;
- Tout recouvrement du coussin est interdit ;
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin ;
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau RENAULT) ;
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » dans le chapitre 1) assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'Airbag passager :

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'Airbag A ;
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...) ;
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIEGE ENFANT DOS A LA ROUTE SUR LE SIEGE PASSAGER LORSQUE LE VEHICULE EST EQUIPE D'UN AIRBAG PASSAGER.

MOYENS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE ARRIÈRE LATÉRALE

Ils sont constitués de :

■ **Prétensionneurs de ceintures intégrés aux enrouleurs.**

■ **Limiteur d'effort.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, deux cas sont possibles :

- seule la ceinture assure la protection ;
- le prétensionneur se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité arrière

Le système n'est opérationnel qu'après la mise sous contact du véhicule.

Lors d'un choc de type **frontal** important, un piston rétracte instantanément la boucle de la ceinture, la plaquant contre le corps et augmentant ainsi son efficacité.



- A la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

Limiteur d'effort

A partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

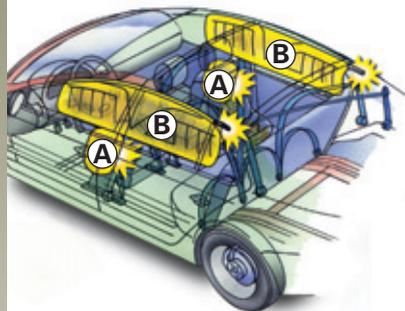


Avertissement concernant la durée de vie des airbags et des prétensionneurs

Les systèmes pyrotechniques des airbags et des prétensionneurs ont une durée de vie limitée. Leur remplacement doit être effectué après 10 ans, et dans tous les cas après fonctionnement, et doit être réalisé exclusivement par un Représentant RENAULT.

Les prétensionneurs de ceinture et l'airbag agissent conjointement. Dépasser la date de péremption de l'un des deux systèmes altère la sécurité.

MOYENS DE RETENUE LATÉRAUX

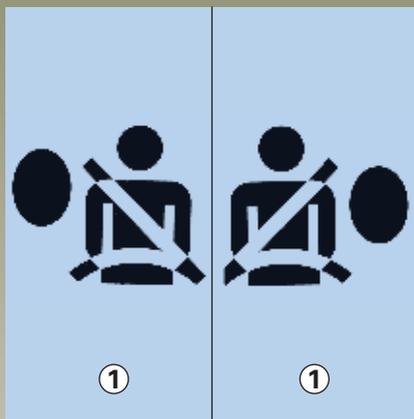


Airbags latéraux A

Il s'agit d'un coussin gonflable équipant chaque siège avant et, suivant véhicules, des sièges arrière et qui se déploie sur le côté du siège (coté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.



Les fentes sur les dossiers (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.



Airbags rideaux B

Il s'agit d'un coussin gonflable équipant chaque coté supérieur de la voiture et qui se déploie le long des vitres latérales avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Les marquages **1** sur le pare-brise vous rappellent la présence de cet équipement.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez votre Représentant RENAULT pour savoir si de telles housses existent en RENAULT Boutique. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs, est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau RENAULT.

MOYENS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement du sac gonflable et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures mineures et réversibles à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

L'airbag n'offre pas de protection en cas de petits et moyens chocs frontaux ou latéraux, de choc arrière ou de retournement.

- Toute intervention ou modification sur le système complet Airbag (boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau RENAULT) ;
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur un système Airbag ;
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système Airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol ;
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien ;
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du(des) générateur(s) de gaz.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

L'utilisation d'un dispositif de retenue des bébés et des enfants est réglementée.

En Europe les enfants de moins de 12 ans ou d'une taille inférieure à 1,50 m⁽¹⁾ doivent être attachés sur un dispositif homologué et adapté au poids et à la taille de l'enfant.

Le conducteur est responsable de la bonne utilisation de ces dispositifs.

Les dispositifs homologués après janvier 1992 offrent un niveau de sécurité supérieur à ceux homologués avant cette date.

Il est donc conseillé de choisir un dispositif homologué suivant le règlement européen ECE 44.

De tels dispositifs comportent obligatoirement une étiquette orange avec une lettre **E** suivie d'un numéro (celui du pays où il est homologué) et de l'année d'homologation.

Sachez qu'un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Autrement dit, ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au troisième étage sans balustrade !

(1) Respectez obligatoirement les lois en vigueur du pays dans lequel vous vous trouvez. Elles pourraient différer des présentes indications.



Les bébés et les enfants ne doivent en aucun cas être transportés sur les genoux des occupants du véhicule.

En cas de choc frontal à 50 km/h, un enfant de 30 kg se transforme en projectile d'une tonne : il vous sera impossible de le retenir même si vous êtes attachés.

Il est aussi particulièrement dangereux de sangler votre enfant quand il est assis sur vos genoux. Ne jamais utiliser une seule ceinture pour attacher deux personnes en même temps.

La norme répartit les dispositifs de retenue enfant en 5 catégories :

- Catégorie 0 : de 0 à 10 kg
- Catégorie 0+ : de 0 à 13 kg
- Catégorie 1 : de 9 à 18 kg
- Catégorie 2 : de 15 à 25 kg
- Catégorie 3 : de 22 à 36 kg

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

Le juste choix

La sécurité de vos enfants dépend aussi de vous.

Pour assurer à votre enfant la protection maximum nous recommandons l'utilisation des sièges pour enfants proposés dans le Réseau RENAULT.

Si votre véhicule est équipé du système Isofix, utilisez de préférence un siège Isofix (reportez-vous en chapitre 1, paragraphe « Système de fixation des sièges enfants - Isofix »).

Des systèmes de retenue adaptés à toutes les catégories sont proposés. Ces systèmes ont été mis au point en collaboration avec les fabricants et ont été testés dans les véhicules RENAULT.

Prenez conseil auprès de votre représentant RENAULT et demandez-lui de vous aider à l'installer.



Catégorie O et O+

Jusqu'à deux ans, le cou de l'enfant est très fragile. L'enfant, face à la route, risque des lésions cervicales en cas de choc frontal. RENAULT préconise donc la position dos à la route dans une coque enveloppante avec un harnais (figure 1).



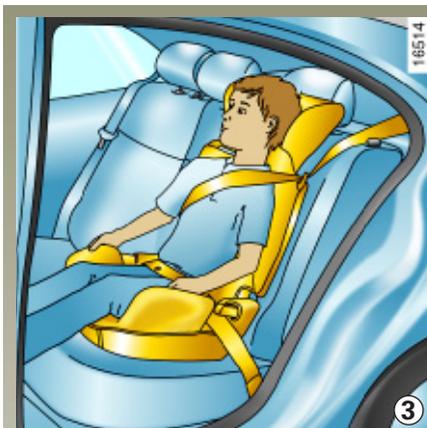
Catégorie 1

Entre 2 et 4 ans, le bassin n'est pas suffisamment formé pour être toujours bien retenu par la ceinture trois points du véhicule et l'enfant risque des lésions abdominales en cas de choc frontal. Il convient donc d'utiliser les sièges dos à la route (figure 1) ou les sièges réceptacle (figure 2) ou les sièges à harnais.

Placez l'appui-tête en position haute pour pouvoir bien appuyer le dossier du siège enfant contre le dossier du véhicule.

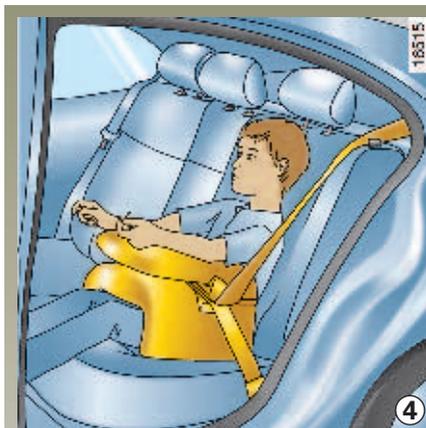


Afin d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés par RENAULT qui sont adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par RENAULT.



Catégorie 2 (15 à 25 kg)

Pour retenir correctement le bassin de l'enfant de 4 à 7 ans, utilisez de préférence des sièges pour enfants pouvant être combinés avec les ceintures de sécurité trois points. C'est-à-dire un rehausseur (figure 3) avec des guides sangle pour obliger la ceinture trois points du véhicule à cheminer à plat sur les cuisses de l'enfant.



Un rehausseur avec un dossier réglable en hauteur et un guide sangle est conseillé pour positionner la ceinture le plus près possible du cou sans toutefois être en contact avec celui-ci. Il est possible aussi d'utiliser un siège à réceptacle (figure 4).

Placez l'appui-tête en position haute pour pouvoir bien appuyer le dossier du siège enfant contre le dossier du véhicule.

Catégorie 3 (22 à 36 kg)

Pour les enfants de plus de 7 ans, il convient d'utiliser un rehausseur équipé de guides sangle pour obliger la ceinture trois points du véhicule à cheminer à plat sur les cuisses de l'enfant.

Un rehausseur avec un dossier réglable en hauteur et un guide sangle est conseillé pour positionner la ceinture le plus près possible du cou sans toutefois être en contact avec celui-ci.

En cas d'utilisation d'un rehausseur non pourvu d'un dossier (figure 3), l'appui-tête du véhicule devra être réglé en fonction de la stature de l'enfant ; le bord supérieur de l'appui-tête doit se trouver à la même hauteur que le sommet de la tête de l'enfant et ne jamais être placé en-dessous du niveau des yeux.

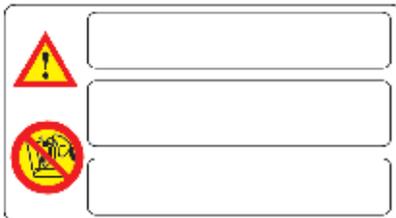
POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

⑤



17712

⑥



17714



DANGER

Il est interdit d'installer un siège enfant dos à la route sur le siège passager avant lorsque le véhicule est équipé d'airbag (coussin gonflable) côté passager avant. Risque de blessures très graves en cas de déploiement d'airbag.

L'étiquette 5 (sur la planche de bord) et les étiquettes 6 (sur le pare-soleil côté passager) vous rappellent ces instructions.



SÉCURITÉ ENFANTS

- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.
- Suivez précisément les instructions portées sur la notice de montage du fabricant du dispositif de retenue.
- Evitez les vêtements trop épais, n'intercalez pas d'objets entre l'enfant et son dispositif de retenue.
- La ceinture du véhicule doit être bien tendue pour solidariser au mieux le siège enfant au véhicule. Contrôlez régulièrement la tension.
- Ne faites jamais passer la sangle baudrier sous le bras, ni derrière le dos.
- Le harnais ou la ceinture doit être bien tendu et le plus ajusté possible au corps de l'enfant.
- N'autorisez jamais votre enfant à rester debout ou s'agenouiller sur les sièges pendant la marche.
- Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant le trajet notamment en position sommeil.
- Fixez le siège avec la ceinture de sécurité même si celui-ci n'est pas occupé ; en cas de choc il peut constituer un projectile pour les occupants.
- A la suite d'un accident grave, faites vérifier les ceintures et les systèmes de retenue qui étaient en place à ce moment.
- Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans un véhicule, même installé dans son moyen de retenue.
- Enclenchez le système de verrouillage des portières arrière (si votre véhicule en possède).
- Veillez à ce que l'enfant ne descende pas du côté de la voie de circulation.
- Donnez le bon exemple à vos enfants en bouclant votre ceinture.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

Système de fixation de la base des sièges enfants - Isofix

C'est un nouveau procédé pour fixer le siège enfant au véhicule. Ce système équipe les places arrière latérales du véhicule.

Il est constitué des éléments suivants :

- deux anneaux d'ancrage par siège situés entre l'assise et le dossier ;
- un siège enfant spécifique RENAULT équipé de deux verrous qui viennent se crocheter sur les deux anneaux.

Seul le siège spécifique RENAULT est homologué pour ce véhicule. Pour vous procurer ce siège adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

Ce siège s'utilise dos à la route pour les enfants de la naissance à 18 mois environ, puis face à la route jusqu'à 4 ans. Il est équipé de deux verrous rétractables qui permettent sa fixation au moyen des attaches ISOFIX qui équipent les véhicules RENAULT. Il peut aussi être installé dans les autres véhicules au moyen de la ceinture de sécurité type trois points.



- Assurez-vous que rien ne gêne pour l'installation du siège au niveau des points d'ancrage (exemple : graviers, chiffons, jouets, etc.).
- Dans tous les cas, pensez à verrouiller le système de maintien de l'enfant dans son siège pour tous les déplacements.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



Principe d'installation

Isofix face à la route

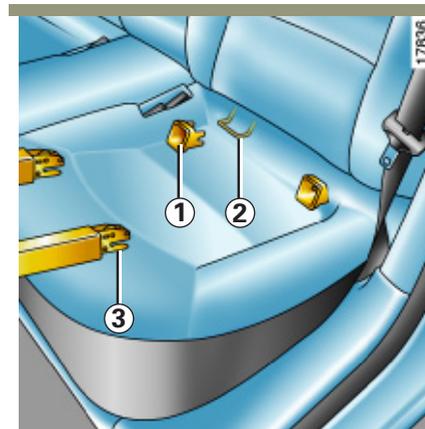
Lorsque le siège enfant est installé face à la route, le siège avant ne doit pas être reculé au delà du milieu de réglage des glissières et le dossier doit être en position redressée.



Isofix dos à la route

Lorsque le siège enfant est installé dos à la route, le siège avant ne doit pas être avancé au delà du milieu de réglage des glissières.

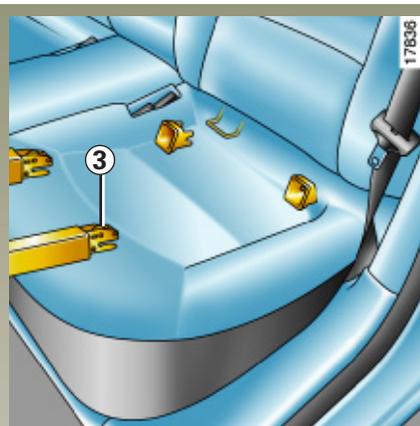
Le dossier doit être proche ou en contact avec la coque du siège enfant.



Montage du siège enfant

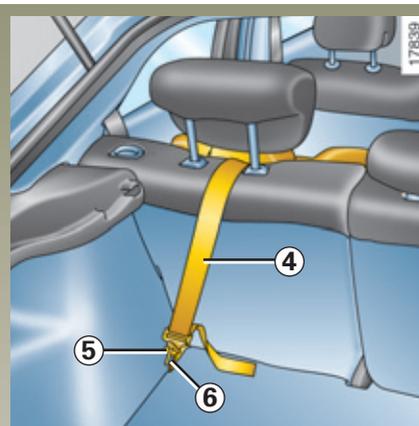
- Pour le montage et l'utilisation du siège, lisez avec attention la notice fournie avec le siège ;
- Positionnez les guides **1** (livrés avec le siège) dans les ouvertures prévues dans l'assise ;
- Présentez les crochets **3** du siège face aux deux anneaux **2** qui équipent les places arrière latérales du véhicule.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



Montage du siège enfant (suite)

- Verrouillez les crochets 3 sur les anneaux et assurez-vous du bon verrouillage du siège (en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière) ;
- Poussez fortement sur l'embase du siège pour amener l'arceau du siège enfant en contact et en compression contre le dossier du véhicule.



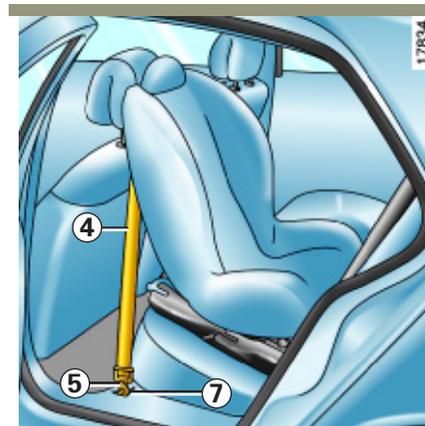
Fixation du siège

Chacune des places arrière latérales est équipée de deux anneaux pour fixer la base du siège enfant.

Pour accéder aux anneaux lors de la première installation du siège, adressez-vous à votre Représentant Renault.

Anneau de fixation du siège en position face à la route, utilisez la sangle 4 livrée avec le siège :

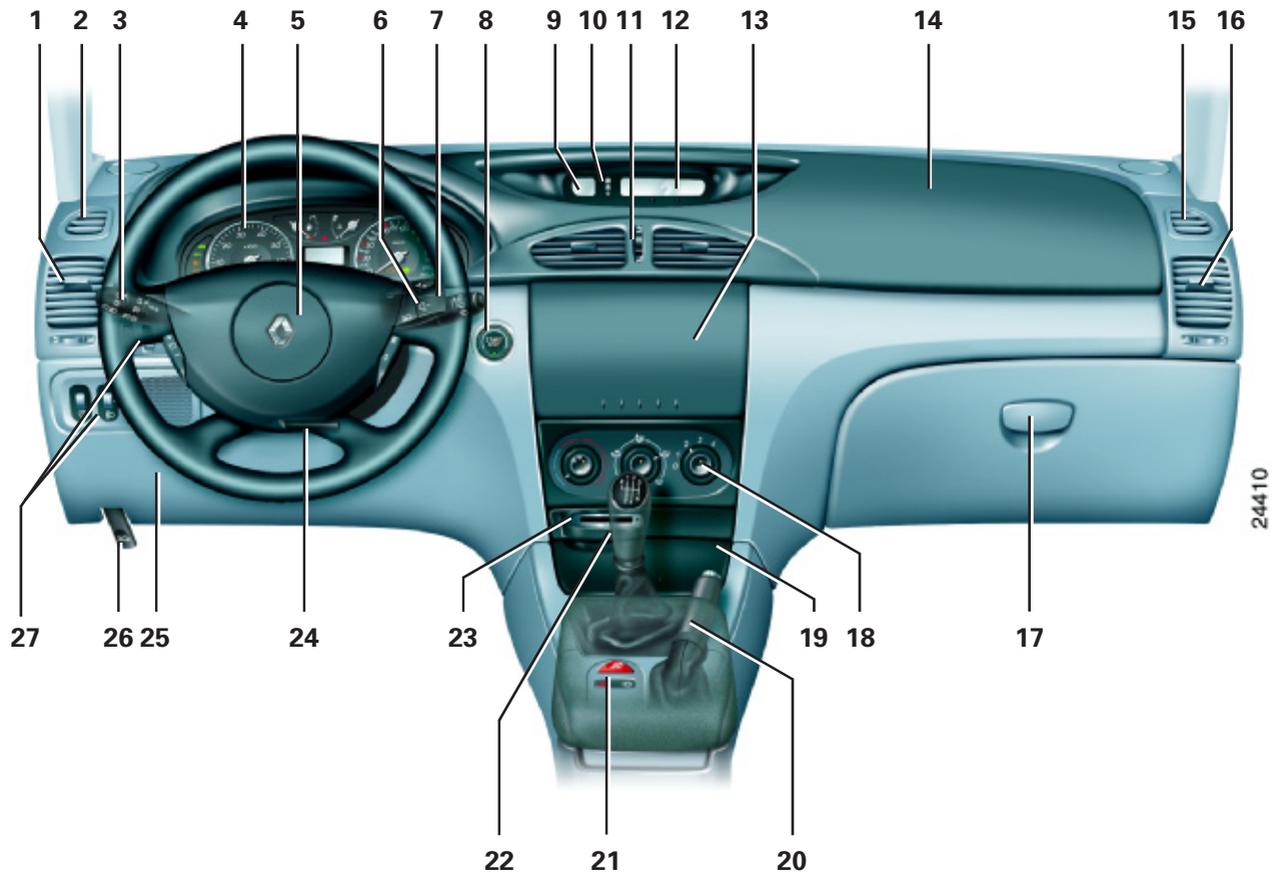
- faites passer la sangle 4 entre les deux tiges de l'appui-tête arrière ;
- fixez le crochet 5 sur l'anneau 6 situé dans le coffre.



Anneau de fixation du siège en position dos à la route, utilisez la sangle 4 livrée avec le siège :

- faites coulisser le cache pour accéder à l'anneau 7 ;
- fixez le crochet 5 de la sangle sur l'anneau 7.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE

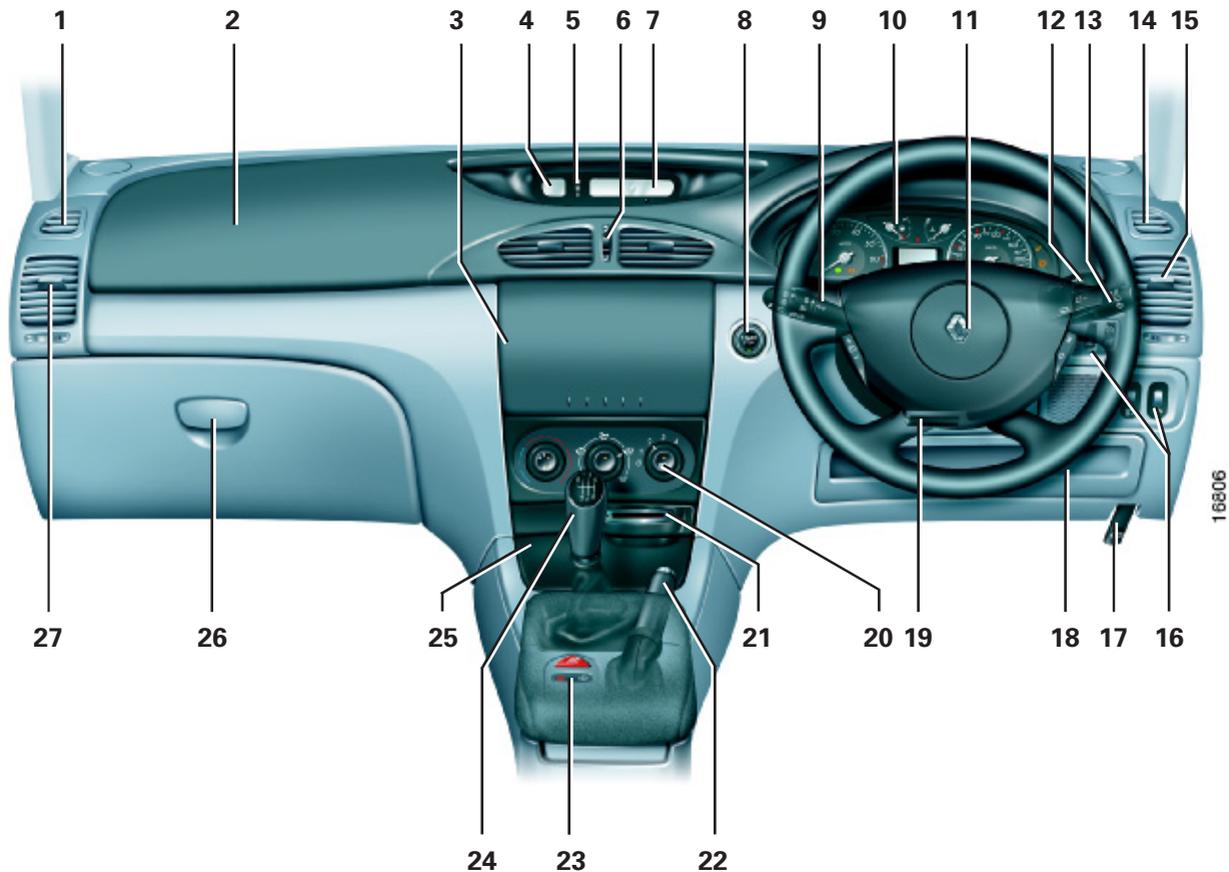


POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (suite)

La présence des équipements décrits ci-après dépend de la version et des options du véhicule ainsi que du pays.

- | | | |
|--|---|---|
| <p>1 Aérateur latéral.</p> <p>2 Frise de désembuage de vitre latérale gauche.</p> <p>3 Manette de :</p> <ul style="list-style-type: none">• feux indicateurs de direction,• éclairage extérieur,• feux de brouillard avant,• feux de brouillard arrière. <p>4 Appareils de contrôle.</p> <p>5 Emplacement Airbag (cousin gonflable) conducteur.</p> <p>6 Commandes à distance radio.</p> <p>7 • Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière.</p> <p>• Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord.</p> <p>8 Commande de démarrage ou arrêt du moteur.</p> <p>9 Affichage du système de surveillance de pression des pneumatiques.</p> | <p>10 Témoins de :</p> <ul style="list-style-type: none">• oubli bouclage ceinture conducteur,• porte(s) ouverte(s),• crevaison. <p>11 Aérateurs centraux.</p> <p>12 Affichage, suivant véhicule, de l'heure, de la température, des informations radio, téléphone, système de navigation...</p> <p>13 Emplacement pour radio, système de navigation... Porte-gobelet.</p> <p>14 Emplacement Airbag (cousin gonflable) passager.</p> <p>15 Frise de désembuage de vitre latérale.</p> <p>16 Aérateur latéral.</p> <p>17 Boîte à gants.</p> <p>18 Commandes de climatisation.</p> | <p>19 Cendrier et allume-cigares.</p> <p>20 Frein à main.</p> <p>21 Contacteurs de :</p> <ul style="list-style-type: none">• feux de détresse,• condamnation électrique des portes. <p>22 Levier de vitesses.</p> <p>23 Lecteur de carte RENAULT.</p> <p>24 Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.</p> <p>25 Vide-poches.</p> <p>26 Commande de déverrouillage du capot moteur.</p> <p>27 Commandes de :</p> <ul style="list-style-type: none">• réglage électrique de la hauteur des faisceaux,• rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle,• régulateur et limiteur de vitesse,• contrôle dynamique de conduite (E.S.P.),• synthèse parole. |
|--|---|---|

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE



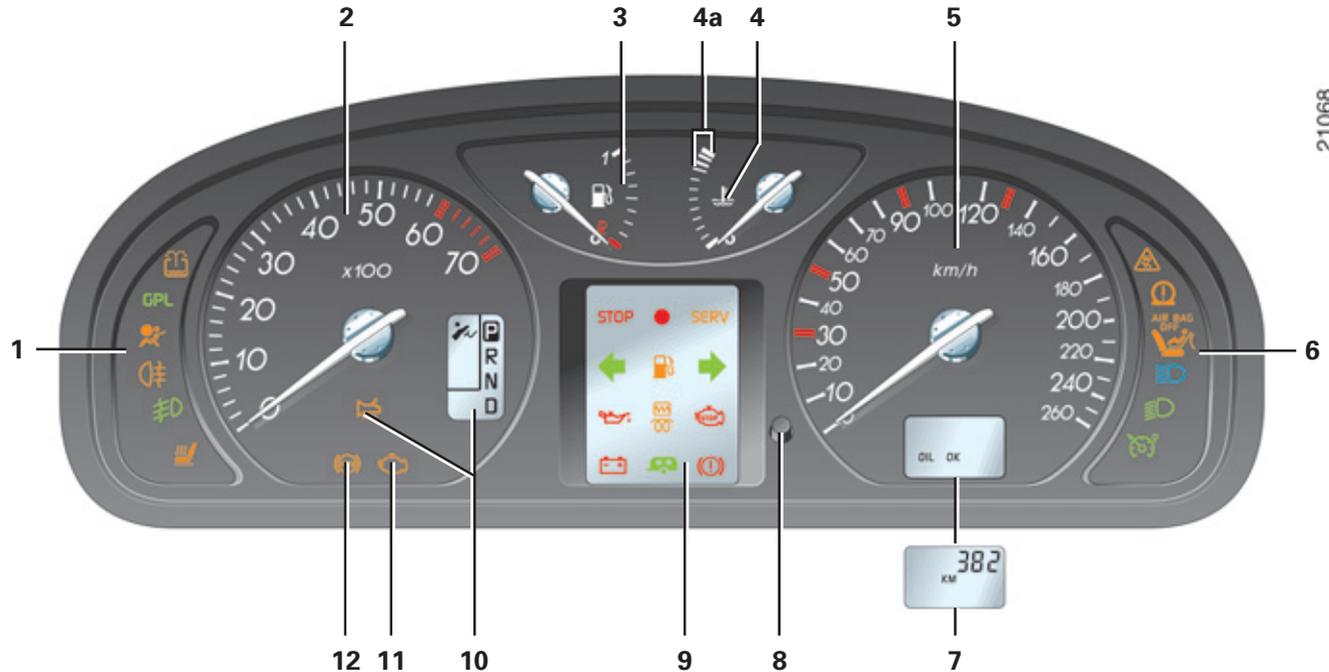
POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (suite)

La présence des équipements décrits ci-après dépend de la version et des options du véhicule ainsi que du pays.

- | | | |
|---|---|---|
| <p>1 Frise de désembuage de vitre latérale gauche.</p> <p>2 Emplacement Airbag (coussin gonflable) passager.</p> <p>3 Emplacement pour radio, système de navigation... Porte-gobelet.</p> <p>4 Affichage du contrôle de pression des pneumatiques.</p> <p>5 Témoins de :</p> <ul style="list-style-type: none">• oubli bouclage ceinture conducteur,• porte(s) ouverte(s),• crevaison. <p>6 Aérateurs centraux.</p> <p>7 Affichage, suivant véhicule, de l'heure, la température, des informations radio, téléphone, système de navigation...</p> <p>8 Commande de démarrage ou arrêt du moteur.</p> <p>9 Manette de :</p> <ul style="list-style-type: none">• feux indicateurs de direction,• éclairage extérieur,• feux de brouillard avant,• feux de brouillard arrière. | <p>10 Appareils de contrôle.</p> <p>11 Emplacement Airbag (coussin gonflable) conducteur.</p> <p>12 Commandes à distance radio.</p> <p>13 • Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière.
• Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord.</p> <p>14 Frise de désembuage de vitre latérale.</p> <p>15 Aérateur latéral.</p> <p>16 Commandes de :</p> <ul style="list-style-type: none">• réglage électrique de la hauteur des faisceaux,• rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle,• régulateur et limiteur de vitesse,• contrôle dynamique de conduite (E.S.P.),• synthèse parole. <p>17 Commande de déverrouillage du capot moteur.</p> | <p>18 Vide-poches.</p> <p>19 Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.</p> <p>20 Commandes de climatisation.</p> <p>21 Lecteur de carte RENAULT.</p> <p>22 Frein à main.</p> <p>23 Commandes de :</p> <ul style="list-style-type: none">• feux de détresse,• condamnation électrique des portes. <p>24 Levier de vitesses.</p> <p>25 Cendrier et allume-cigares.</p> <p>26 Boîte à gants.</p> <p>27 Aérateur latéral.</p> |
|---|---|---|

TABLEAU DE BORD

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.



21068

Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Le témoin **SERV** vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

- 1  **Témoin d'alerte niveau mini liquide lave-projecteurs**
Faites le plein dès que possible.

GPL Non utilisé

-  **Témoin d'Airbag (coussin gonflable)**
Il s'allume contact mis et s'éteint après quelques secondes. S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

 **Témoin de feu de brouillard arrière**

- 1  **Témoin des projecteurs antibrouillard avant**

 **Témoin de fonctionnement siège chauffant**

- 2 **Compte-tours (graduations ×100)**

- **Jusqu'au régime 3000 (ou 2500 en version diesel),** régime moteur à ne pas dépasser sur des rapports intermédiaires pour une conduite économique.
- **Zone hachurée rouge,** régime moteur interdit.

- 3 **Indicateur de niveau carburant**

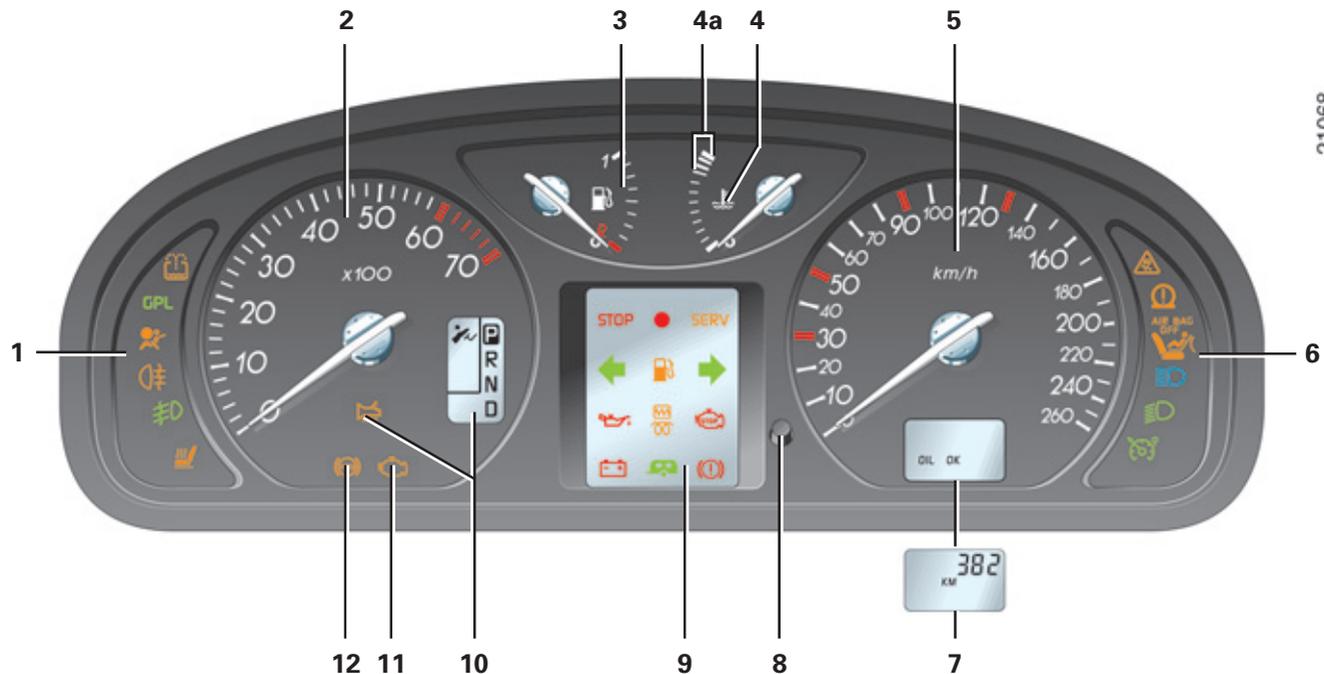
- 4 **Indicateur de température du liquide de refroidissement**
En marche normale, l'aiguille doit se trouver en-dessous de la zone **4a**. Elle peut y aller en cas d'utilisation « sévère ». Il n'y a alerte que si le témoin  s'allume.

- 5 **Indicateur de vitesse (km ou miles par heure)**

- 6  **Témoin contrôle dynamique de conduite (E.S.P.) et système antipatinage**
Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin : reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « contrôle dynamique de conduite : E.S.P. » et « système antipatinage ».

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.



21068

Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Le témoin **SERV** vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

6  **Témoin de pression des pneumatiques**

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin suivant l'importance de l'événement : reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « surveillance de la pression des pneumatiques ».



Non utilisé



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement

6  **Témoin du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse**

Pour connaître son fonctionnement, reportez-vous en chapitre 2, paragraphes « régulateur de vitesse » et « limiteur de vitesse ».

7 **Affichage du niveau d'huile**

Pour être valable, la lecture du niveau doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

A la mise sous contact et pendant environ 30 secondes :

- **si le niveau est correct**, l'afficheur indique « oil ok » (Pour connaître plus précisément le niveau, appuyez sur le bouton de mise à zéro du totalisateur partiel ou sur le bouton de défilement des informations de l'ordinateur de bord. Les pavés apparaissant sur l'afficheur indiquent le niveau. Ils disparaissent au fur et à mesure que le niveau descend et ils sont remplacés par un tiret.

Pour passer en lecture ordinateur de bord, appuyez de nouveau sur le bouton).

- **si le niveau est au minimum** : le mot « ok » n'apparaît pas sur l'afficheur, les tirets et le mot « oil » clignotent et le témoin SERV s'allume.

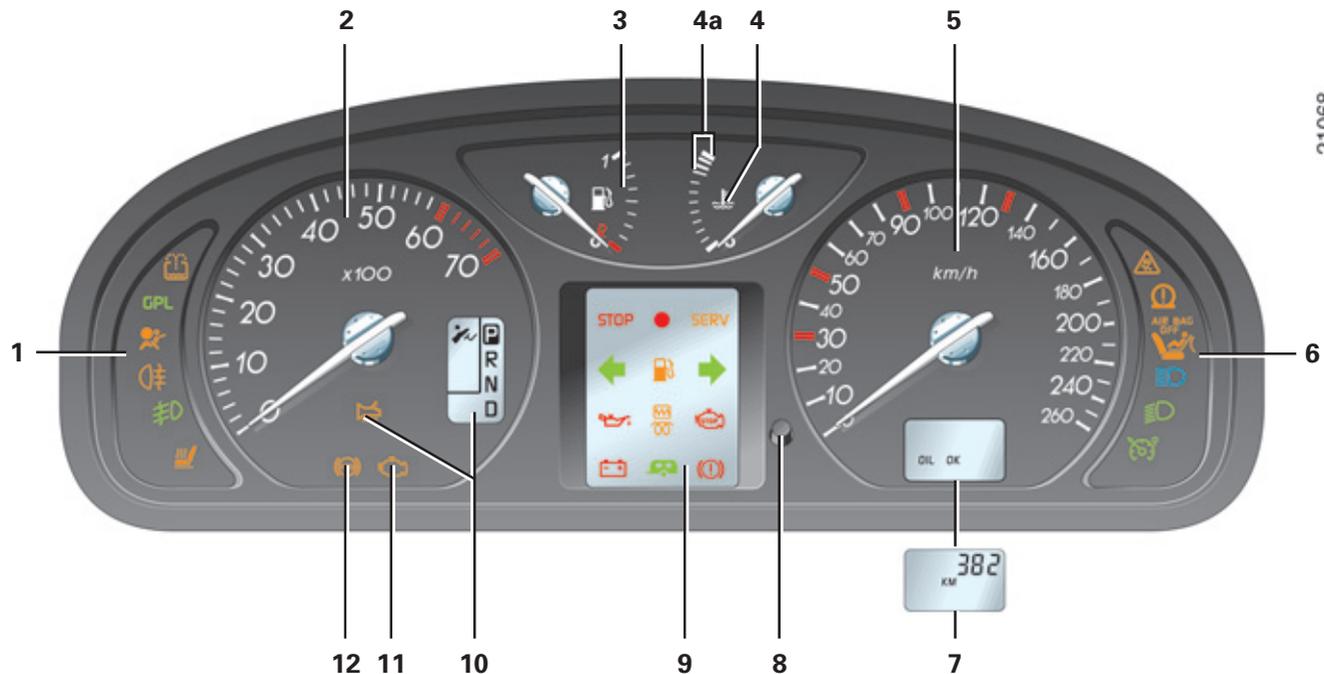
Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.

Affichage ordinateur de bord

Au terme des 30 secondes, l'afficheur bascule en fonction ordinateur de bord : reportez-vous au paragraphe « ordinateur de bord » en chapitre 1.

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.



21068

Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Le témoin **SERV** vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

7 Touche de mise à zéro

Appuyez sur la touche pour mettre à zéro le totalisateur partiel et les mémoires de l'ordinateur de bord.

8 Témoin d'arrêt impératif STOP

Il s'éteint dès que le moteur tourne.

Il peut s'allumer isolément ou conjointement avec d'autres témoins.

Il impose un arrêt immédiat (compatible avec les conditions de circulation).

9 Témoin système anti-démarrage

Reportez-vous en chapitre 1 « système antidémarrage ».

Témoin d'alerte SERVICE

Il s'allume à la mise sous contact, puis s'éteint sous 3 secondes.

Il peut s'allumer isolément ou conjointement avec d'autres témoins.

S'il s'allume en roulant, il recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

9 Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin d'alerte mini carburant

Il s'éteint trois secondes environ après la mise sous contact.

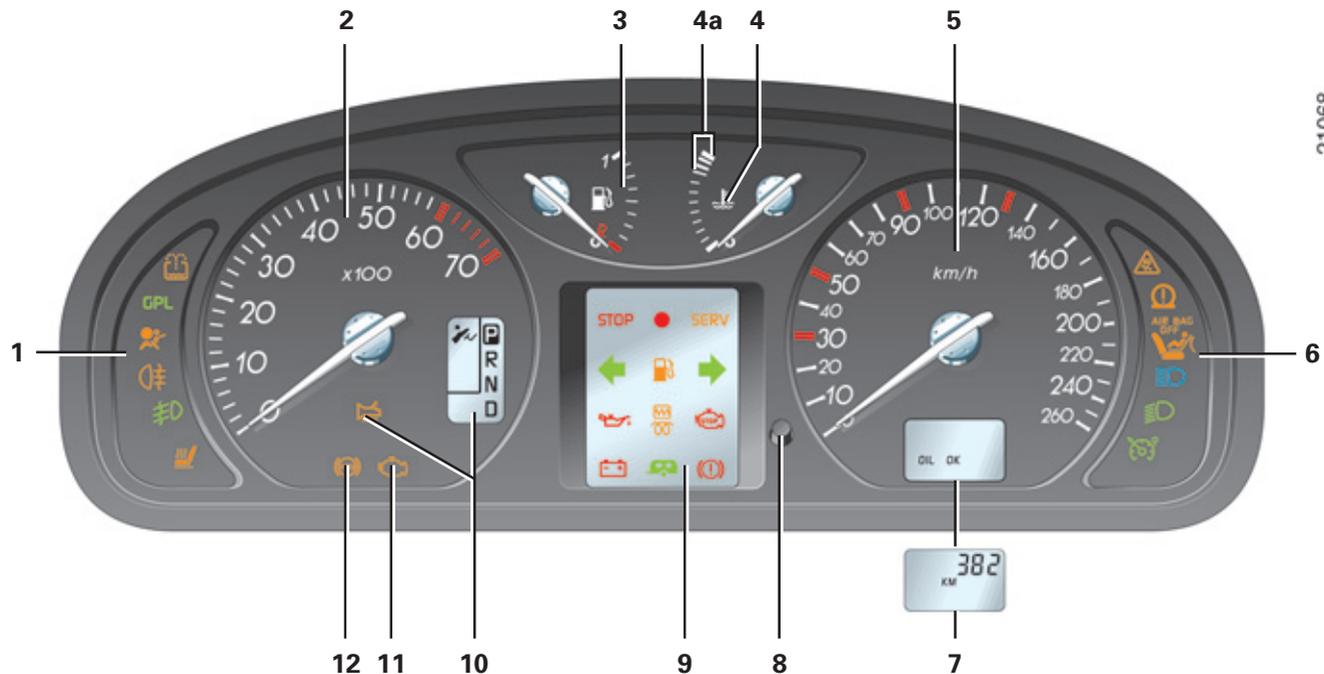
S'il s'allume, ou reste allumé, faites le plein dès que possible.



Témoin des feux indicateurs de direction droit

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.



21068

Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Le témoin **SERV** vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

- 9  **Témoin d'alerte grave injection/**
Témoin d'alerte température de liquide de refroidissement

- **Témoin d'alerte grave injection**

S'il clignote sur route, il signale une défaillance du système d'injection. Arrêtez-vous immédiatement, coupez le contact et faites appel à un Représentant RENAULT.

- **Témoin d'alerte température de liquide de refroidissement**

S'il s'allume (allumage fixe) sur route, il signale une surchauffe moteur. Arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes. La température doit s'abaisser, sinon arrêtez le moteur, vérifiez le niveau du liquide de refroidissement (après l'avoir laissé refroidir). Faites appel à un Représentant RENAULT si nécessaire.

- 9  **Témoin de préchauffage (version diesel) et de défaillance électronique** (versions essence et diesel)

- **Témoin de préchauffage (version diesel)**

Contact mis, il doit s'allumer ; il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement. Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu et que le moteur peut être démarré.

- **Témoin de défaillance électronique**

(versions essence et diesel)
S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance électrique ou électronique. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

- 9  **Témoin de pression d'huile**

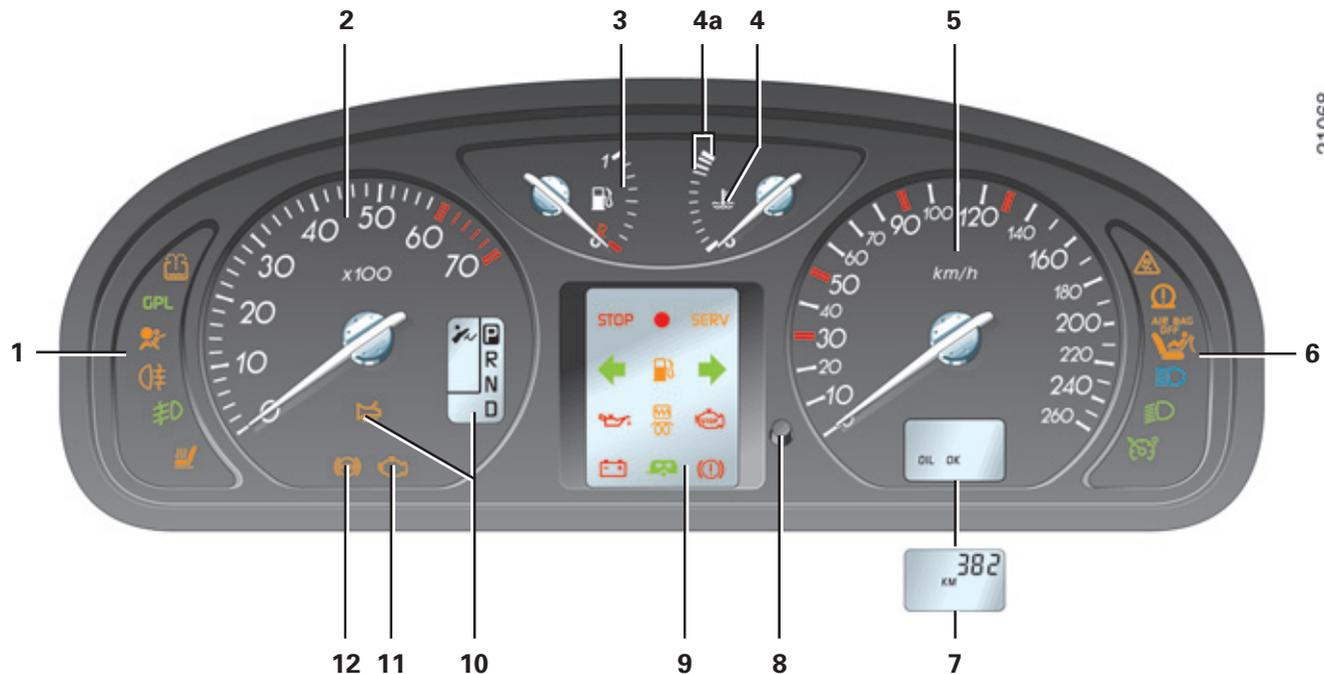
Il s'allume contact mis et s'éteint sous 3 secondes. S'il s'allume sur route, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, faites appel à un Représentant RENAULT.

-  **Témoin de charge de la batterie**

Il doit s'éteindre dès que le moteur tourne. S'il s'allume sur route, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et faites vérifier le circuit.

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.



21068

Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Le témoin **SERV** vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

9  Non utilisé



Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

S'il s'allume au freinage, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant RENAULT.

10 Témoins liés au fonctionnement et/ou défaillance de la boîte automatique

Reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « boîte automatique ».

11  Témoin de contrôle du système antipollution

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT ;
- S'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

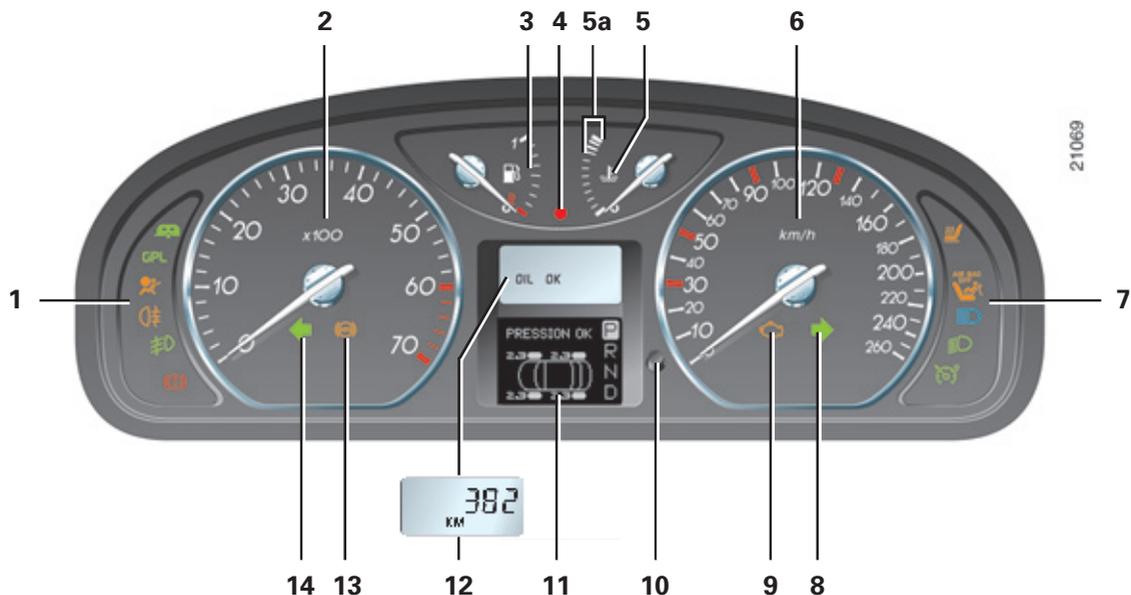
Reportez-vous au paragraphe « conseils antipollution, économies de carburant, conduite » en chapitre 2.

12  Témoin antiblocage des roues

Il s'allume contact mis, puis s'éteint. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues. Le système de freinage est alors assuré comme sur une voiture non équipée du système ABS. Consultez rapidement votre Représentant RENAULT.

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.



Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Le témoin **SERV** vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message parlé pour les véhicules équipés de la synthèse de la parole (référez-vous en chapitre 1 « synthèse de la parole »).

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

1  Non utilisé

 Non utilisé

 **Témoin d'Airbag (coussin gonflable)**
Il s'allume contact mis et s'éteint après quelques secondes.
S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

 **Témoin de feu de brouillard arrière**

 **Témoin des projecteurs antibrouillard avant**

1  **Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage**

S'il s'allume au freinage, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant RENAULT.

2 **Compte-tours (graduations ×100)**

- **Jusqu'au régime 3000 (ou 2500 en version diesel),** régime moteur à ne pas dépasser sur des rapports intermédiaires pour une conduite économique.
- **Zone hachurée rouge,** régime moteur interdit.

3 **Indicateur de niveau carburant**

4  **Témoin système anti-démarrage**
Reportez-vous en chapitre 1 « système antidémarrage ».

5 **Indicateur de température du liquide de refroidissement**

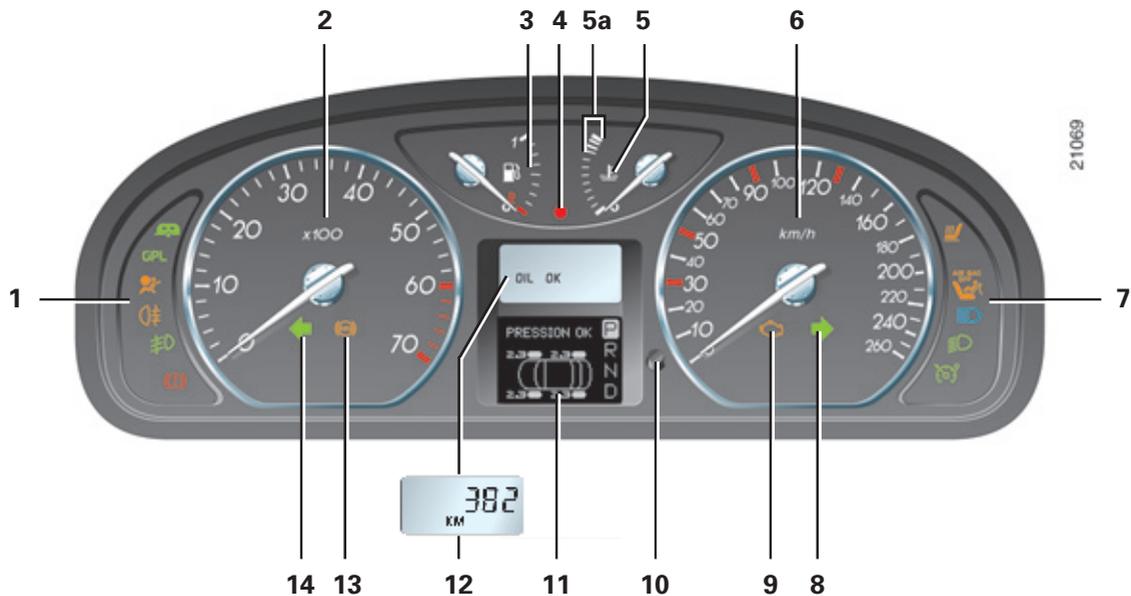
En marche normale, l'aiguille doit se trouver en-dessous de la zone **5a**. Elle peut y aller en cas d'utilisation « sévère ». Il n'y a

alerte que si le témoin s'allume.



TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.



Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Le témoin **SERV** vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message parlé pour les véhicules équipés de la synthèse de la parole (référez-vous en chapitre 1 « synthèse de la parole »).

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

6 Indicateur de vitesse (km ou miles par heure)

7  **Témoin de fonctionnement siège chauffant**



Non utilisé



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse

Pour connaître son fonctionnement, reportez-vous en chapitre 2, paragraphes « régulateur de vitesse » et « limiteur de vitesse ».

8  **Témoin des feux indicateurs de direction droit**

9  **Témoin de contrôle du système antipollution**

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT ;
- S'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

Reportez-vous au paragraphe « conseils antipollution, économies de carburant, conduite » en chapitre 2.

10 **Touche de mise à zéro**

Appuyez sur la touche pour mettre à zéro le totalisateur partiel et les mémoires de l'ordinateur de bord.

11 **Matrice**

Cet afficheur regroupe plusieurs types d'informations. Suivant le degré d'importance de l'événement concerné, il peut y avoir allumage simultané d'un ou plusieurs autres témoins : reportez-vous en chapitre 1, paragraphe « matrice ».

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

12 Affichage du niveau d'huile

Pour être valable, la lecture du niveau doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

A la mise sous contact et pendant environ 30 secondes :

- **si le niveau est correct**, l'afficheur indique « oil ok ».

(Pour connaître plus précisément le niveau, appuyez sur le bouton de mise à zéro du totalisateur partiel ou sur le bouton de défilement des informations de l'ordinateur de bord. Les pavés apparaissant sur l'afficheur indiquent le niveau. Ils disparaissent au fur et à mesure que le niveau descend et ils sont remplacés par un tiret.

Pour passer en lecture ordinateur de bord, appuyez de nouveau sur le bouton.

12 - si le niveau est au minimum : le mot « ok » n'apparaît pas sur l'afficheur, les tirets et le mot « oil » clignotent et le témoin SERV s'allume.

Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.

Affichage ordinateur de bord

Au terme des 30 secondes, l'afficheur bascule en fonction ordinateur de bord : reportez-vous au paragraphe « ordinateur de bord » en chapitre 1.

13 Témoin antiblocage des roues

Il s'allume contact mis, puis s'éteint. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur une voiture non équipée du système ABS. Consultez rapidement votre Représentant RENAULT.

14 Témoin des feux indicateurs de direction gauche



La matrice **1** regroupe des messages d'informations, des messages d'anomalie de fonctionnement et des messages d'alerte.

Les messages apparaissent sur la matrice soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher). Dans ce cas, l'ordre d'apparition des messages est celui du degré d'urgence : priorité aux messages d'alerte, puis aux messages d'anomalie de fonctionnement...

Les messages d'information

Ceux-ci peuvent soit aider dans la phase de mise en route du véhicule, soit informer d'un choix ou d'un état de conduite.

Des exemples de messages d'information sont donnés en pages suivantes.

Les messages d'anomalies de fonctionnement

Ce sont certains messages de couleur orange . Ils peuvent apparaître isolément ou en alternance avec le message SERVICE sur l'afficheur.

A l'exception de l'allumage du témoin du mini lave-glace, ils imposent un arrêt prochain chez le Représentant RENAULT pour une intervention sur le véhicule.

Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés en pages suivantes.

Les messages d'alerte

Ce sont les messages de couleur rouge. Ils peuvent apparaître isolément ou en alternance avec le message STOP sur l'afficheur.

Ils annoncent un arrêt immédiat (compatible avec la circulation) et l'appel d'un Représentant RENAULT.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés en pages suivantes.

L'extinction de la matrice est due à une action sur la touche de défilement de l'ordinateur de bord. Reportez-vous au paragraphe « ordinateur de bord » en chapitre 1.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message parlé pour les véhicules équipés de la synthèse parole (référez-vous au paragraphe « synthèse parole » en chapitre 1).

MATRICE (suite)

Exemples de messages d'information

Véhicule avec boîte mécanique	Véhicule avec boîte automatique	Interprétation des messages
		<p>"Insérer carte" Demande d'insertion de la carte RENAULT dans le lecteur de carte</p>
		<p>"Préchauffage diesel" Préchauffage (moteurs diesel)</p>
		<p>"Pression OK" Pression des pneumatiques bonne</p>
		<p>"Limiteur de vitesse" Indication du choix de la vitesse limitée (voir paragraphe "limiteur de vitesse" en chapitre 2)</p>
		<p>"Régulateur de vitesse" Indication du choix de la vitesse régulée (voir paragraphe "régulateur de vitesse" en chapitre 2)</p>

MATRICE (suite)

Exemples de messages d'anomalie de fonctionnement

Véhicule avec boîte mécanique	Véhicule avec boîte automatique	Interprétation des messages
		<p>"Défaillance injection"</p>
		<p>"Défaillance BVA" Défaut de boîte automatique</p>
		<p>"Défaut pression" Défaut de gonflage d'une roue : cet exemple montre que la roue arrière droite est faiblement dégonflée</p>
		<p>"Défaut capteur" Défaillance capteur : cas d'affichage par exemple lorsque la roue de secours est montée sur le véhicule (voir paragraphe "Système de surveillance de la pression des pneumatiques" en chapitre 2)</p>

MATRICE (suite)

Exemples de messages d'anomalie de fonctionnement

Véhicule avec boîte mécanique	Véhicule avec boîte automatique	Interprétation des messages
		<p>"E.S.P. off" Désactivation du contrôle dynamique de conduite : E.S.P. et/ou système antipatinage (voir paragraphes concernés en chapitre 2)</p>
		<p>"Mini liquide lave-glace" Faites le plein du réservoir dès que possible</p>
		<p>"Service" Arrêt prochain : ce message peut apparaître isolément ou conjointement avec l'un ou plusieurs des témoins précédents. Il recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT</p>

MATRICE (suite)

Messages d'alerte

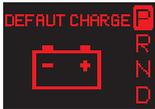
Ils imposent un arrêt immédiat et compatible avec la circulation

Véhicule avec boîte mécanique	Véhicule avec boîte automatique	Interprétation des messages
		<p>"Couper contact" Défaillance grave injection</p>
		<p>"Pression d'huile" Défaut de pression d'huile</p>
		<p>"Crevaision" Cet exemple montre que la roue arrière droite est crevée</p>
		<p>"Température d'eau" Température du liquide de refroidissement incorrecte</p>

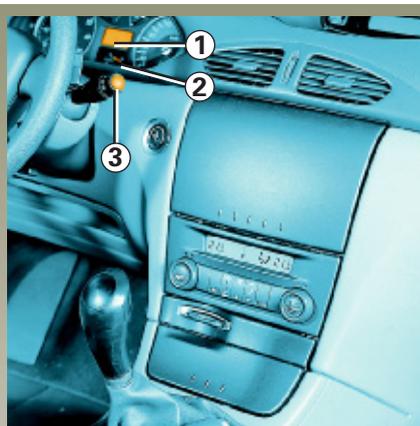
MATRICE (suite)

Messages d'alerte

Ils imposent un arrêt immédiat et compatible avec la circulation

Véhicule avec boîte mécanique	Véhicule avec boîte automatique	Interprétation des messages
		<p>"Défaut charge" Défaut de charge de la batterie</p>
		<p>"Défaut pression" Défaut de pression de gonflage : cet exemple montre que la roue arrière droite est fortement dégonflé</p>
		<p>"STOP" Arrêt immédiat : ce message peut apparaître isolément ou conjointement avec l'un ou plusieurs des témoins précédents. Il impose un arrêt immédiat et compatible avec la circulation</p>

ORDINATEUR DE BORD



Afficheur 1

Son emplacement diffère suivant le véhicule.

Touche 2

Touche de Top Départ et de mise à zéro du totalisateur partiel

Pour faire une mise à zéro du totalisateur partiel, l'affichage doit être en sélection « Totalisateur partiel ».

Mise à zéro automatique

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'une des mémoires.

Touche 3

Touche de sélection de l'affichage

Fait défiler les informations suivantes par appuis successifs et brefs sur la touche 3 :

- totalisateur général de distance parcourue,
- totalisateur partiel de distance parcourue,
- carburant utilisé,
- consommation moyenne,
- consommation instantanée,
- autonomie prévisible,
- distance parcourue,
- vitesse moyenne,
- autonomie vidange,
- vitesse de consigne (limiteur de vitesse/régulateur de vitesse),
- extinction de la matrice.

Clignotement de l'affichage

Consultez un Représentant RENAULT.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ :

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top départ vous pouvez constater :

- que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est normal, la consommation moyenne peut diminuer quand :
 - la voiture sort d'une phase d'accélération,
 - le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top départ : moteur froid),
 - vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

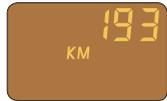
Par conséquent, si la consommation moyenne diminue, l'autonomie augmente.

- que la consommation moyenne augmente véhicule arrêté au ralenti. Ceci est normal car le module tient compte de l'essence consommée au ralenti.

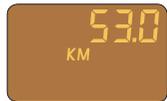
ORDINATEUR DE BORD (suite)

Exemples de sélection
de l'affichage par appuis
successifs sur 3

Interprétation de l'affichage



a) **Totalisateur général de distance parcourue.**



b) **Totalisateur partiel de distance parcourue.**



c) **Carburant utilisé** (en litres) depuis le dernier Top Départ.



d) **Consommation moyenne** (en l/100 km) depuis le dernier Top Départ.
Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres et tenant compte de la distance parcourue et du carburant utilisé depuis le dernier Top Départ.

ORDINATEUR DE BORD (suite)

Exemples de sélection
de l'affichage par appuis
successifs sur 3

Interprétation de l'affichage



e) **Consommation instantanée** (en l/100 km)
Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 25 km/h.



f) **Autonomie prévisible avec le carburant restant** (en km)
Cette autonomie tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ.
Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.



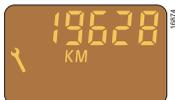
g) **Distance parcourue** (en km) depuis le dernier Top Départ.



h) **Vitesse moyenne** (en km/h) depuis le dernier Top Départ.
Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.

Exemples de sélection de l'affichage par appuis successifs sur 3

Interprétation de l'affichage



i) Autonomie vidange*

Distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision.

Plusieurs cas se présentent :

- autonomie inférieure à **1 500 km** ou date de révision prochaine prévue dans **deux mois**. Le dessin  clignote (pendant 30 secondes si l'afficheur n'est pas sélectionné sur « autonomie vidange », sinon tout le temps de l'affichage « autonomie vidange »)
- autonomie égale à **0 km** ou date de **révision atteinte**. Le dessin  clignote tout le temps quelle que soit l'information sélectionnée sur l'afficheur.

Réinitialisation de l'afficheur après la révision

Contact mis, sélectionnez l'information « autonomie vidange » sur l'afficheur. Appuyez sur la touche **2** plus de 5 secondes. La valeur sur l'afficheur clignote 4 fois puis est remplacée par la valeur d'autonomie de vidange réinitialisée. Celle-ci clignote 4 fois. Lachez la pression sur la touche **2**, la valeur s'allume fixe et est mémorisée.



j) Vitesse de consigne de régulateur de vitesse ou de limiteur de vitesse (suivant véhicule)

Reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « Limiteur de vitesse » et « Régulateur de vitesse ».

* Suivant le pays de commercialisation (conditions de roulage, climat, état des routes...), elle peut être différente de celle annoncée sur l'ordinateur de bord. **Pour connaître l'autonomie de vidange à respecter, reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule qui seul fait foi en la matière.**

SYNTHÈSE PAROLE

La voiture vous parle...

Les informations parlées sont émises automatiquement et renforcent les indications visuelles.

Par la synthèse de la parole, vous êtes renseignés à tout moment sur l'état des organes principaux de votre véhicule.

Ces informations parlées sont assorties de précautions et de conseils et, dans certains cas, de l'allumage du ou des témoins correspondants au tableau de bord.

Dans ce cas, reportez-vous en chapitre « tableau de bord ».

Type d'information parlée

Les informations parlées dépendent du niveau d'équipement du véhicule, elles portent sur la surveillance des fonctions :

- pression d'huile,
- circuit de freinage,
- circuit électrique,
- surchauffe moteur,
- système verrouillage colonne de direction,
- niveau mini de carburant,
- injection,
- transmission automatique,
- porte(s), coffre, capot moteur mal fermés,
- lanternes allumées,
- frein à main serré,
- mauvais fonctionnement des lampes (veilleuses, feux stop...),
- direction assistance variable,
- niveau mini lave-vitre,
- oubli de la ceinture de sécurité,
- niveau mini huile moteur,
- contrôle dynamique de conduite (E.S.P.),
- régulateur de vitesse/limiteur de vitesse,
- défaut de pression de gonflage des pneumatiques/crevaisson,
- etc.

SYNTHÈSE PAROLE (suite)



Les commandes liées aux informations parlées

Touche « Discrétion »

Touche 2 enfoncée

Passage en mode discrétion, les messages sont alors remplacés par un gong.

Si vous désirez entendre le message parlé, appuyez alors sur la touche de répétition **1**.

Touche « Répétition des messages »

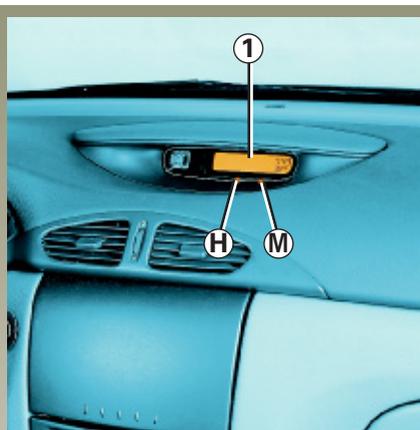
Touche 1 enfoncée

Diffusion des informations parlées mémorisées ou existantes au moment de la demande.

Si aucun défaut n'est détecté, le message parlé est : « Bienvenue, je suis l'ordinateur de bord, la surveillance est opérationnelle ».

Si vous appuyez sur la touche répétition durant la diffusion d'un message parlé, celui-ci est interrompu et rediffusé complètement.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE



L'affichage de l'heure et/ou de la température extérieure est obtenu contact mis.

Mise à l'heure de la montre 1

Pressez la touche :

H pour les heures,
M pour les minutes.

Indicateur de température extérieure

Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise entre -3°C et $+3^{\circ}\text{C}$, les caractères $^{\circ}\text{C}$ clignotent (signalisation de risque de verglas).



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

Véhicules équipés des équipements Carminat, Odysline, téléphones...

Reportez-vous à la notice spécifique de la fonction pour connaître les particularités des véhicules liées à la présence de ces équipements.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre perdent leur sens.

Il convient d'effectuer une mise à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

VOLANT DE DIRECTION



Réglage en hauteur et en profondeur

Abaissez le levier **1** et mettez le volant dans la position désirée ; relevez le levier pour bloquer le volant.

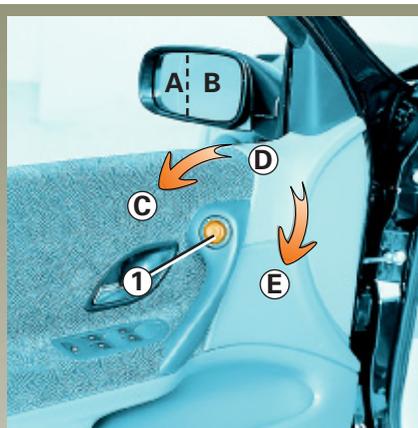


Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage voiture à l'arrêt.

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt (risque de détérioration de la pompe d'assistance de direction).

Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

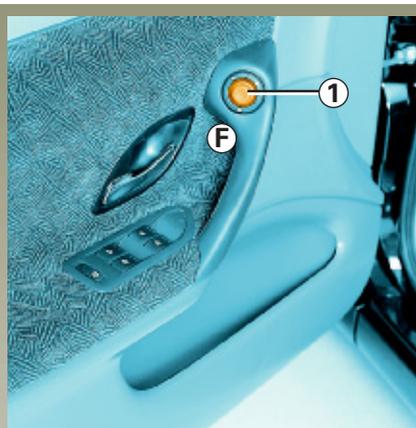


Rétroviseurs extérieurs

Contact mis, manœuvrez le bouton **1** :

- position **C** pour régler le rétroviseur gauche ;
- position **E** pour régler le rétroviseur droit ;

D étant la position inactive.



Rétroviseurs rabattables

Manœuvrez le bouton **1** en position **F** : les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

Pour les remettre en position de roulage, revenez en position **C**, **D** ou **E**.

Rétroviseurs dégivrants

Le dégivrage du miroir est assuré conjointement avec le dégivrage-désembuage de la lunette arrière.

Rétroviseurs électrochromes

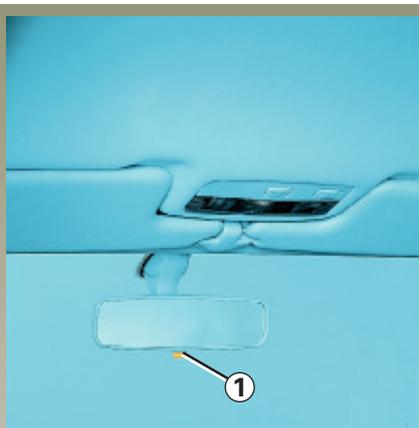
Ils foncent automatiquement la nuit lorsque vous êtes suivi par un véhicule éclairé.



Le miroir du rétroviseur extérieur côté conducteur comporte deux zones visiblement délimitées. La zone **B** correspond à ce qui est normalement vu dans un rétroviseur classique. La zone **A** permet d'accroître, pour votre sécurité, la visibilité latérale arrière.

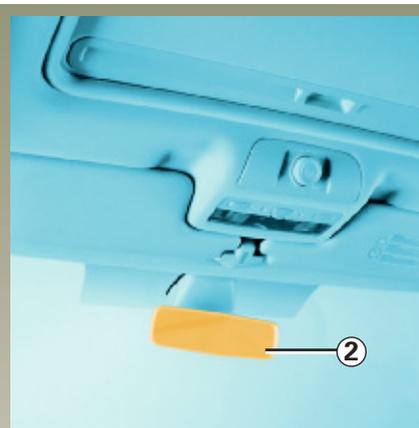
Les objets dans la zone A apparaissent beaucoup plus éloignés qu'ils ne le sont dans la réalité.

RÉTROVISEURS



Rétroviseur intérieur

Il est orientable. En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'une voiture suiveuse, basculez le petit levier **1** situé derrière le rétroviseur.



Rétroviseur électrochrome 2

Le rétroviseur fonce automatiquement la nuit lorsque vous êtes suivi par un véhicule éclairé (en feux de route).

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX

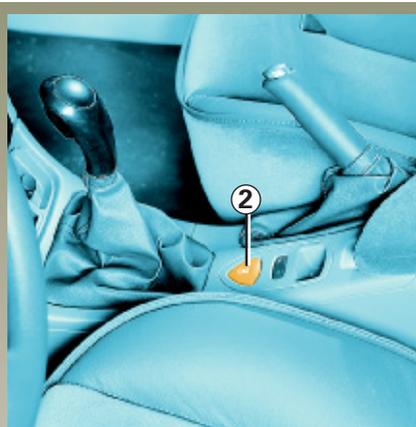


Avertisseur sonore

Appuyez sur le coussin du volant **A**.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, même si l'éclairage n'est pas utilisé, exercez une pression sur la manette **1** vers vous.



Signal « danger »

Appuyez sur le contacteur **2**.



Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants.

Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes :

- contraint de vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit
- dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.



Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à **0**. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manœuvre.

En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à **0**.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURES



Feux de position



Faites pivoter l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.

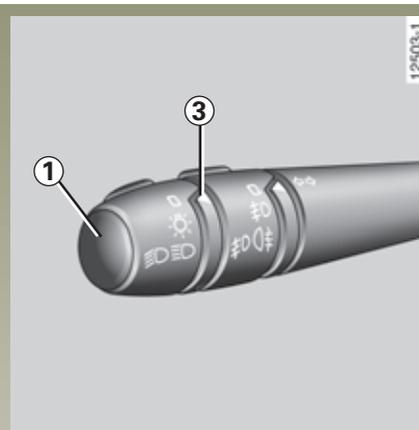
Le tableau de bord s'éclaire. On peut en régler l'intensité lumineuse en tournant la molette **2**.

Feux de croisement



Faites pivoter l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.

Un témoin s'allume sur le tableau de bord.



Feux de route



La manette **1** en position feux de croisement, déplacez la manette vers vous.

Lorsque les feux de route sont allumés un témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, déplacez de nouveau la manette vers vous.

Extinction



Ramenez la manette **1** à sa position initiale.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

A l'ouverture de la porte conducteur, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (pour éviter la décharge de la batterie, etc).



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon état de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles).

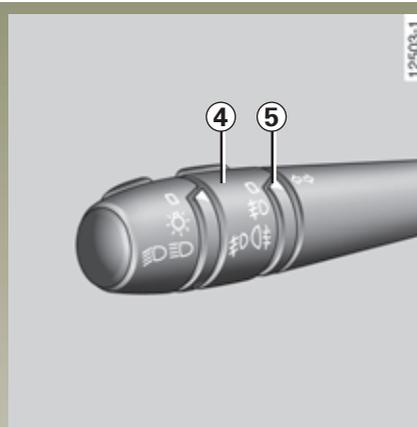
ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURES (suite)



Feux de brouillard avant

Faites pivoter l'anneau central **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **5**.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.



Feux de brouillard arrière

Faites pivoter l'anneau central **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **5**.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

RÉGLAGE ÉLECTRIQUE DE LA HAUTEUR DES FAISCEAUX



Le bouton **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez le bouton **A** vers le bas pour baisser les projecteurs et vers le haut pour les lever.

ESSUIE-VITRE / LAVE-VITRE AVANT



Véhicule équipé d'essuie-vitre avant intermittent



Contact mis, manœuvrez la manette **1**

- **A** arrêt.
- **B balayage intermittent**
Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant l'anneau central de la manette **1**.
- **C balayage continu lent.**
- **D balayage continu rapide.**

Véhicule équipé d'essuie-vitre avant avec capteur de pluie

Contact mis, manœuvrez la manette **1**

- **A** arrêt.
- **B position « capteur de pluie »**
Cette position sélectionnée, le système détecte la présence d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée.
- **C balayage continu lent.**
- **D balayage continu rapide.**

Véhicules avec automatisme de la sélection de vitesse de balayage

En roulage, lorsqu'une vitesse d'essuyage est sélectionnée, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage à la vitesse inférieure :

- d'une vitesse continue rapide, vous passez en vitesse continue lente ;
- d'une vitesse continue lente, vous passez en balayage intermittent.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

A l'arrêt, toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Nota

en cas de blocage mécanique (pare-brise gelé...) le système coupe automatiquement l'alimentation de l'essuie-vitre.

A chaque coupure de contact, il est impératif de revenir en position arrêt **A** pour retourner en position capteur de pluie.

ESSUIE-VITRE / LAVE-VITRE AVANT (suite)



Lave-vitre, lave-projecteurs

Contact mis, tirez la manette **1** vers vous.

- **Projecteurs éteints**

Vous actionnez le lave-vitre du pare-brise.

- **Projecteurs allumés**

Vous actionnez également en même temps le dispositif lave-projecteurs.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Si vous coupez le contact moteur avant d'avoir arrêté l'essuie-vitre (position **A**) les balais s'arrêteront dans une position quelconque.

ESSUIE-VITRE / LAVE-VITRE ARRIÈRE



Essuie-vitre arrière à cadencement



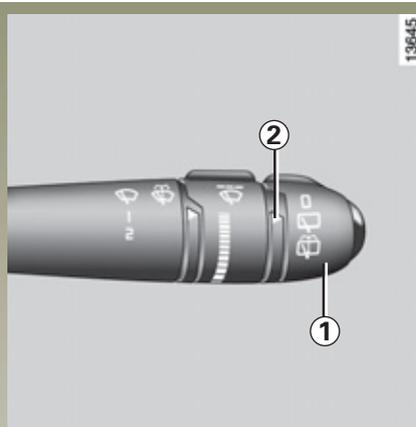
Contact mis, faites pivoter l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **2** en face du symbole.

Essuie-lave vitre arrière



Contact mis, faites pivoter l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **2** en face du symbole.

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.



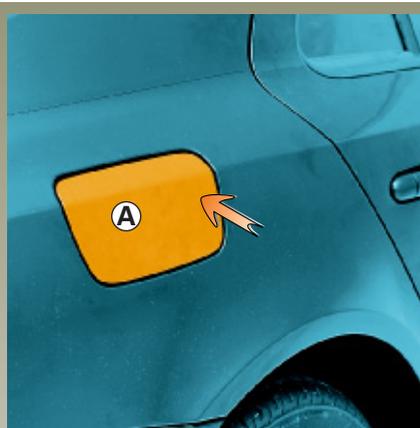
Particularité

Si les essuie-vitres avant fonctionnent lorsque vous enclenchez la marche arrière, il se produit un balayage intermittent de l'essuie-vitre arrière.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

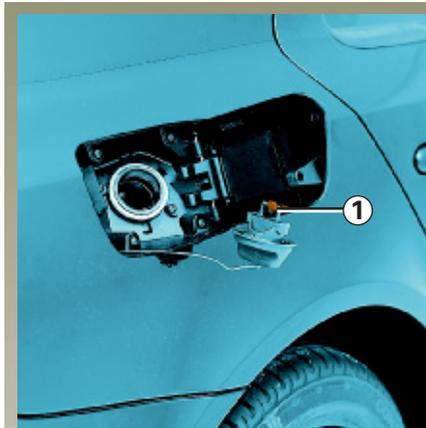
RÉSERVOIR CARBURANT



Capacité utilisable du réservoir :
70 litres environ.

Pour ouvrir le portillon A, appuyez côté charnière pour l'entrebâiller.

Pendant le remplissage un porte-bouchon 1 est prévu sur le battant de trappe.



Bouchon de remplissage : **il est spécifique.** Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il soit identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Qualité du carburant

Version essence

Utilisez le carburant correspondant à la qualité définie par les normes en vigueur particulières à chaque pays.

Reportez-vous aux « Caractéristiques moteurs ».

Version diesel

N'utilisez que du gazole. Lors du remplissage du réservoir, veillez à ce qu'il ne puisse y avoir de pénétration accidentelle d'eau. Le bouchon de remplissage et le tour du bouchon doivent être exempts de poussières. Le gazole doit être de bonne qualité.



Toute utilisation de carburant à base de colza est à proscrire. De même, ne mélangez pas d'essence au gazole, même en faible quantité.

RÉSERVOIR CARBURANT (suite)

Remplissage carburant

Versions essence

Utilisez uniquement du **carburant sans plomb**.

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un clapet qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).

- Introduisez le pistolet de manière à ouvrir le clapet et poursuivez jusqu'à amener le pistolet **en butée**.
- Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

Remplissage carburant (suite)

Versions essence et diesel

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteur, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau RENAULT).

Odeur persistante de carburant

Votre véhicule dispose d'un circuit d'alimentation carburant sous pression. En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible aux conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse et faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- ne pas intervenir et ne pas redémarrer avant inspection du véhicule par le personnel qualifié du Réseau RENAULT.

Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)

Rodage - Contacteur de démarrage	2.02
Mise en route - Arrêt du moteur	2.02 - 2.03
Particularités des versions essence	2.04
Particularités des versions diesel	2.05
Levier de vitesses	2.06
Direction assistée	2.07
Frein à main	2.07
Conseils antipollution, économies de carburant	2.08 → 2.10
Environnement	2.11
Système de surveillance de pression des pneumatiques	2.12 → 2.17
Contrôle dynamique de conduite : E.S.P.	2.18 - 2.19
Système antipatinage	2.20 - 2.21
Système antiblocage des roues : ABS	2.22 - 2.23
Assistance au freinage d'urgence	2.24
Limiteur de vitesse	2.25 → 2.27
Régulateur de vitesse	2.28 → 2.30
Aide au parking	2.31
Utilisation de la boîte automatique	2.32 → 2.34

RODAGE

■ Version essence

Jusqu'à **1.000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3.000 à 3.500 tr/min.

Après 1.000 km, vous pouvez utiliser votre voiture sans limitation, mais ce n'est pas avant 3.000 km qu'elle donnera toutes ses performances.

Périodicité des révisions : reportez-vous au carnet d'entretien du véhicule.

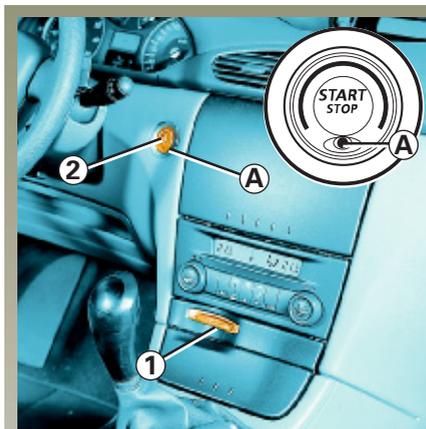
■ Version diesel

Jusqu'à **1.500 km**, ne dépassez pas 2.500 tr/min. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est qu'après 6.000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Périodicité des révisions : reportez-vous au carnet d'entretien du véhicule.

DÉMARRAGE MOTEUR



A l'ouverture de la porte, le lecteur de carte RENAULT **1** s'allume.

Insérez la carte RENAULT dans le lecteur de carte **1** qui possède deux crans : le premier correspond à la position « accessoires », le deuxième à la position « démarrage moteur ». Pour les véhicules qui en sont équipés, le message « insérer carte » apparaît sur la matrice au tableau de bord.

Position « accessoires »

(Premier cran)

Moteur non tournant, les accessoires éventuels (radio...) fonctionnent.

Position « démarrage moteur »

(Deuxième cran)

La carte RENAULT complètement enfoncée dans le lecteur de carte **1** (jusqu'à entendre le bruit de déverrouillage de la colonne de direction), le bouton **2** s'allume pour confirmer l'autorisation de démarrer le moteur : exercez une pression brève sur le bouton **2** pour démarrer. Le témoin **A** s'allume pour confirmer que le moteur tourne.

Nota : le bouton **2** est éteint si vous n'êtes pas en condition de démarrage (par exemple : préchauffage diesel en cours, vitesse engagée...).

Cas exceptionnel

Dans certains cas, il sera nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton **2** pour déverrouiller la colonne de direction.

DÉMARRAGE MOTEUR (suite) / ARRÊT DU MOTEUR

Position « démarrage moteur » (suite)

Pour les versions diesel, attendez l'extinction du témoin de préchauffage  au tableau de bord avant d'appuyer sur le bouton **2**.

Dès que le moteur démarre, le bouton **2** s'éteint et le témoin « moteur tournant » **A** s'allume (la carte RENAULT est alors bloquée dans le lecteur de carte qui s'éteint).

Arrêt du moteur

Véhicule à l'arrêt, appuyez d'une pression brève sur le bouton **2** : il y a coupure du contact et le témoin « moteur tournant » **A** s'éteint.

Pour certains véhicules avec boîte automatique, amenez le levier en position parking **P**.

Retirez la carte du lecteur de carte **1**.

Le retrait de la carte entraîne l'allumage du plafonnier (lorsque celui-ci est en position « allumage automatique ») et le blocage de la colonne de direction et l'extinction des accessoires.

Nota : si vous laissez la carte dans le lecteur de carte, un bip sonore vous en avertit à l'ouverture de la porte conducteur et le lecteur de carte clignote.

Situation exceptionnelle

En cas d'impossibilité d'arrêter le moteur, il est possible d'intervenir sur le fusible « arrêt secours du moteur » dans le compartiment moteur. Reportez-vous au paragraphe « fusibles compartiment moteur » en chapitre 5.



Ne quittez jamais votre véhicule carte RENAULT insérée dans le lecteur et en y laissant un enfant (ou un animal), en effet celui-ci pourrait faire démarrer le moteur ou faire fonctionner des équipements électriques, par exemple lève-vitres, et risque de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...). Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

Le retrait de la carte RENAULT entraîne le blocage de la direction.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- Roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé,
- Utilisation d'essence plombée,
- Utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés RENAULT.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- Allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite,
- Perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuant l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par votre Représentant RENAULT les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre voiture à votre Représentant RENAULT suivant les périodicités préconisées dans le carnet d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager votre pot catalytique, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant RENAULT.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de **l'épuisement complet du combustible** et à condition que la batterie soit bien chargée, vous pouvez redémarrer normalement : reportez-vous en chapitre 1, paragraphe « réservoir carburant » pour connaître les particularités des versions diesel équipées du common-rail (haute-pression).

Toutefois, si au bout de quelques secondes, après plusieurs tentatives, le moteur ne démarre pas, faites appel à un Représentant RENAULT.

Précautions hivernales

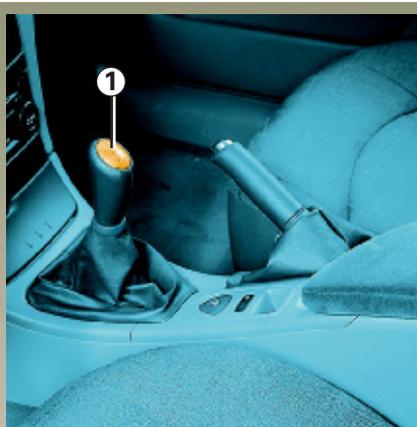
Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée,
- veillez à ne jamais laisser trop baisser le niveau de gazole dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.

Véhicule équipés de réchauffeur de gazole

Cet équipement permet d'utiliser le gazole **sans additif jusqu'à -18°C**, ou dans le cas d'un usage régulier du véhicule sur courtes distances (moteur froid) **jusqu'à -5°C**.

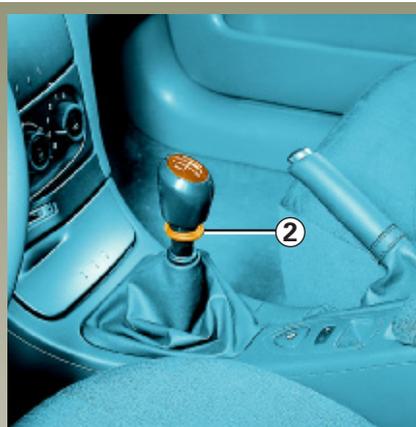
LEVIER DE VITESSES



Passage en marche arrière

Véhicule à l'arrêt, positionnez-vous en neutre (point mort) puis amenez le levier de vitesses en marche arrière.

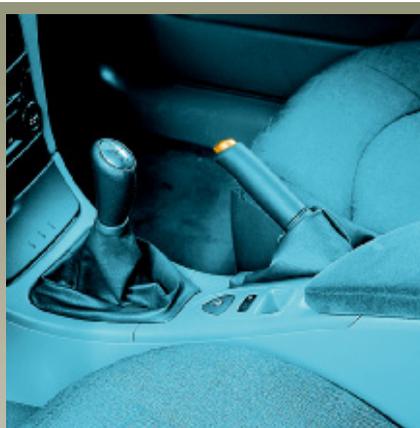
Véhicules à boîte manuelle : suivant véhicule, suivez la grille dessinée sur le pommeau **1** ou soulevez l'anneau **2** contre la boule du levier pour pouvoir passer la marche arrière.



Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière, contact mis.

Véhicules équipés de l'aide au parking : reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « Aide au parking » pour en connaître les particularités.

FREIN À MAIN



Pour desserrer

Tirez le levier légèrement vers le haut, enfoncez le bouton-poussoir **1** et ramenez le levier au plancher.

Si vous roulez avec le frein mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord restera allumé.

Pour serrer

Tirez vers le haut.

Le levier doit parcourir environ 10 crans pour obtenir le freinage. Votre véhicule est équipé de freins arrière à rattrapage automatique d'usure, le réglage du frein à main en dehors des réparations est formellement déconseillé.



Serrez le frein à main à fond une fois que le véhicule est à l'arrêt, afin d'éviter tout déplacement intempestif.

Au cours du roulage veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré, risques de surchauffe.

DIRECTION ASSISTÉE

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt (risque de détérioration de la pompe d'assistance de direction).

Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

CONSEILS ANTIPOLLUTION, ÉCONOMIES DE CARBURANT, CONDUITE

RENAULT participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre RENAULT est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Mais la technique ne peut pas tout. Le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à l'entretien de votre véhicule, à votre conduite et à son utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez votre Représentant RENAULT les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans votre carnet d'entretien.

Il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

N'oubliez jamais que l'émission de gaz polluants est directement liée à la consommation de carburant.

Réglages moteur

- **allumage** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications qui ont été établies par nos Bureaux d'Etudes.
En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écartements spécifiés pour votre moteur. Pour cela consultez votre Représentant RENAULT.
- **ralenti** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **filtre à air, filtre à gazole** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.
- **calage de la pompe d'injection** : il doit être réglé aux valeurs prescrites.

CONSEILS ANTIPOLLUTION, ÉCONOMIES DE CARBURANT, CONDUITE (suite)

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

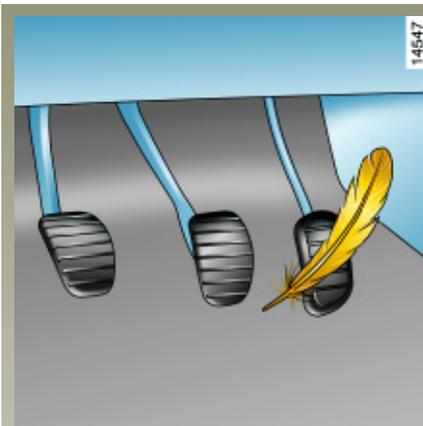
Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce voyant au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous trois secondes.

- s'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.



Conduite

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- La vitesse coûte cher.
- La conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse ».

- Freinez le moins possible en appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- Evitez les accélérations brutales.
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires.

Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible sans toutefois fatiguer le moteur.

Sur version avec transmission automatique restez de préférence en position **D**.

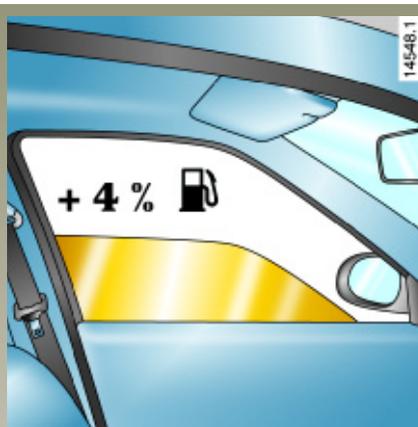
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position du pied sur l'accélérateur.
- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les voitures modernes.

- Intempéries, routes inondées.



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

CONSEILS ANTIPOLLUTION, ÉCONOMIES DE CARBURANT, CONDUITE (suite)



Conseils d'utilisation

- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez donc tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile.

Mais (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).

- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler glaces ouvertes entraîne à 100 km/h : +4% de consommation.

- Pour les véhicules équipés du conditionnement d'air, la surconsommation en cycle urbain peut atteindre 2 litres aux 100 km : Arrêtez le système lorsque vous n'en n'avez pas l'utilité.

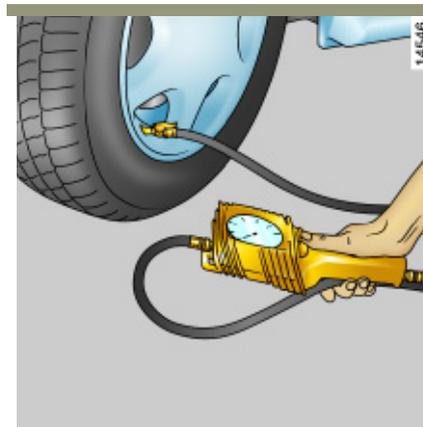
- A la pompe, évitez le plein de carburant à ras-bord, cela évite tout débordement.

- Ne conservez pas une galerie de toit vide.

- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.

- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.

- Evitez l'utilisation en « porte à porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale. Essayez de grouper vos déplacements.



Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter **l'environnement**.

- La plupart des versions sont équipées d'un système de dépollution incluant le **pot catalytique**, la **sonde lambda** et le **filtre à charbon actif** (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir).
- RENAULT a mis tout son savoir-faire en recyclage, pour réduire au maximum les impacts environnementaux à l'issue de la vie de votre véhicule.
- Votre véhicule est constitué de 90 % de pièces ou matières **recyclables** et intègre de nombreuses pièces en **plastiques ou textiles recyclés**. Pour faciliter leur recyclage, toutes les pièces plastiques ont été marquées.

- Pour protéger l'environnement, votre véhicule a une peinture et des plaquettes de frein sans plomb, ni cadmium. Nous avons d'autre part réduit de 40 % la quantité de chlore par rapport aux modèles antérieurs.

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement !

Ne jetez pas avec les ordures ménagères, les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant (batterie, piles, filtre à huile, filtre à air...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée...).

Déposez-les auprès des organismes spécialisés. Dans tous les cas, respectez les lois locales.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Ce système surveille en permanence la pression de gonflage des pneumatiques.

Les pressions doivent être ajustées à froid.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2** à **0,3** bar.

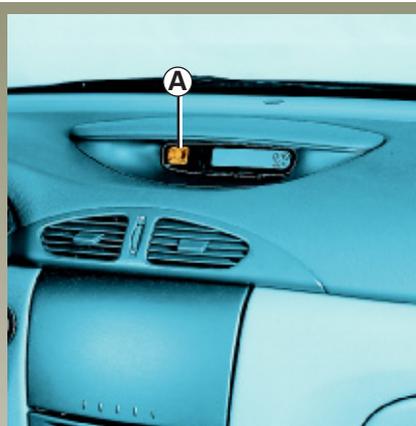
Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.



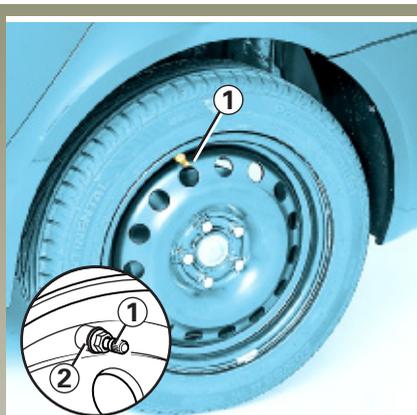
Principe de fonctionnement

Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur, implanté dans la valve de gonflage, qui mesure périodiquement la pression du pneumatique.

Le conducteur est informé en permanence du bon gonflage des pneumatiques et des éventuelles variations via l'afficheur **A**.

Pour certains véhicules, la matrice **B** complète cette information en précisant la pression de gonflage des pneumatiques, à la mise sous contact (pendant environ 20 secondes) ou en cas d'anomalie en roulage.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (suite)

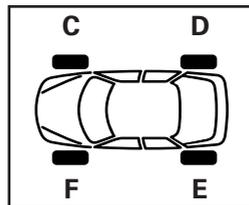


Non interchangeabilité des roues



Chacun des capteurs implantés dans les valves **1** est dédié à une seule et unique roue : il ne faut donc en aucun cas intervertir les roues.

Risque d'information erronée pouvant entraîner des conséquences graves.



Pour repérer facilement le bon positionnement de la roue, référez-vous à la couleur de la bague **2** (après nettoyage éventuel) qui entoure chacune des valves :

- **C** : bague jaune
- **D** : bague noire
- **E** : bague rouge
- **F** : bague verte

Monte de pneumatiques (remplacement de pneumatiques ou monte de pneumatiques hiver)

Le remplacement des pneumatiques nécessitant des précautions particulières, nous vous conseillons de consulter votre Représentant RENAULT.

Lecture de la pression de gonflage des pneumatiques au tableau de bord

(pour les véhicules qui en sont équipés)

Après vérification de la pression des pneumatiques du véhicule, les messages d'alertes au tableau de bord et/ou les valeurs lisibles sur la matrice **B** sont réactualisés après roulage dès que l'on dépasse 25 km/h.

Les manomètres du marché présentent des écarts de mesure de pression (appelée tolérance).

La pression qui apparaît sur la matrice **B** peut donc être différente de celle lue sur le manomètre que vous avez utilisé. C'est la pression apparaissant sur la matrice qui est à prendre en considération.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (suite)

Roue de secours

La roue de secours ne possède pas de capteur, elle n'est donc pas reconnaissable par le système.

Lorsqu'elle est montée en lieu et place d'une autre roue, le système détecte alors une anomalie de fonctionnement.

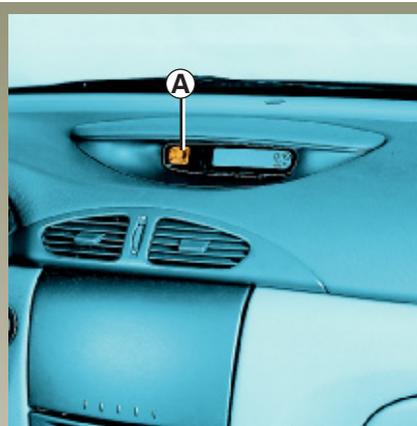
Remplacement roues / jantes...

Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, enjoliveurs...).

Consultez votre Représentant RENAULT pour connaître les accessoires compatibles avec le système et existant en RENAULT Boutique : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.

Aérosols répare-pneu

Du fait de la spécificité des roues, n'utilisez que les aérosols homologués par nos services techniques.



Affichage

L'afficheur **A** et, suivant véhicule, les témoins au tableau de bord ou la matrice **B** vous informent des éventuelles anomalies (roue dégonflée, roue crevée, système hors service...).



Vous trouverez, pages suivantes, le détail des différents allumages de témoins pour :

- les véhicules équipés uniquement de l'afficheur **A** ;
- les véhicules équipés de l'afficheur **A** et de la matrice **B**.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (suite)

Véhicules équipés uniquement de l'afficheur A

Exemples d'allumage des Témoins au tableau de bord et sur l'afficheur

 clignotant + **SERV** allumé fixe +  roue(s) en défaut clignotante(s)

Signification : la roue clignotante est légèrement dégonflée ou surgonflée, vérifiez la pression des pneumatiques.

 clignotant + **STOP** allumé fixe +  roue(s) en défaut clignotante(s)

Signification : la roue clignotante est fortement dégonflée, arrêtez-vous le plus tôt possible et vérifiez la pression des pneumatiques.

 clignotant + **STOP** allumé fixe +  allumé fixe +  roue(s) en défaut clignotante(s)

Signification : crevaison, remplacez la roue concernée ou faites appel à un Représentant RENAULT.

 allumé fixe +  roue(s) en défaut éteinte(s)

Signification : défaut dans le système (cas par exemple de la roue de secours montée sur le véhicule, de monte de pneumatiques hiver...).

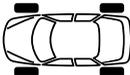
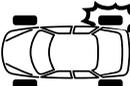
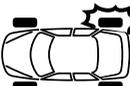
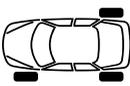
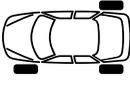
 allumé fixe

Signification : la vitesse de roulage n'est pas adaptée à la pression de gonflage des pneumatiques. Ralentissez ou gonflez les pneumatiques à la pression pleine charge (reportez-vous au tableau « Pression des pneumatiques »).

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DE PNEUMATIQUES (suite)

Véhicules équipés de l'afficheur A et de la matrice B

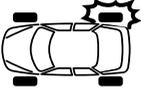
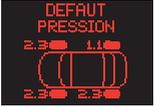
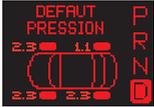
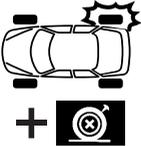
Exemples d'informations pouvant apparaître sur l'afficheur A et la matrice B.

Afficheur A	Matrice B		Interprétation des messages
	Véhicule avec boîte mécanique	Véhicule avec boîte automatique	
			"Pression OK" La pression de gonflage des pneumatiques est bonne.
			"Pression à contrôler" La roue clignotante est légèrement dégonflée ou surgonflée, vérifiez la pression des pneumatiques.
			"Défaut pression" La roue clignotante est dégonflée ou surgonflée, ralentissez et vérifiez le plus tôt possible la pression des pneumatiques.
			"Pression pneu" La vitesse de roulage n'est pas adaptée à la pression de gonflage des pneumatiques. Ralentissez ou gonflez les pneumatiques à la pression pleine charge (reportez-vous au tableau "pression des pneumatiques").
			"Défaut capteur" Défaut dans le système (cas par exemple de la roue de secours montée sur le véhicule, de monte de pneumatiques hiver...).

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PNEUMATIQUES (suite)

Véhicules équipés de l'afficheur *A* et de la matrice *B* (suite)

Exemples d'informations pouvant apparaître sur l'afficheur *A* et la matrice *B*.

Afficheur <i>A</i>	Matrice <i>B</i>		Interprétation des messages
	Véhicule avec boîte mécanique	Véhicule avec boîte automatique	
			"Défaut pression" La roue clignotante est fortement dégonflée, arrêtez-vous le plus tôt possible pour vérifier la pression ou faites appel à un Représentant RENAULT.
			"Crevaision" Remplacez la roue concernée ou faites appel à un Représentant RENAULT.

CONTROLE DYNAMIQUE DE CONDUITE : E.S.P.

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).



Principe de fonctionnement

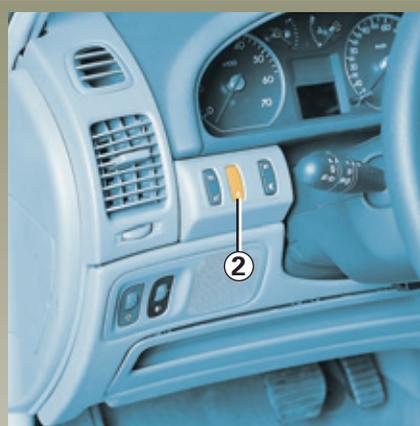
Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule, mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur certains freins et/ou sur la puissance du moteur.

Lorsque la fonction entre en service, le témoin **1** clignote ou le message **A** «E.S.P.» (suivant véhicule) s'allume pour vous en avertir.

CONTROLE DYNAMIQUE DE CONDUITE : E.S.P. (suite)



Inhibition de la fonction

La fonction est désactivée par appui sur le contacteur **2**, le témoin **1** ou le message **B** «E.S.P. OFF» (suivant véhicule) s'allume pour vous en avertir.

Cette action a pour effet de désactiver également l'antipatinage : reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « système antipatinage ».



L'E.S.P. apportant une sécurité supplémentaire, il est déconseillé de rouler avec la fonction inhibée. Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **2**.

Nota : l'E.S.P. est automatiquement réactivé à la mise sous contact du véhicule.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, il existe deux possibilités d'allumage au tableau de bord (suivant le véhicule) :

- les voyants **1** et **3** s'allument ;
- la matrice fait apparaître, alternativement, les messages **C** «Défaillance E.S.P.» et **D** «Service».

Dans les deux cas, consultez votre Représentant RENAULT.

SYSTÈME ANTIPATINAGE

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages ou d'accélération.



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).



Principe de fonctionnement

Par la présence de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement.

Si une roue tend à patiner, le système impose le freinage de celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi pour ajuster le régime moteur à l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélération.

Lorsque la fonction entre en service, le témoin **1** clignote ou le message **A** «E.S.P.» (suivant véhicule) s'allume pour vous en avertir.

SYSTÈME ANTIPATINAGE (suite)



Inhibition de la fonction

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue,... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par appui sur le contacteur **2**.

Le témoin **1** ou le message **B** «E.S.P. OFF» (suivant véhicule) s'allume pour vous en avertir.



L'inhibition de la fonction a pour effet de désactiver aussi la fonction E.S.P. : reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « contrôle de trajectoire : E.S.P. ».

Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **2**.

Nota : la fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, il existe deux possibilités d'allumage, au tableau de bord (suivant le véhicule) :

- les voyants **1** et **3** s'allument ;
- la matrice fait apparaître, alternativement, les messages **C** «Défaillance E.S.P.» et **D** «Service».

Dans les deux cas, consultez votre Représentant RENAULT.

SYSTÈME ANTIBLOCCAGE DES ROUES : ABS

Lors d'un freinage intensif, maîtriser la distance d'arrêt et conserver le contrôle du véhicule sont les deux objectifs essentiels. Cependant, selon la nature du sol, les conditions atmosphériques et vos réactions, les dangers liés à la perte d'adhérence existent : blocage des roues et perte de la direction. Pour éviter ces risques vous disposez du système d'antiblocage des roues (ABS).

L'apport en sécurité tient dans ce que le dispositif de régulation du freinage évite le blocage des roues, même à l'occasion d'un coup de frein violent mal dosé, et permet de garder le pouvoir de diriger le véhicule et ainsi de conserver la maîtrise de sa trajectoire. Dans ces conditions des manœuvres d'évitement d'un obstacle par contournement, tout en freinant, sont alors parfaitement possibles.

De plus ces conditions permettent d'optimiser les distances d'arrêt notamment quand l'adhérence devient précaire (sol mouillé, glissant, revêtement hétérogène).

S'il permet cette optimisation, le système ABS ne permet en aucun cas d'augmenter les performances qui sont physiquement liées aux conditions locales d'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence habituelles doivent donc toujours être impérativement respectées (distances entre les véhicules etc.).

En effet, le fait de disposer de plus de sécurité ne doit pas vous inciter à prendre de plus grands risques.

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par une pulsation plus ou moins importante ressentie dans la pédale de frein. Ces manifestations sensibles vous préviendront que vous êtes à la limite de l'adhérence entre les pneumatiques et le sol et que votre conduite devra être adaptée à l'état de la chaussée.

SYSTÈME ANTIBLOPAGE DES ROUES : ABS (suite)

En cas de défaillance du dispositif ABS deux situations sont à considérer :

1 - Le voyant orange  est allumé au tableau de bord.

Votre freinage est toujours assuré mais sans antiblocage de roue. Consultez rapidement un Représentant RENAULT.



2 - Le voyant orange  et le voyant rouge incident de frein  sont allumés au tableau de bord.

Ceci est l'indice d'une défaillance des dispositifs de freinage et d'ABS. Votre freinage peut être partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel rapidement à un Représentant RENAULT.

La modulation du freinage assurée par l'ABS est indépendante de l'effort appliqué à la pédale de frein. Ainsi, en cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage).

ASSISTANCE AU FREINAGE D'URGENCE

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et permet d'atteindre au plus vite la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de détresse

Ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur



Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous permet de décider d'une vitesse maximum de roulage.

Cela peut se révéler utile, par exemple, en circulation urbaine ou dans des zones avec restriction de vitesse (travaux sur route), etc.

Le système est fonctionnel à partir d'une vitesse de roulage d'environ 30 km/h.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Mémorisation de la vitesse limitée et variation croissante de la vitesse limitée.
- 3 Rappel de la vitesse limitée mémorisée.
- 4 Arrêt de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée).
- 5 Mémorisation de la vitesse limitée et variation décroissante de la vitesse limitée.



Témoin

Ce témoin orange s'allume au tableau de bord pour indiquer que la fonction limiteur est en service.

Suivant le véhicule, l'information de la vitesse mémorisée apparaît sur le tableau de bord : soit au niveau de l'ordinateur de bord **6** soit au niveau de la matrice **7** «limiteur de vitesse».

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (suite)



Mise en service

Pressez le contacteur **1** côté



Le témoin s'allume au tableau de bord et, suivant véhicule, l'ordinateur de bord ou la matrice passe en fonction « limiteur de vitesse ».

Mise en limitation de vitesse

A vitesse stabilisée (environ 30 km/h) et sur le bon rapport de vitesse (pour les véhicules à boîte de vitesses mécanique), pressez le contacteur **2** : la vitesse est mémorisée.

Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, appuyez sur la pédale d'accélérateur jusqu'à arriver à la vitesse limitée.

Au-delà, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas d'urgence (voir paragraphe « dépassement de la vitesse limitée »).



Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant (par appuis successifs ou par appui continu) sur :

- la touche **2** pour augmenter la vitesse,
- la touche **5** pour diminuer la vitesse.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (suite)

Dépassement de la vitesse limitée

Cas d'urgence

A tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement de vitesse, la vitesse clignote au tableau de bord (matrice ou ordinateur de bord) pour vous en informer.

L'urgence passée, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse limitée avant l'action d'urgence.

Impossibilité pour la fonction, de tenir la vitesse limitée

Lorsque la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système (par exemple en cas de forte descente), la vitesse clignote au tableau de bord (matrice ou ordinateur de bord) pour vous en informer.



Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur :

- la touche **4**, dans ce cas la vitesse limitée reste mémorisée,
- la touche **1**, dans ce cas il n'y a plus de vitesse limitée mémorisée.

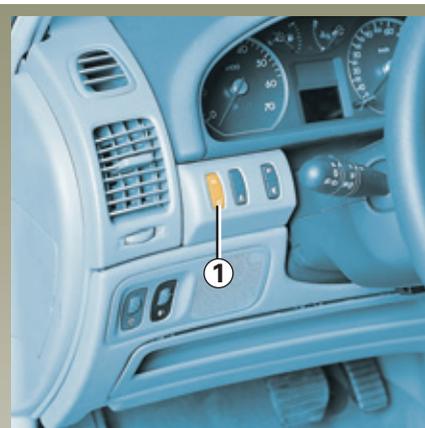
L'extinction du témoin au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur la touche **3**.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur



Lorsque les conditions de circulation le permettent (circulation fluide ou sur autoroute) le régulateur de vitesse vous donne la possibilité d'enlever le pied de l'accélérateur, votre véhicule continuant alors à rouler à la vitesse choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable d'une façon continue à partir de 30 km/h.



Commandes

- 1 contacteur général Marche/arrêt
- 2 Mémorisation de la vitesse réglée et variation croissante de la vitesse réglée
- 3 Rappel de la vitesse réglée mémorisée
- 4 Arrêt de la fonction (avec mémorisation de la vitesse réglée)
- 5 Mémorisation de la vitesse réglée et variation décroissante de la vitesse réglée



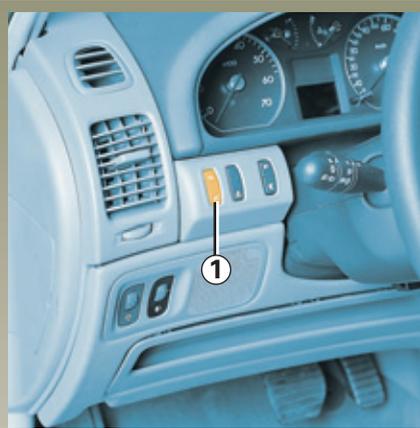
Témoin



Ce témoin vert s'allume au tableau de bord pour indiquer que la fonction régulateur est en service.

Suivant le véhicule, l'information de la vitesse mémorisée apparaît sur le tableau de bord : soit au niveau de l'ordinateur de bord **6** soit au niveau de la matrice **7** « régulateur de vitesse ».

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (suite)



Mise en service

Pressez le contacteur **1** côté



Le témoin s'allume au tableau de bord et, suivant véhicule, l'ordinateur de bord ou la matrice passe en fonction « régulateur de vitesse ».

Mise en régulation de vitesse

A vitesse stabilisée (environ 30 km/h) et sur le bon rapport de vitesse (pour les véhicules à boîte de vitesses mécaniques), pressez le contacteur **2** : la vitesse est mémorisée.



Conduite

Lorsqu'une vitesse régulée est mémorisée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

Variation de la vitesse régulée

Vous pouvez faire varier la vitesse régulée en agissant (par appuis successifs ou par appui continu) sur :

- la touche **2** pour augmenter la vitesse,
- la touche **5** pour diminuer la vitesse.

Dépassement de la vitesse régulée

Cas d'urgence

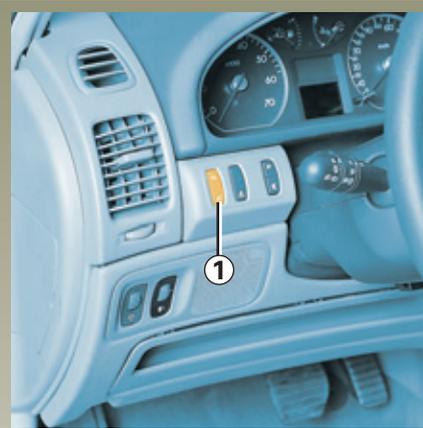
A tout moment, il est possible de dépasser la vitesse régulée en agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement de vitesse la vitesse clignote au tableau de bord (matrice ou ordinateur de bord) pour vous en informer.

L'urgence passée, relâchez la pédale d'accélérateur : votre véhicule reprend automatiquement la vitesse régulée initiale, le témoin s'éteint.

Impossibilité pour la fonction, de tenir la vitesse régulée

Lorsque la vitesse régulée ne peut être maintenue par le système (par exemple en cas de forte pente), la vitesse clignote au tableau de bord (matrice ou ordinateur de bord) pour vous en informer.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (suite)



Arrêt de la fonction

La fonction est interrompue lorsque vous agissez sur :

- la pédale de frein,
- la pédale d'embrayage ou le passage en position neutre pour les véhicules à boîte automatique,
- la touche **4**, dans ce cas la vitesse régulée reste mémorisée,
- la touche **1**, dans ce cas il n'y a plus de vitesse régulée mémorisée.

L'extinction du témoin au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



Rappel de la vitesse régulée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur la touche **3** à condition de rouler à une vitesse d'environ 30 km/h.



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

AIDE AU PARKING

Principe de fonctionnement

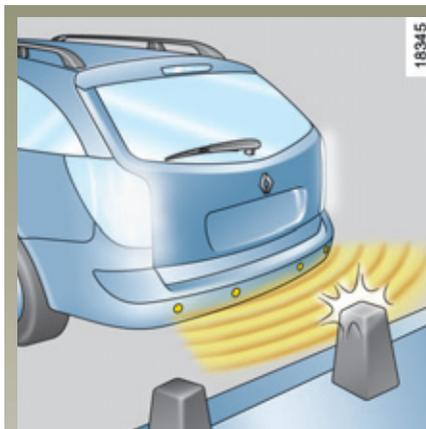
Des détecteurs à ultrasons, implantés dans le bouclier arrière du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Cette mesure se traduit par des bips sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 25 centimètres du véhicule.

Nota : veillez à ce que les détecteurs ultrasons ne soient pas occultés (saletés, boue, neige, etc.).

Traction d'une remorque ou caravane

A chaque passage de marche arrière, le système détecte automatiquement un obstacle. Dans ce cas, il est possible de faire désactiver la fonction par l'installation d'un interrupteur : adressez-vous à votre Représentant RENAULT.



Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement un bip sonore retentit, pendant environ 5 secondes, au passage de la marche arrière pour vous en avertir. Consultez votre Représentant RENAULT.

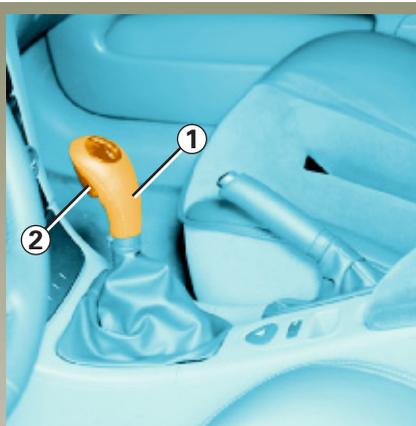


Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres de marche arrière.

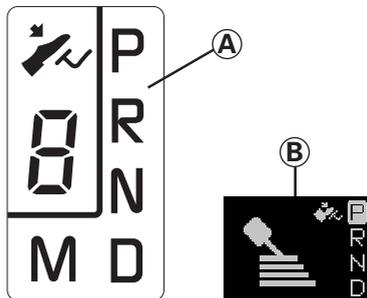
Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles (tels qu'un enfant, un animal, poussette, vélo...) ou un obstacle trop petit ou trop fin (pierre de taille moyenne, piquet très fin...) lors de la manœuvre.

BOÎTE AUTOMATIQUE



Levier de sélection 1

La barrette témoin **A** ou, suivant véhicule la matrice **B** vous informe du positionnement du levier 1.



- P** : parking
- R** : marche arrière
- N** : point mort
- D** : mode automatique
- M** : mode manuel
- 8** : affichage du rapport engagé en mode manuel
-  : voyant d'appui sur la pédale de frein pour quitter le levier de la position **P**
-  : voyant de demande de positionner le levier en **P** ou **N**

Mise en route

Le levier en position **P** ou **N**, mettez le contact.

Pied sur la pédale de frein (le voyant s'éteint), quittez la position **P**.

L'engagement du levier en position **D** ou **R** ne doit se faire qu'à l'arrêt. Pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.

Par mesure de sécurité, pour quitter la position **P**, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein avant de presser le bouton de déverrouillage 2.

Conduite en mode automatique

Engagez le levier en position **D**. Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car l'« automatisme » tient compte de la charge de la voiture, du profil de la route et du style de conduite choisi.

BOÎTE AUTOMATIQUE (suite)

Accélération et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

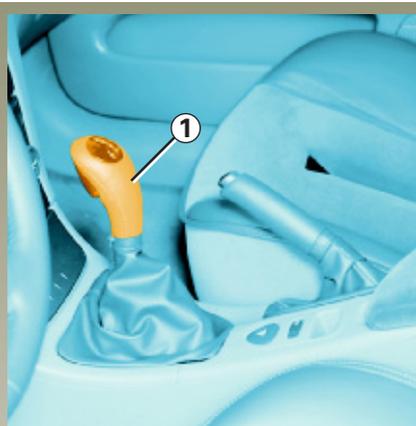
Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.

Conduite en mode manuel

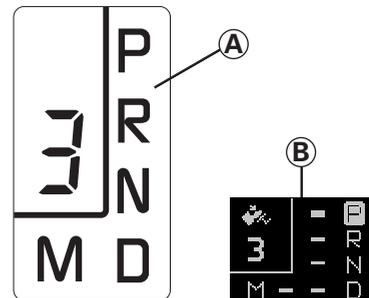
Le levier de sélection **1** en position **D**, amenez le levier vers la gauche : le témoin **M** et le rapport engagé s'allument au tableau de bord.

Des impulsions successives sur le levier **1** permettent de passer les rapports de vitesse manuellement.

- pour descendre les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'arrière.
- pour monter les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'avant.



Les rapports de vitesse engagés apparaissent au tableau de bord : soit sur la barrette témoin **A** soit sur la matrice **B** (suivant véhicule).



Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (ex : protection du moteur, mise en action du contrôle dynamique de conduite : E.S.P..) « l'automatisme » peut imposer de lui-même le rapport.

De même, pour éviter des « fausses manœuvres », le changement de rapport peut être refusé par « l'automatisme » : dans ce cas l'affichage du rapport clignote quelques secondes pour vous en avertir.

BOÎTE AUTOMATIQUE (suite)

Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à une vitesse basse.

Situations exceptionnelles

- **Si le profil de la route et sa sinuosité** ne permettent pas de se maintenir en mode automatique (ex : en montagne), il est conseillé de passer en mode manuel.
Ceci afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par « l'automatisme » en montée, et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.
- **Par temps très froid**, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position **P** ou **N** et d'engager le levier en **D** ou **R**.
- **Véhicule non équipé du système antipatinage** : sur route glissante ou à faible adhérence, pour éviter le patinage au démarrage, il convient de passer en mode manuel et de sélectionner le deuxième rapport avant de démarrer.

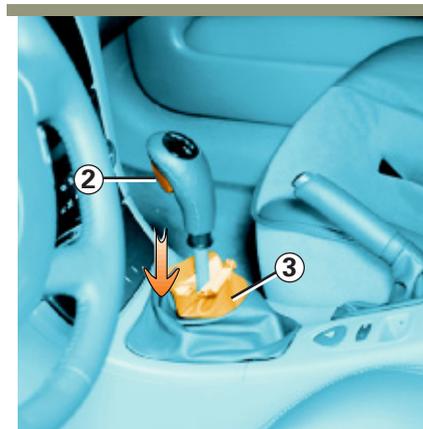
Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position **P** : la boîte est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.

Serrez le frein à main.

Anomalie de fonctionnement

-  **En roulant**, si ce témoin s'allume, il indique une défaillance. Consultez au plus tôt un Représentant RENAULT.
-  et  : **en roulant**, si ces témoins s'allument simultanément, évitez, lorsque la circulation vous oblige à vous arrêter, de laisser le levier en position **D** (ou **R**) : revenez systématiquement en position **N** le temps de l'arrêt. Consultez au plus tôt un Représentant RENAULT.
- **Dépannage d'un véhicule à boîte automatique**, reportez-vous au paragraphe « remorquage » en chapitre 5.



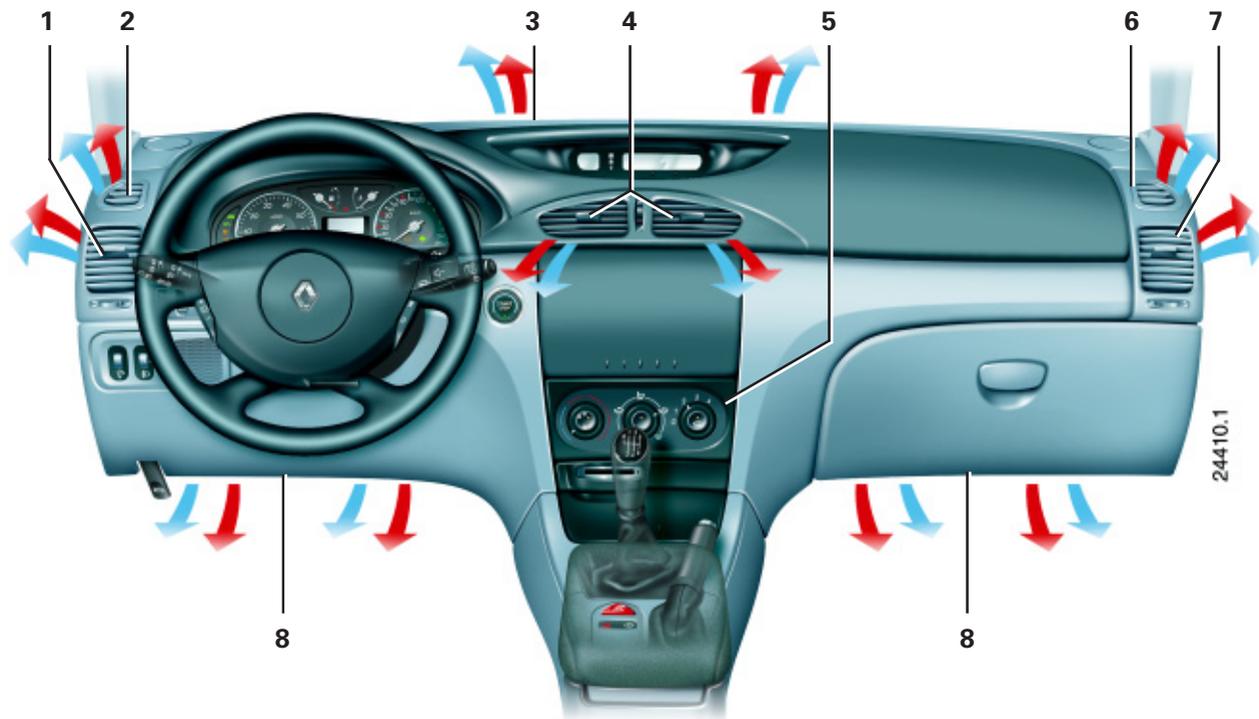
- **A la mise en route**, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier. Pour cela, dégrafez la partie supérieure du soufflet **3**.

Appuyez simultanément sur le bouton situé sous le soufflet et le bouton de déverrouillage **2** pour déplacer le levier de la position **P**.

Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs	3.02 - 3.03
Chauffage et air conditionné	3.04 → 3.19
Lève-vitres	3.20 → 3.23
Pare-brise	3.23
Pare-soleil	3.24
Toit ouvrant	3.25 - 3.26
Éclairage intérieur	3.27 - 3.28
Rangements / aménagements habitacle	3.29 → 3.33
Cendriers - Allume-cigares	3.34
Banquette arrière	3.35
Coffre à bagages	3.36
Lunette arrière ouvrante	3.37
Cache-bagages	3.38
Rangements / aménagements coffre à bagages	3.39
Transport d'objets : dans le coffre	3.40
filet de séparation	3.41 - 3.42

AÉRATEURS (sorties d'air)



1 - aérateur latéral gauche

2 - frise de désembuage vitre latérale gauche

3 - frises de désembuage pare-brise

4 - aérateurs centraux

5 - tableau de commandes

6 - frise de désembuage vitre latérale droite

7 - aérateur latéral droit

8 - sortie chauffage pieds des occupants avant et arrière

AÉRATEURS



Débit

Manœuvrez la molette **1** ou **4** (au-delà du point dur).

 : ouverture maximale.

 : fermeture.

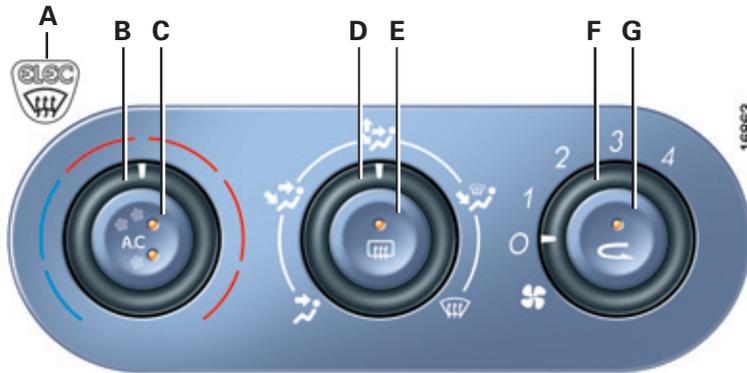


Orientation

Droite/gauche : manœuvrez les curseurs **2** ou **3**.

Haut/bas : baissez ou levez les curseurs **2** ou **3**.

CHAUFFAGE / AIR CONDITIONNÉ



Réglage de la température de l'air

Manœuvrez la commande **B**.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la température est élevée.

Les commandes

A - témoin de fonctionnement du pare-brise électrique

B - réglage de la température d'air

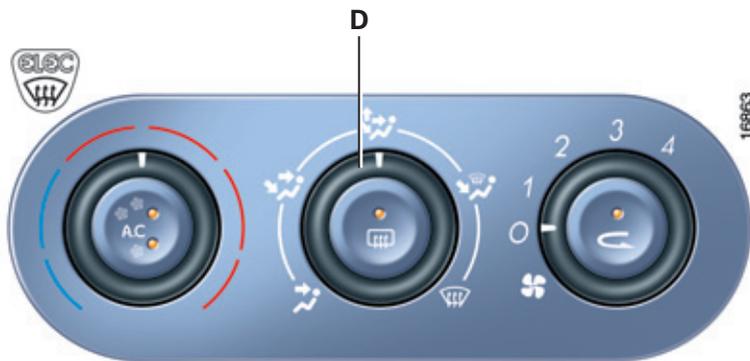
C - mise en service de l'air conditionné

D - répartition de l'air dans l'habitacle

E - mise en service de la lunette arrière dégivrante et du pare-brise électrique

F - réglage de la quantité d'air pulsée dans l'habitacle

G - mise en service du recyclage d'air



Répartition de l'air dans l'habitacle

Manceuvrez la commande *D*.

Position

Tout le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales.

Position

Le flux d'air est réparti entre les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales et les pieds des occupants avant et arrière.

Position

Le flux d'air est dirigé entre les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales, les pieds des occupants avant et arrière et vers les aérateurs.

Position

Le flux d'air est dirigé vers tous les aérateurs et les pieds des occupants avant et arrière.

Position

Le flux d'air est dirigé uniquement vers tous les aérateurs.



Réglage de la quantité d'air pulsé dans l'habitacle

Utilisation usuelle

Manœuvrez la commande **F** (de 1 à 4).

La ventilation dans l'habitacle du véhicule est dite à air soufflé. C'est le ventilateur qui détermine le débit d'air et qui permet la stabilité de la température dans l'habitacle.

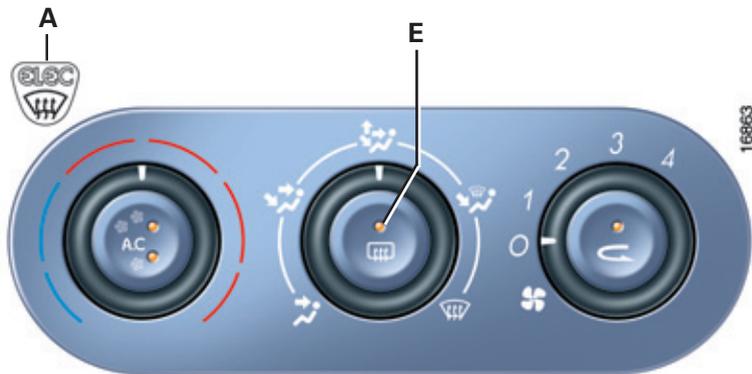
Plus la commande est positionnée vers la droite, plus le débit d'air est important.

Utilisation ponctuelle

La commande **F** en position **0**.

Dans cette position :

- l'air conditionné s'arrête automatiquement même si la touche **C** est activée ;
- la vitesse de ventilation de l'air soufflé dans l'habitacle est nulle ;
- il y a néanmoins un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.



Lunette arrière dégivrente et pare-brise dégivrant (suivant véhicule)

Véhicule sans pare-brise dégivrant électrique

Appuyez sur la touche **E** (le témoin de fonctionnement s'allume).

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants.

Pour l'arrêter, il y a deux possibilités :

- elle s'arrête après une durée déterminée par le système ;
- en appuyant de nouveau sur la touche **E**.

Véhicule avec pare-brise dégivrant électrique

Des appuis successifs sur la touche **E** permettent de choisir :

- la mise en fonction du dégivrage et désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants : le témoin de fonctionnement de la touche **E** s'allume ;
- la mise en fonction du dégivrage/désembuage de la lunette arrière, des rétroviseurs dégivrants et le dégivrage/désembuage très rapide du pare-brise : le témoin de fonctionnement de la touche **A** s'allume.

Pour arrêter ces fonctions :

- elles s'arrêtent automatiquement après une durée déterminée par le système ;
- appuyez de nouveau sur la touche **E**.



Commande de l'air conditionné **A.C**

La commande **C** assure la mise en fonction ou l'arrêt de l'air conditionné. Des appuis successifs sur la touche **C** permettent de choisir :

- la fonction « air conditionné économique ». Le témoin **C1** est allumé. Le système détermine le niveau de refroidissement juste nécessaire pour limiter la consommation de carburant ;

- la fonction « air conditionné maximum ». Le témoin **C2** est allumé. Le refroidissement est maximal ;
- l'arrêt de l'air conditionné.

Il n'y a pas d'air froid lorsque la commande **F** est sur la position **0**, même si la touche **C** est activée (le témoin s'éteint).

L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

Nota :

- à tout moment, vous pouvez modifier la température de l'air conditionné en agissant sur la commande **B**.
- l'air conditionné peut être utilisé dans toutes les conditions, mais il ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse.



Commande de l'air conditionné (suite)

Non production d'air froid

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon, arrêtez le fonctionnement de l'air conditionné (appuyez sur la touche **C** de manière à ce que les témoins intégrés soient éteints) et consultez un Représentant RENAULT.



Ne pas ouvrir le circuit, le fluide frigorigène est dangereux pour les yeux et pour la peau.



Mise en service du recyclage d'air (avec isolation de l'habitacle)

Appuyez sur la commande **G**, le témoin de fonctionnement s'allume.

Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

Le recyclage d'air permet :

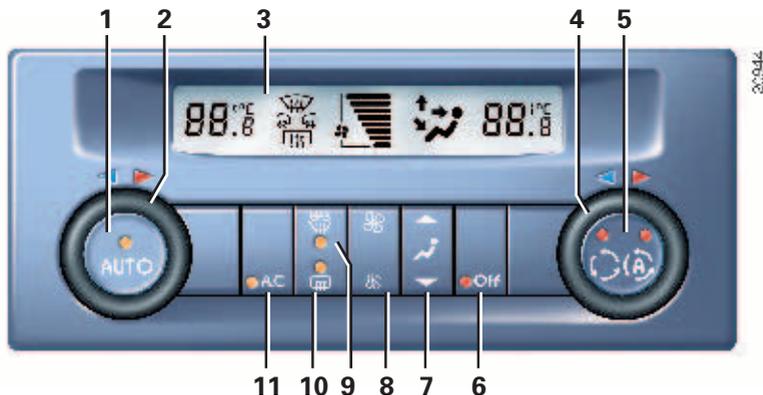
- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- d'atteindre avec plus d'efficacité la température souhaitée dans l'habitacle.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant de nouveau sur la touche **G** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

La durée de fonctionnement en recyclage d'air est limitée par le système sauf pour des températures extérieures élevées : le témoin de la commande **G** s'éteint.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE



Les commandes

- 1 - touche de mise en mode automatique
- 2 - bouton de réglage de la température à gauche
- 3 - afficheur
- 4 - bouton de réglage de la température à droite

- 5 - touche de recyclage d'air et de mise en fonction du recyclage automatique
- 6 - touche d'arrêt du système
- 7 - touche de réglage de répartition d'air
- 8 - touche de réglage de la vitesse de ventilation

- 9 - touche « voir clair » pour le désembuage et le dégivrage des vitres
- 10 - touche de dégivrage lunette arrière
- 11 - touche de conditionnement d'air

Les touches **1, 5, 6, 9, 10** et **11** intègrent des témoins de fonctionnement :

- témoin allumé, la fonction est en service,
- témoin éteint, la fonction n'est pas en service.



Le confort ambiant : mode automatique

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité.

Mise en action du mode automatique

Appuyez sur la touche **1**, le témoin de fonctionnement s'allume.

La climatisation gère indépendamment le niveau de confort côté gauche (bouton de réglage **2**) et côté droit (bouton de réglage **4**).

- pour augmenter la température, tournez le bouton **2** ou **4** vers la droite ;
- pour descendre la température, tournez le bouton **2** ou **4** vers la gauche.

Le niveau de confort peut être réglé de 16 à 26°C.

L'appui sur la touche Auto **1** met en service également la fonction recyclage automatique (le témoin **5b** s'allume).

Particularité

Pour certains véhicules, la carte RENAULT mémorise des réglages sélectionnés par l'utilisateur : les choix de réglages de niveau de confort en font partie. Il est donc conseillé de garder toujours la même carte RENAULT de manière à retrouver ses réglages personnels.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)

Le confort ambiant : mode automatique (suite)

Fonctionnement

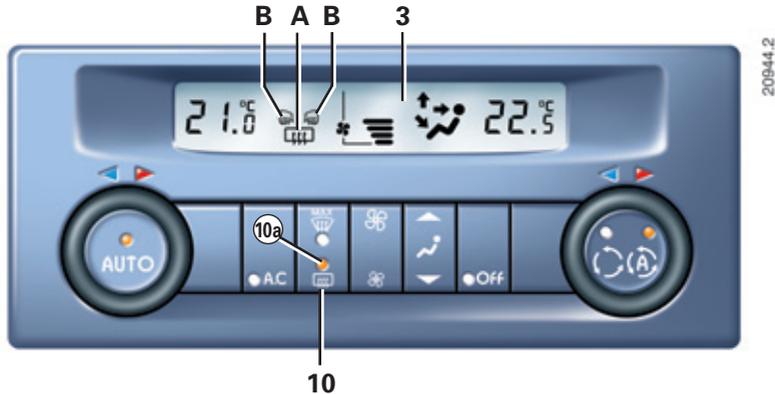
Pour atteindre et maintenir le niveau de confort choisi et pour maintenir une bonne visibilité, le système agit sur :

- la vitesse de ventilation ;
- la répartition d'air ;
- la gestion du recyclage d'air ;
- la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air ;
- la température de l'air soufflé à droite ou à gauche ;
- la mise en route automatique du désembuage-dégivrage de la lunette arrière et/ou du pare-brise pour les véhicules qui en sont équipés.

Les valeurs de température affichées traduisent un niveau de confort.

Lors du démarrage du véhicule par ambiance froide ou par ambiance chaude, le fait d'augmenter ou de diminuer la valeur affichée ne permet en aucun cas d'atteindre plus rapidement le confort (quel que soit le niveau de confort indiqué, le système optimise la montée ou la descente en température).

D'une façon générale, sauf gêne particulière, les aérateurs de planche de bord doivent rester constamment ouverts quelles que soient les conditions climatiques.



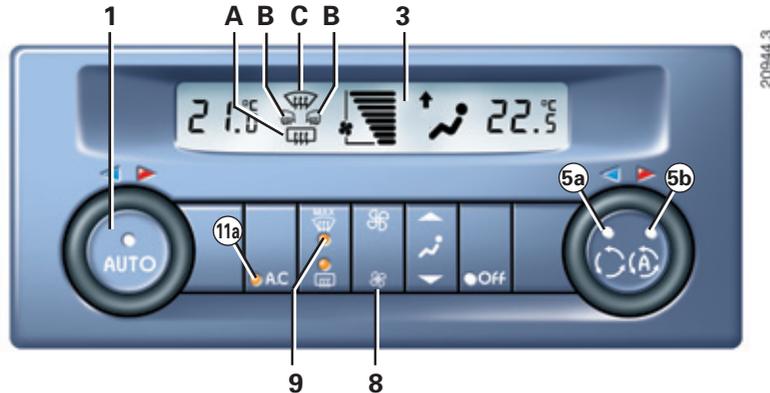
Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur la touche **10**, le témoin de fonctionnement **10a** s'allume et les témoins **A** et **B** apparaissent sur l'afficheur **3**.

Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants.

Pour sortir de cette fonction :

- elle s'arrête automatiquement après une durée déterminée par le système ;
- appuyez de nouveau sur la touche **10**.



Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **9**, le témoin de fonctionnement s'allume et les témoins **A**, **B** et **C** apparaissent sur l'afficheur **3**.

Le témoin de la touche Auto s'éteint : le mode de fonctionnement n'est plus automatique pour la répartition d'air.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise, des vitres latérales avant, des rétroviseurs et de la lunette arrière. Pour plus d'efficacité, elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air (témoin **11a** allumé) et la suppression du recyclage d'air (témoins **5a** et **5b** éteints).

Le débit d'air optimum est alors dirigé vers les sorties d'air du pare-brise et des vitres latérales avant.

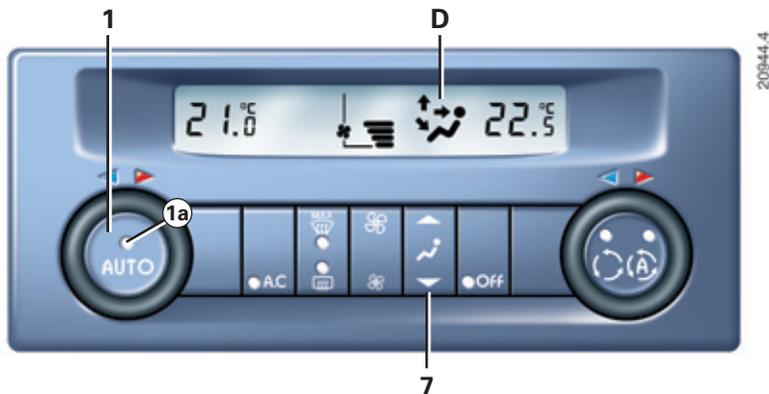
Particularité

L'utilisation de cette fonction met aussi en service le pare-brise dégivrant électrique pour les véhicules qui en sont équipés.

Nota : si vous désirez modifier le débit d'air (qui peut produire un certain niveau sonore dans l'habitacle), agissez sur la touche **8**.

Pour sortir de cette fonction, deux possibilités :

- appuyez sur la touche Auto **1** (témoin allumé) ;
- appuyez de nouveau sur la touche **9** (le témoin s'éteint).



Fonctionnement personnalisé de la répartition d'air

Le fonctionnement normal du système est le mode automatique, mais il vous est possible de modifier le choix imposé par le système (quantité d'air...).

Appuyez sur la touche 7, vous sortez du mode automatique (témoin 1a éteint).

Il y a six choix possibles de répartition d'air, obtenus par appuis successifs sur la touche 7. Les flèches du témoin D vous informent du choix retenu :

- la flèche vers le haut représente un flux d'air diffusé sur les frises de désembuage du pare-brise ;
- la flèche vers le bas représente un flux d'air diffusé sur les pieds des occupants ;
- la flèche horizontale représente un flux d'air diffusé aux aérateurs de la planche de bord.

Le choix manuel de la répartition d'air éteint le témoin de fonctionnement de la touche 1 (mode automatique) mais seule la répartition d'air n'est plus contrôlée automatiquement par le système.

Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche 1.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

En appuyant sur la touche **11**, vous sortez du mode automatique : le témoin de la touche **1** s'éteint.

La touche **11** permet de mettre en service (témoin allumé) ou d'arrêter (témoin éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

Nota : la fonction « voir clair » entraîne automatiquement le fonctionnement de l'air conditionné (témoin allumé). Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **1**.



Modification de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

En appuyant sur le bas ou le haut de la touche **8**, vous sortez du mode automatique (le témoin de la touche **AUTO 1** s'éteint). Cette touche permet d'augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

En mode automatique, par ambiance extérieure froide, la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale : elle augmente jusqu'à ce que la température du moteur soit suffisante pour permettre de réchauffer l'air de l'habitacle. Cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)

Utilisation en air recyclé

Des appuis successifs sur la touche **5** permettent d'obtenir :

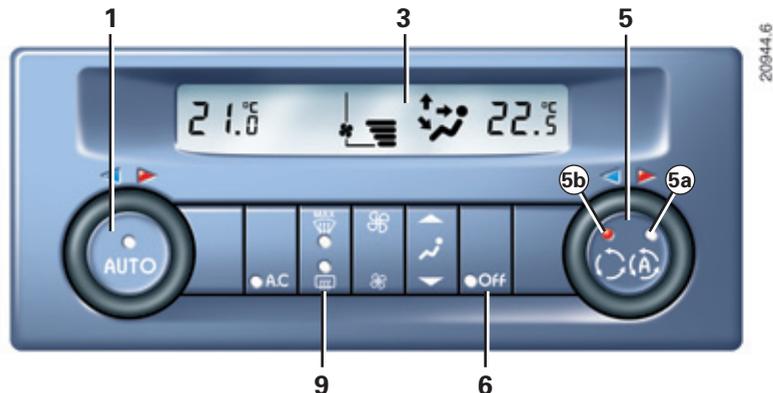
- le recyclage automatique (témoin de fonctionnement **5a** allumé) ;
- le recyclage imposé (témoin de fonctionnement **5b** allumé) ;
- l'air extérieur.

Pendant le recyclage, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

Le recyclage d'air permet de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...).

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur ou recyclage automatique) en appuyant à nouveau sur la touche **5** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.



Fonction recyclage automatique

Le témoin **5a** allumé, le système analyse la qualité de l'air extérieur et, lorsque cela est nécessaire, isole l'habitacle automatiquement.

Arrêt de l'installation

Appuyez sur la touche **6**.

Le témoin de fonctionnement s'allume. Il n'apparaît plus d'information sur l'afficheur **3**. L'installation est arrêtée. Cette fonction isole l'habitacle de l'ambiance extérieure.

Pour sortir de cette fonction, appuyez sur la touche **1** ou **9**.

AIR CONDITIONNÉ : DIVERS

Non production d'air froid

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le fonctionnement de la climatisation et faites appel à un Représentant RENAULT.

Ne pas ouvrir le circuit de fluide frigorigène.

Consommation

Lorsque l'air conditionné est en fonctionnement, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain).

Anomalie de fonctionnement

Si vous constatez une baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné, cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre d'entrée d'air.

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez votre Représentant RENAULT.

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater la présence d'eau, provenant de la condensation, sous le véhicule.

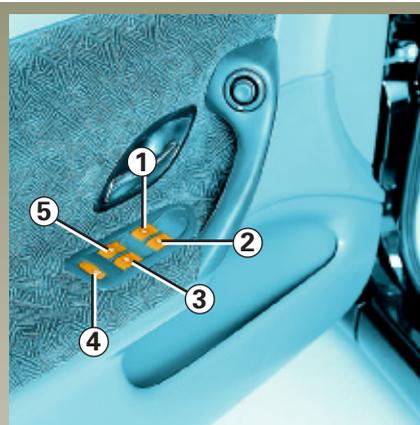
Véhicules équipés d'un réchauffeur additionnel

Certains véhicules sont équipés d'un réchauffeur additionnel qui permet d'obtenir un chauffage plus rapide de l'habitacle.

Ce dispositif ne fonctionne que moteur tournant et par temps froid.

Pendant son fonctionnement, il est normal de constater un peu de fumée du côté droit du véhicule provenant du système d'échappement du réchauffeur.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES



Contact mis

- Appuyez sur le contacteur de la vitre concernée pour la baisser jusqu'à la hauteur désirée (nota : les vitres arrière ne descendent pas complètement) ;
- soulevez le contacteur de la vitre concernée pour la lever jusqu'à la hauteur désirée.



De la place conducteur

Agissez sur le contacteur :

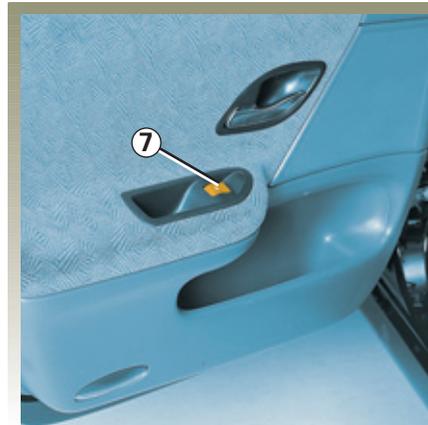
- **1** pour le côté conducteur ;
- **2** pour le côté passager avant ;
- **3** et **5** pour les passagers arrière.

De la place passager avant

Agissez sur le contacteur **6**

Des places arrière

Agissez sur le contacteur **7**

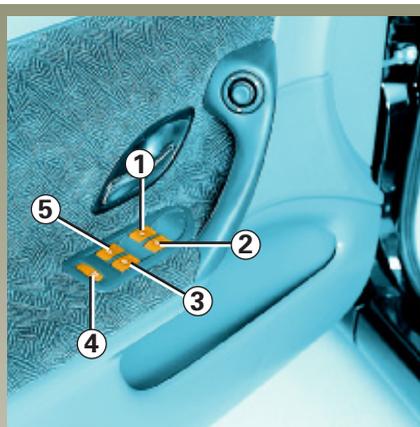


Sécurité enfant

Le contacteur **4** interdit le fonctionnement des lève-vitres arrière.

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT insérée dans le lecteur de carte et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner les lève-vitres électriques et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES IMPULSIONNELS



Le mode impulsif s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques décrit précédemment. Lorsqu'il est présent dans le véhicule, il peut équiper :

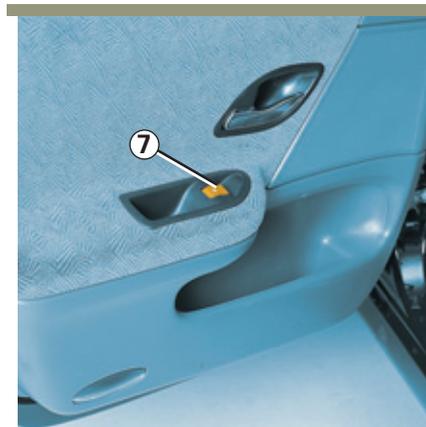
- la vitre conducteur ;
- les deux vitres avant ;
- les quatre vitres.

Agissez sur les contacteurs **1, 2, 3, 5, 6** ou **7**.



Le système fonctionne :

- contact mis ;
- contact coupé jusqu'à la première ouverture/fermeture des portes avant (limité à environ 20 minutes).



Sécurité enfant

Le contacteur **4** interdit le fonctionnement des lève-vitres arrière.

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT insérée dans le lecteur de carte et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner les lève-vitres électriques et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES IMPULSIONNELS (suite)

Mode impulsif

- **Appuyez à fond et brièvement** sur le contacteur concerné : la vitre s'abaisse complètement.
- **Soulevez à fond et brièvement** le contacteur concerné : la vitre se lève complètement.

Une action sur le contacteur durant le fonctionnement arrête la course de la vitre.

Mode non impulsif

- **Appuyez à mi-course** sur le contacteur concerné pour baisser la vitre, relâchez à la hauteur désirée ;
- **Soulevez à mi-course** le contacteur concerné pour lever la vitre, relâchez à la hauteur désirée.

Fermeture à distance des vitres (pour les véhicules qui en sont équipés).

Lorsque vous verrouillez les portes, de l'extérieur, à l'aide de la carte RENAULT, et que vous **maintenez une pression supérieure à 2 secondes sur le bouton de verrouillage de la carte RENAULT**, les vitres se ferment automatiquement.

Particularité

Lorsqu'une vitre rencontre une résistance en fin de course (ex. : doigts d'une personne, patte d'animal, branche d'arbre...) elle s'arrête puis redescend d'environ 5 centimètres.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque la vitre rencontre une résistance en fin de course, elle s'arrête puis redescend d'environ 5 centimètres.

En cas de non fonctionnement de fermeture d'une vitre, le système bascule en mode continu : appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à fermeture de la vitre puis maintenez l'appui sur le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde pour réinitialiser le système.

Si besoin, adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

LÈVE-VITRES MANUELS



Lève-vitres manuels arrière

Manœuvrez la manivelle **1**

PARE-BRISE

Pare-brise à couches réfléchissantes

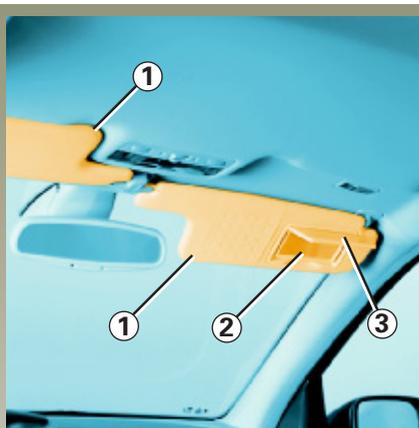
Ce procédé permet de limiter le flux solaire (en particulier les infrarouges) par réfléchissement.

Il existe deux zones permettant l'usage de cartes d'autorisation de passages (ex. : badges pour autoroutes, badges de parkings, etc.), situées de part et d'autre du rétroviseur.

Vitres latérales en verre feuilleté

En cas d'endommagement (fêlure), il est conseillé de faire remplacer la vitre concernée : risque de coupure si un passant ou un occupant du véhicule frôle la vitre.

PARE-SOLEIL



Pare-soleil avant

Abaissez le pare-soleil **1**.

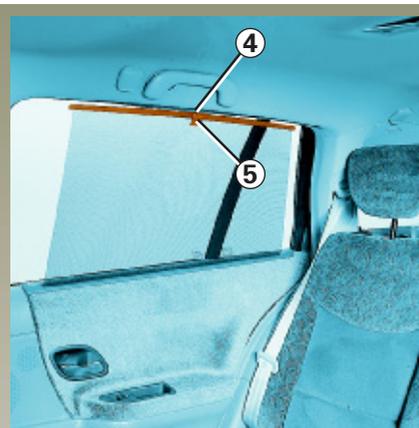
Miroirs de courtoisie **2** non éclairants

Soulevez le couvercle **3**.

Miroirs de courtoisie éclairants

Soulevez le couvercle **3**.

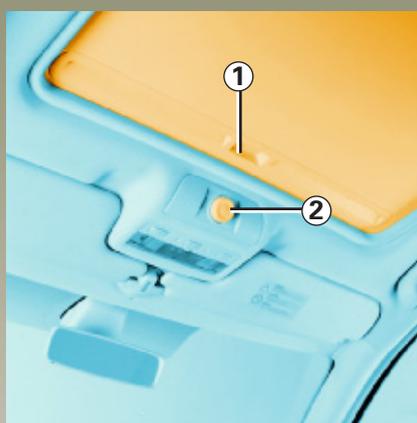
L'éclairage est automatique.



Store pare-soleil arrière

Tirez vers le haut le pare-soleil à l'aide de la languette **5** jusqu'à venir engager le crochet **4** dans le logement (assurez-vous du bon encliquetage du crochet).

TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE

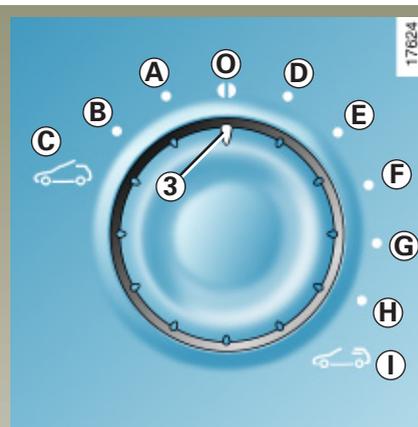


Avant de passer d'un mode d'ouverture à l'autre, le toit doit être complètement fermé.

Pour l'entrebâiller

Contact mis :

- **ouverture** : tirez le véлум 1 vers l'arrière puis amenez le repère 3 du bouton 2 en position **A**, **B** ou **C** suivant l'entrebâillement désiré ;
- **fermeture** : ramenez le repère 3 du bouton 2 en position **O**.



Pour le faire coulisser

Contact mis :

- **ouverture** : amenez le repère 3 du bouton 2 en position **D**, **E**, **F**, **G**, **H**, ou **I**, suivant l'ouverture désirée ; le véлум 1 est entraîné en même temps ;
- **fermeture** : amenez le repère 3 du bouton 2 en position **O** puis refermez le véлум 1.

- Veillez à ce que le toit ouvrant soit bien fermé lorsque vous quittez votre véhicule ;
- nettoyez tous les trois mois le joint d'étanchéité à l'aide des produits sélectionnés par nos Services techniques ;
- n'ouvrez pas le toit ouvrant immédiatement après passage sous la pluie ou après avoir lavé votre véhicule.



Sécurité enfant

Ne quittez jamais votre véhicule carte RENAULT insérée dans le lecteur de carte et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner le toit ouvrant électrique et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves.

TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE (suite)

Fermeture à distance du toit ouvrant

(concerne les véhicules équipés du relevage automatique à distance des vitres).

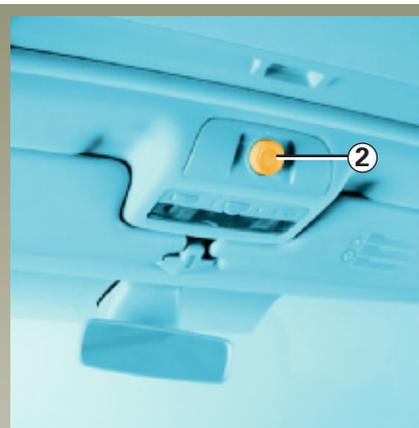
Lorsque vous verrouillez les portes à l'aide de la carte RENAULT et que vous **maintenez une pression supérieure à 2 secondes sur le bouton de verrouillage de la carte RENAULT**, les vitres et le toit ouvrant se ferment automatiquement.

Ce système fonctionne :

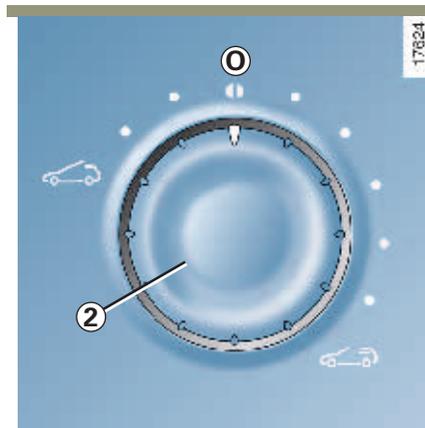
- contact mis,
- contact coupé jusqu'à la première ouverture/fermeture des portes avant (limité à environ 20 minutes).

Particularités

- Si la vitre du toit ouvrant rencontre une résistance en fin de course (ex. : doigts d'une personne, patte d'un animal, branche d'arbre...) elle s'arrête puis recule de 5 centimètres environ.



- S'il y a eu fermeture du toit ouvrant par la carte RENAULT, un appui sur le bouton **2** permet de retrouver la position du toit ouvrant sélectionnée avant la fermeture.

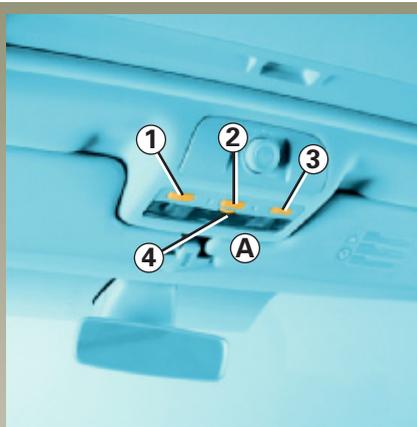


Anomalie de fonctionnement de fermeture du toit ouvrant

Dans ce cas, appuyez sur le contacteur **2**, positionné en **O**, jusqu'à fermeture complète du toit ouvrant.

Adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

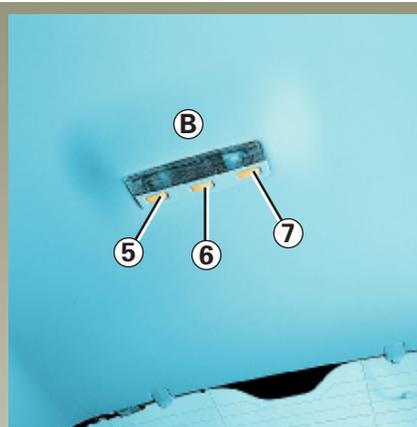


Plafonnier A ou B

Appuyez sur le contacteur **2** ou **6**, vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.

suivant véhicule, il est possible de régler l'intensité de l'éclairage en tournant la molette **4**.



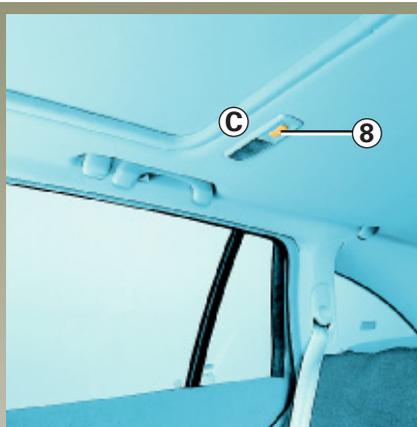
Spots de lecture

En place avant, appuyez sur le contacteur **1** pour le conducteur, **3** pour le passager avant.

En place arrière, appuyez sur le contacteur **5** ou **7**.

Le déverrouillage à distance des portes entraîne l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclairateurs de sol. L'ouverture d'une porte relance cette temporisation. Ensuite l'éclairage s'éteint progressivement.

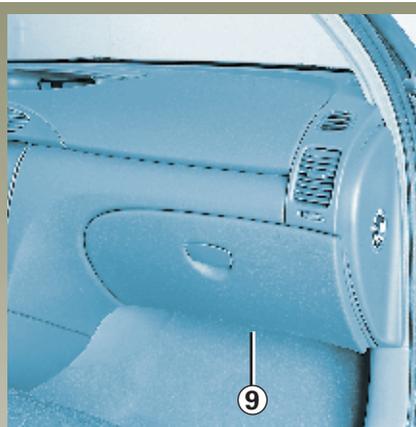
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (suite)



Plafonniers C

Faites coulisser le contacteur **8**, vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.



Eclaireurs de sol 9

Ils sont situés sous la planche de bord : un côté conducteur, un côté passager.

Le déverrouillage à distance des portes entraîne l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclaireurs de sol. L'ouverture d'une porte relance cette temporisation. Ensuite l'éclairage s'éteint progressivement.

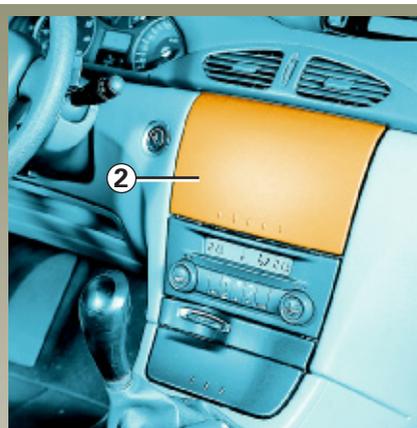


Eclaireurs de portes

Chaque éclaireur **10** s'allume à l'ouverture de la porte.



Vide-poches coté conducteur 1



Vide-poches de console centrale

Pour ouvrir, appuyez sur le centre du portillon 2 puis lâchez : il s'ouvre seul.

Nota : suivant véhicule, cet emplacement est prévu pour recevoir les commandes d'auto-radio, d'odysline, de Carminat... (reportez-vous aux notices spécifiques à ces équipements).



Porte-canette 3

Appuyez sur la tige 4 puis lâchez : le support porte-canette sort de lui-même.

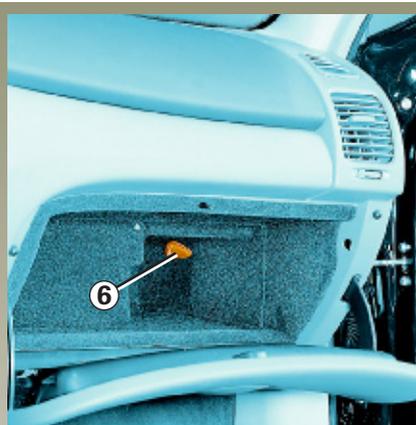
Pour le ranger, appuyez sur la tige 4, le porte-canette se rétracte simultanément.



Vide-poches côté passager

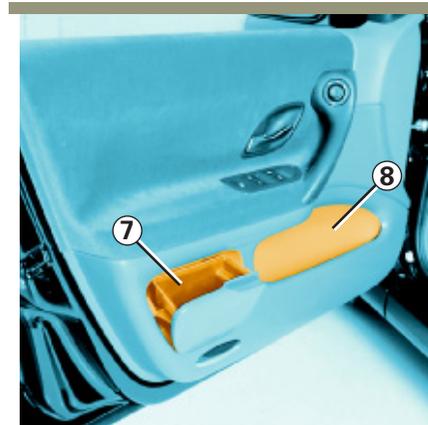
Pour ouvrir, tirez la palette **5**.

A l'intérieur du portillon, des emplacements sont prévus pour recevoir un stylo, une carte, des gobelets...



Ce vide-poches bénéficie, au même titre que l'habitacle, de la ventilation et de l'air conditionné.

Baissez ou levez l'obturateur **6** de manière à ouvrir ou fermer l'arrivée d'air.



Vide-poches portes **8**

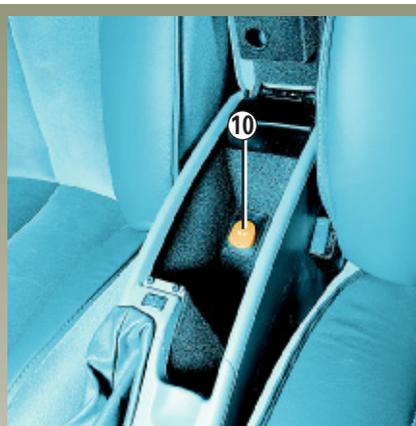
Vide-poches portes avant **7**



Vide-poches accoudoir central avant

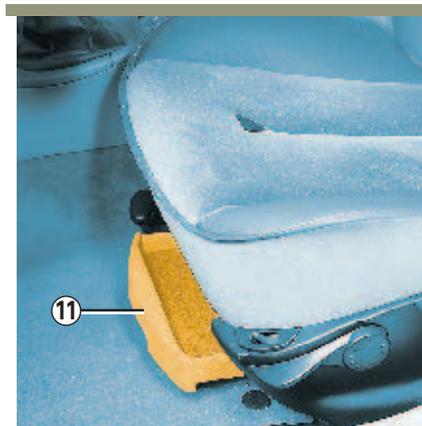
Soulevez le couvercle **9**.

Si le véhicule en est équipé, soulevez le premier petit vide-poches pour accéder au grand vide-poches.



Prise accessoires **10**

A l'intérieur, la prise accessoires **10** est prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les Services Techniques RENAULT et dont la puissance ne doit pas dépasser 180 Watts (tension : 12V).



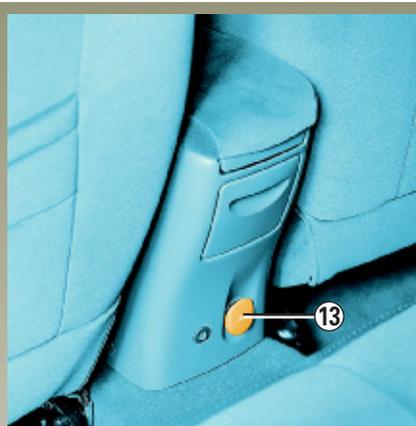
Tiroirs de rangement **11** sièges avant



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Poches de rangement 12 sièges avant



Prise accessoires 13

La prise accessoires **13** est prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les Services Techniques RENAULT et dont la puissance ne doit pas dépasser 180 Watts (tension : 12V).



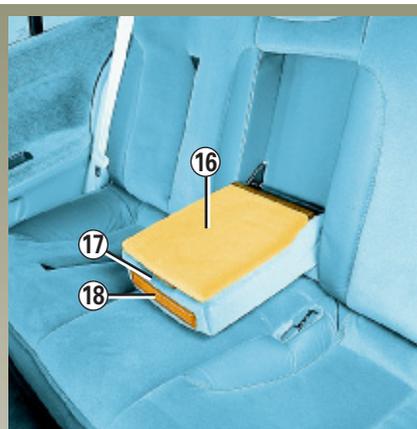
Range-lunettes 14

RANGEMENTS / AMÉNAGEMENTS HABITACLE (suite)



Rangements dans l'accoudoir arrière

Abaissez l'accoudoir **15**, soulevez le couvercle **16** par la poignée de déverrouillage **17**.



Porte-cigarettes

Appuyez sur la barrette **18** puis lâchez : le support porte-cigarettes commence à sortir de lui-même, terminez en le tirant complètement.



CENDRIERS - ALLUME-CIGARES



Cendrier sur console avant

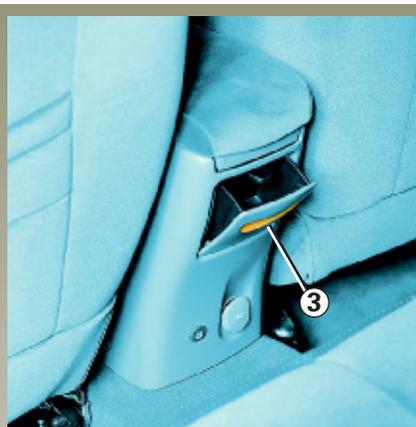
Pour ouvrir, abaissez le couvercle **1**

Pour le vider, tirez le couvercle vers vous, le cendrier se dégage de son logement.

Allume-cigares

Contact mis, enfoncez l'allume-cigares **2**.

Il revient de lui-même avec un petit déclic, dès qu'il est incandescent. Tirez-le. Après usage, remplacez-le sans l'enfoncer à fond.

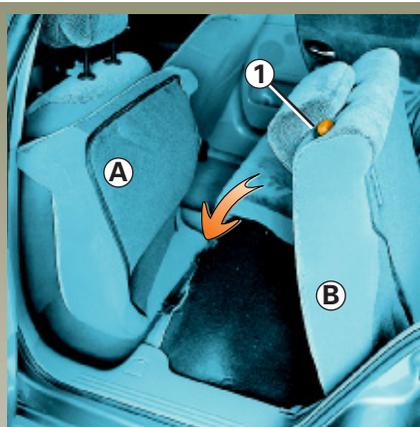


Cendrier sur console arrière

Pour ouvrir, tirez la poignée **3** jusqu'au blocage.

Pour le vider, tirez au delà du blocage, le cendrier se dégage de son logement.

BANQUETTE ARRIÈRE



L'assise et le dossier peuvent être rabattus pour permettre le transport d'objets encombrants.

Pour rabattre l'assise

Soulevez l'assise **A** contre les sièges avant.

Pour rabattre le dossier

Abaissez l'appui-tête arrière, reportez-vous au paragraphe « appuis-tête arrière » en chapitre 1.

Appuyez sur le bouton **1** et abaissez le dossier **B**.

Transport d'objets

Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, il est impératif de retirer les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise. Reportez-vous au paragraphe « transport d'objets dans le coffre » en chapitre 3.



- **Lors de la remise en place du dossier**, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.
- **Dans le cas d'utilisation de housse de sièges**, veillez à ce qu'elles n'empêchent pas l'encliquetage du verrou du dossier.
- Veillez à bien positionner les ceintures.
- Repositionnez les appuis-tête.

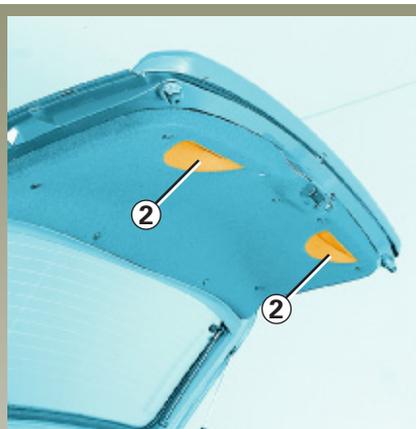
COFFRE À BAGAGES



La porte du coffre se verrouille et se déverrouille en même temps que les portes.

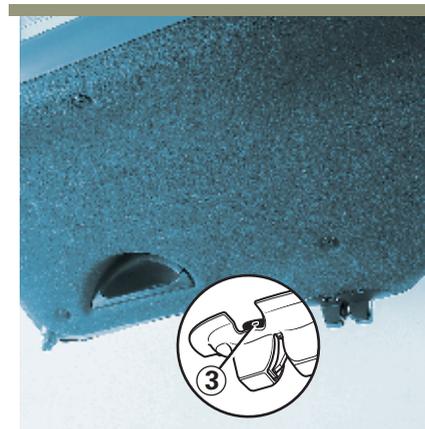
Pour ouvrir

Pressez le poussoir **1** et soulevez la porte du coffre.



Pour fermer

Abaissez la porte du coffre en vous aidant, dans un premier temps, des poignées intérieures **2**.



Ouverture manuelle de l'intérieur

En cas d'impossibilité de déverrouillage du coffre, il est possible de le faire manuellement de l'intérieur.

- accédez au coffre en basculant le(s) dossier(s) de la banquette arrière.
- insérez un crayon, ou objet similaire, dans la cavité **3** et faites coulisser l'ensemble comme indiqué sur le dessin.
- poussez la porte de coffre pour l'ouvrir.

LUNETTE ARRIÈRE OUVRANTE



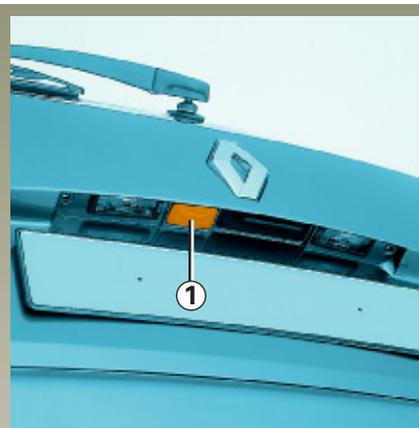
Véhicule avec lunette arrière ouvrante

La lunette arrière se verrouille et se déverrouille en même temps que les portes.

Pour ouvrir

Pressez le poussoir 1.

Levez la lunette arrière par la base de l'essuie-vitre 2.



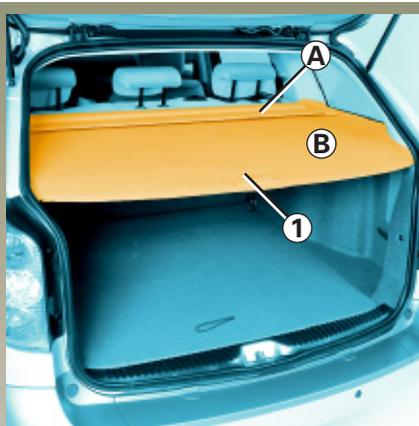
Pour fermer

Prenez la base de l'essuie-vitre 2 et rabattez la lunette arrière jusqu'au verrouillage.



Rouler lunette arrière ouverte peut incommoder les passagers à cause des remontées possibles de gaz d'échappement. Cette utilisation doit être réservée, **pour de courtes distances, au transport d'objets encombrants** sans avoir à ouvrir le hayon. Dans ce cas, fermez les autres vitres et le toit ouvrant et faites fonctionner la **ventilation en position moyenne ou maximale**, ceci dans le but d'empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans l'habitacle.

CACHE-BAGAGES



Il se compose d'une partie rigide (tablette **A**) et d'une partie souple **B**.

Pour enrouler la partie souple **B**

Tirez légèrement le cache-bagages, par sa poignée **1**, pour le libérer de ses points d'appui.

Accompagnez le mouvement d'enroulement du cache-bagages.



Dépose du cache-bagages

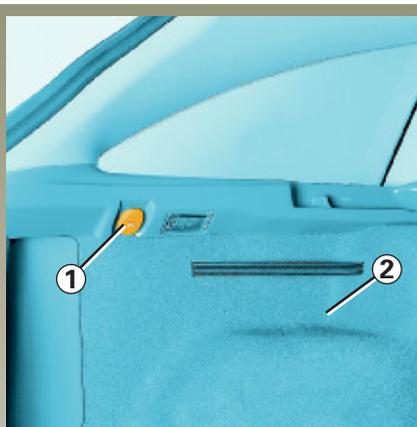
La partie souple **B** enroulée, levez légèrement la tablette **A** et tirez-la vers vous.

Pour la reposer, procédez dans le sens inverse.



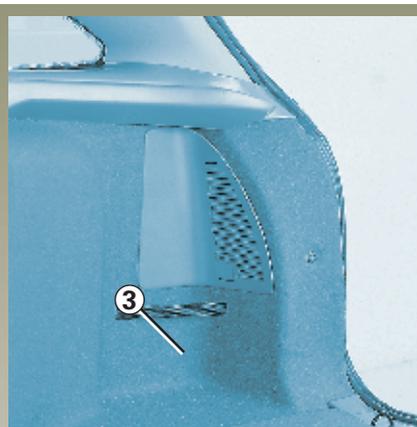
Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur la tablette. En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

RANGEMENTS / AMÉNAGEMENTS COFFRE À BAGAGES



Prise accessoires

La prise accessoires **1** est prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les Services Techniques RENAULT et dont la puissance ne doit pas dépasser 180 Watts (tension : 12V).



Rangements dans le coffre

L'emplacement **2** est prévu pour recevoir des accessoires type trousse, triangle de signalisation...

L'emplacement **3** est prévu pour recevoir par exemple un bidon.



Crochets d'arrimage 4

Utiles pour immobiliser les objets transportés dans le coffre (reportez-vous au paragraphe « transport d'objets dans le coffre »).

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

- Le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas **A**).



- La banquette repliée, ce qui est le cas pour les chargements maximum (cas **B**).

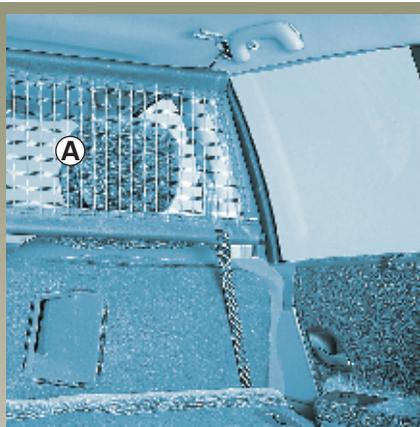


Crochets d'arrimage 1



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez les crochets d'arrimage situés sur le plancher du coffre pour immobiliser les objets. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

TRANSPORT D'OBJETS : FILET DE SÉPARATION



Filet de séparation A

Pour les véhicules qui en sont équipés, il est utile lors de transport d'animaux ou de bagages pour les isoler de la partie passagers.

Il peut être positionné :

- derrière les sièges avant ;
- derrière la banquette arrière.



Pose du filet de séparation derrière les sièges avant

A l'intérieur du véhicule, de chaque côté :

- Soulevez le cache **1** pour accéder à l'anneau de fixation supérieure du filet ;
- fixez le crochet de la sangle du filet dans l'anneau ;



- faites coulisser le cache pour accéder à l'anneau de fixation inférieure du filet ;
- fixez le crochet **2** de la sangle du filet sur l'anneau ;
- réglez la sangle du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu.

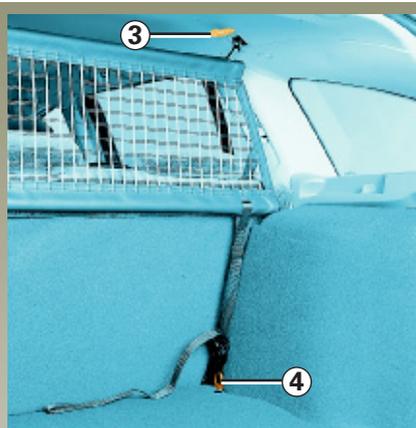
TRANSPORT D'OBJETS : FILET DE SÉPARATION (suite)



Pose du filet de séparation derrière la banquette arrière

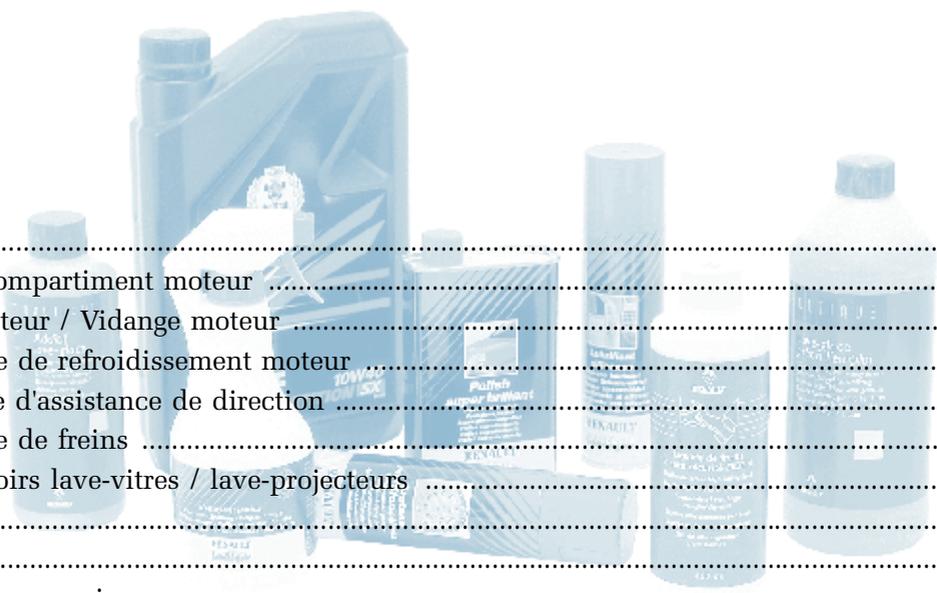
A l'intérieur du véhicule, de chaque côté :

- Soulevez le cache **3** pour accéder à l'anneau de fixation supérieure du filet ;
- Fixez le crochet de la sangle du filet dans l'anneau ;



- Dans le coffre, fixez le crochet de la sangle de fixation inférieure du filet sur le crochet d'arrimage **4** ;
- Réglez la sangle du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu.

Chapitre 4 : Entretien

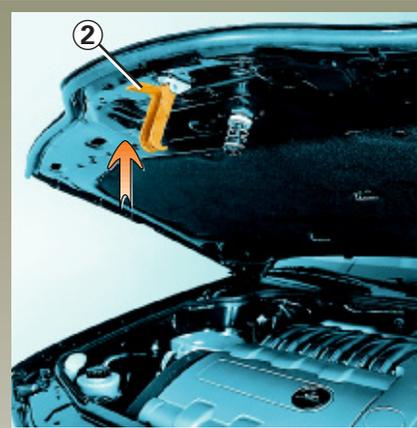


Capot moteur	4.02 - 4.03
Enjoliveurs de compartiment moteur	4.04
Niveau huile moteur / Vidange moteur	4.05 → 4.08
Niveaux : liquide de refroidissement moteur	4.09
pompe d'assistance de direction	4.10
liquide de freins	4.11
réservoirs lave-vitres / lave-projecteurs	4.12
Filtres	4.12
Batterie	4.12
Entretien de la carrosserie	4.13 - 4.14
Entretien des garnitures	4.15

CAPOT MOTEUR



Pour ouvrir, tirez la manette **1**.

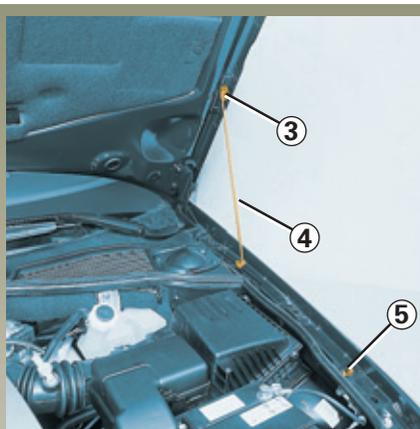


Verrouillage de sécurité capot
Pour déverrouiller, soulevez la palette **2**.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

CAPOT MOTEUR (suite)



Levez le capot, dégrafez la béquille **4** de sa fixation **5** et, pour votre sécurité, placez-la **impérativement** dans l'emplacement **3** du capot.

Fermeture du capot

Avant fermeture, vérifiez que rien n'ait été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer le capot, replacez la béquille **4** dans la fixation **5** prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 20 cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.

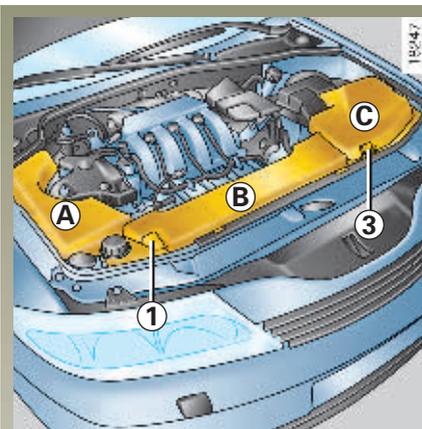


Assurez-vous de son bon verrouillage.

ENJOLIVEURS DE COMPARTIMENT MOTEUR

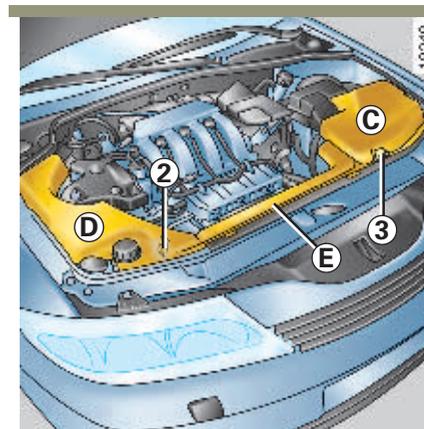
Pour accéder à certains éléments du compartiment moteur, il peut être nécessaire de retirer auparavant un ou plusieurs enjoliveurs.

Suivant la motorisation, leur aspect et l'ordre de démontage différent.



Véhicule avec l'enjoliveur *B*

- déclipsez l'enjoliveur central *B* en pressant le bouton **1**. Faites-le coulisser vers la gauche et sortez-le.
- dégagez l'enjoliveur *A* en le soulevant légèrement et en le tirant vers la droite.



Véhicule avec l'enjoliveur *E*

- dégagez l'enjoliveur *D* en le soulevant légèrement et en le tirant vers la droite.
- déclipsez l'enjoliveur central *E* en pressant le bouton **2**. Faites-le coulisser vers la gauche et sortez-le.

Enjoliveur *C*

Pressez la languette **3** pour libérer l'enjoliveur et soulevez-le.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

NIVEAU HUILE MOTEUR

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est parfois normal de faire un appoint d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez votre Représentant RENAULT.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

Lecture du niveau d'huile

Pour être valable la lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

La lecture du niveau peut être faite :

- au tableau de bord ;
- à la jauge.



Message 1
Niveau satisfaisant



Message 2
Exemple d'affichage du niveau



Message 3
Niveau mini (clignotement)

Lecture du niveau au tableau de bord

A la mise sous contact et pendant environ 30 secondes :

- **si le niveau est correct**, l'afficheur indique « oil ok » : message afficheur **1**.

Particularité : si vous voulez connaître plus précisément le niveau, appuyez sur le bouton de mise à zéro du totalisateur partiel ou sur le bouton de défilement des informations de l'ordinateur de bord.

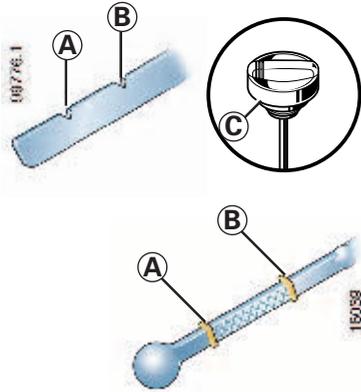
Les pavés apparaissant sur l'afficheur indiquent le niveau. Ils disparaissent au fur et à mesure que le niveau descend et ils sont remplacés par un tiret : exemple de message afficheur **2**.

Pour passer en lecture ordinateur de bord, appuyez de nouveau sur le bouton.

- **si le niveau est au minimum** : le mot « ok » n'apparaît pas sur l'afficheur, les tirets et le mot « oil » clignotent (message afficheur **3**) et le témoin **SERV** s'allume au tableau de bord.

Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.

NIVEAU HUILE MOTEUR (suite)



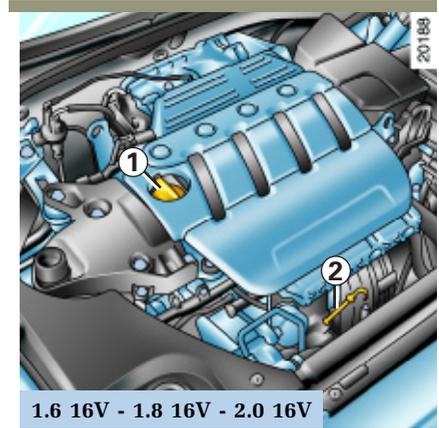
Lecture du niveau à la jauge

- sortez la jauge ;
- essuyez la jauge avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée, (pour les véhicules équipés du « bouchon-jauge » **C**, vissez complètement le bouchon) ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » **A** ni dépasser le « maxi » **B**.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant RENAULT.



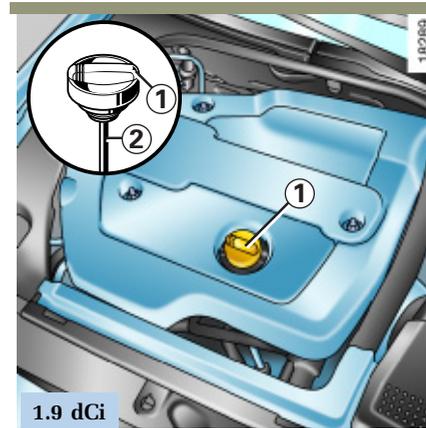
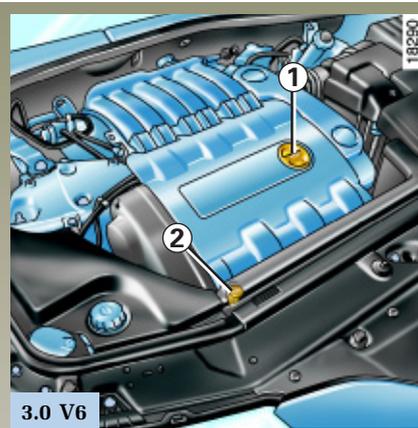
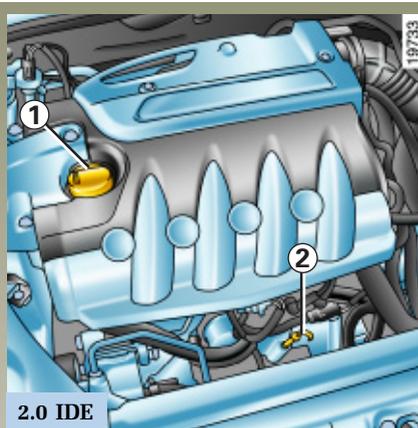
Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.



Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

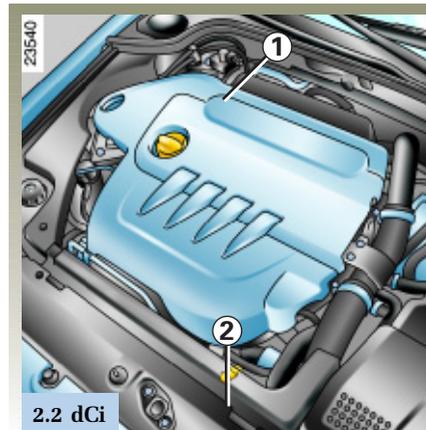
NIVEAU HUILE MOTEUR (suite)



Appoint/remplissage (suite)

- Dévissez le bouchon **1** ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 2 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Ne dépassez pas le niveau « **maxi** » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1**.



NIVEAU HUILE MOTEUR (suite) / VIDANGE MOTEUR

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

Faites des vidanges plus rapprochées en cas d'utilisation intensive.

Capacités moyennes de vidange (pour information)

Moteur 1.6 16 V : 4,85 litres

Moteur 1.8 16 V : 5,10 litres

Moteur 2.0 16 V : 5,25 litres

Moteur 2.0 IDE : 5,00 litres

Moteur 3.0 V6 : 5,40 litres

Moteur 1.9 dCi : 4,80 litres

Moteur 2.2 dCi : 6,70 litres

Filtre à huile compris.

Le filtre à huile doit être remplacé périodiquement : consultez le carnet d'entretien de votre véhicule.

Qualité d'huile moteur

Pour connaître la qualité d'huile à utiliser, reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



Remplissage : Attention lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur, risque d'incendie. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon sinon, risque d'incendie par projection d'huile sur les pièces chaudes du moteur.



Vidange moteur : Si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.



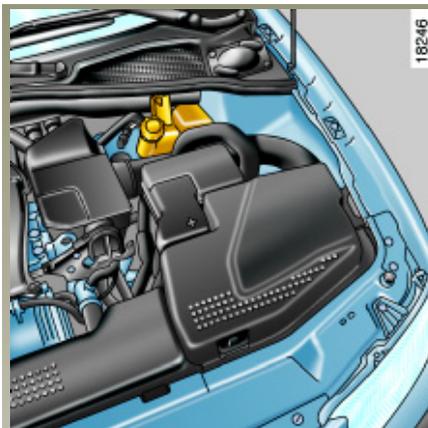
Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant RENAULT.

NIVEAUX



Liquide de refroidissement

Le niveau **à froid** doit se situer entre les repères MINI et MAXI indiqués sur le vase d'expansion **1**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère MINI.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Danger de brûlures.

Périodicité du contrôle de niveau
Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques RENAULT qui vous assurent :

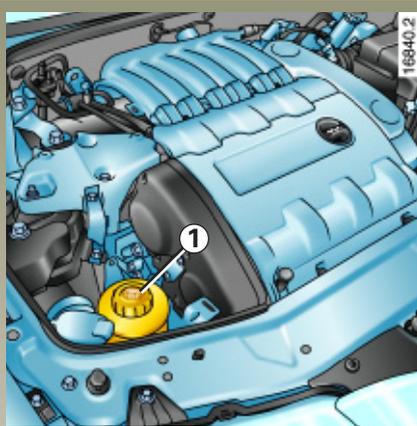
- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Périodicité de vidange

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant RENAULT.

NIVEAUX (suite)



Pompe d'assistance de direction 1

Périodicité

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

Niveau

Déposez les enjoliveurs de compartiment moteur. Reportez-vous au paragraphe « enjoliveurs de compartiment moteur » en chapitre 4.

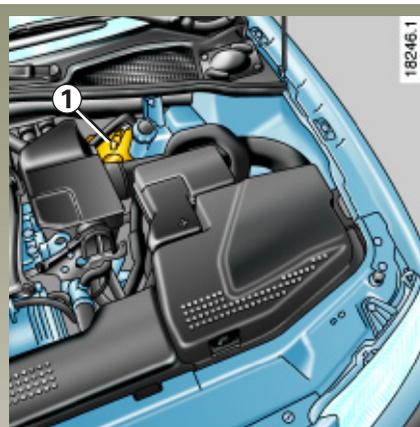
Moteur froid, il faut qu'il soit visible entre les niveaux **Mini** et **Maxi** sur le réservoir **1**.

Utilisez, pour les appoints ou le remplissage, les produits agréés par nos services techniques RENAULT.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

NIVEAUX (suite)



Liquide de freins

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Niveau 1

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en-dessous de la cote d'alerte « **MINI** ».

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques RENAULT (et prélevé d'un bidon scellé).

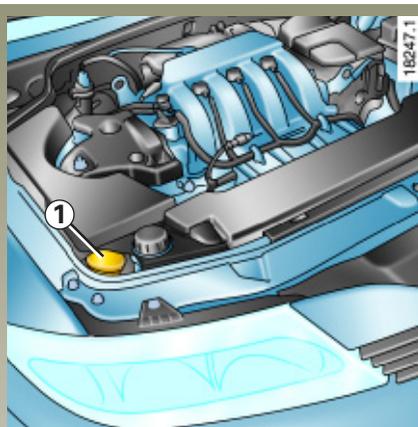
Périodicité vidange

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

NIVEAUX (suite)



Réservoir lave-vitres / Lave-projecteurs

Remplissage

Par le bouchon 1.

Liquide

Eau + produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

Gicleurs

Pour orienter les gicleurs des lave-vitres du pare-brise, utilisez un outil type tournevis plat.

FILTRES

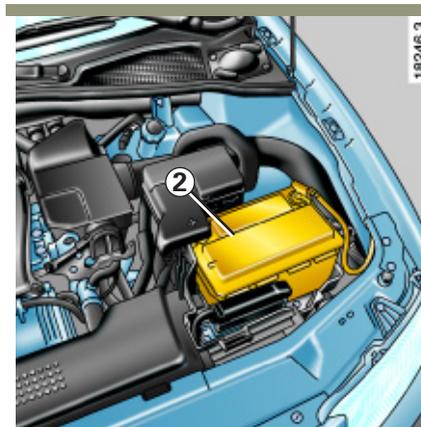
Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre à particules, filtre à gazole...) est prévu dans les opération d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

BATTERIE



Elle ne nécessite pas d'entretien : n'ouvrez jamais le couvercle 2.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.
Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE

Protection contre les agents corrosifs

Bien que votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion très performantes, il ne demeure pas moins soumis à l'action :

• d'agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles),
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud),
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

• d'actions abrasives

Poussière atmosphérique et sable ramenés par le vent, la boue, les gravillons projetés par d'autres véhicules...

• des incidents de circulation

Pour ne pas perdre le bénéfice de ces techniques, un minimum de précautions s'impose pour vous assurer pleinement contre ces risques.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Laver la voiture en plein soleil ou lorsqu'il gèle.
 - Gratter la boue ou des salissures pour les enlever sans les détremper.
 - Laisser s'accumuler les souillures extérieures.
 - Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.
 - Enlever des taches avec des solvants non sélectionnés par nos services et qui peuvent attaquer la peinture.
 - Rouler souvent dans la neige et la boue sans laver la voiture et particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.
- Dégraisser ou nettoyer les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur), dessous de caisse, pièces avec charnières (ex. : intérieur de la trappe à carburant) et plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs) à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques. Sans précautions d'usage, cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (suite)

Ce qu'il faut faire

- Laver fréquemment votre voiture, avec des shampooings sélectionnés par nos services et en rinçant abondamment au jet surtout les passages de roues et le dessous de caisse pour éliminer :
 - les retombées résineuses sous les arbres ou les pollutions industrielles ;
 - **la fiente d'oiseaux** qui contient des produits chimiques qui ont **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ; Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
 - le sel, dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus ;
 - la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse.

- Respecter l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.
- Effectuer ou faire effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.
- Dans le cas où votre véhicule bénéficie de la garantie anticorrosion RENAULT, ne pas oublier les visites périodiques. Reportez-vous au carnet d'entretien.
- Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules, (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

- Avant un passage sous un portique de lavage à brosses, vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitre, l'antenne radio.

Déposer le fouet d'antenne radio téléphone si le véhicule en possède un.

- Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos services techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans nos « RENAULT boutiques ».

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES

Ce qu'il faut faire

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de l'eau savonneuse (éventuellement tiède) à base de :

- savon naturel,
- savon liquide pour vaisselle (0,5 % de savon pour 99,5 % d'eau).

Rincez avec un chiffon doux humide.

Particularités

- **Vitres d'instrumentation** (ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio..).

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

• Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (RENAULT Boutique) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détersifs ou teinture est à proscrire.

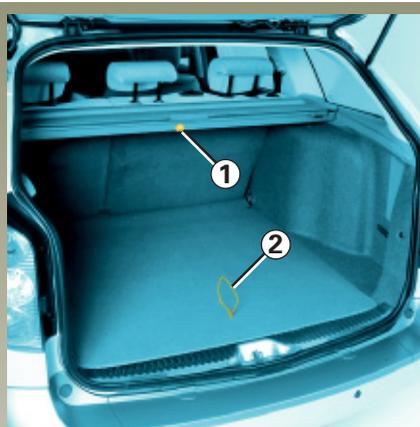
Ce qu'il ne faut pas faire

Il est fortement déconseillé d'utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisations à l'intérieur de l'habitacle : sans précaution d'usage, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

Chapitre 5 : Conseils pratiques

Roue de secours	5.02
Bloc outils (Cric - Manivelle...)	5.03
Enjoliveurs-jantes	5.04
Changement de roue	5.05
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale)	5.06 ➔ 5.08
Projecteurs avant (remplacement des lampes)	5.09 ➔ 5.13
Feux arrière (remplacement des lampes)	5.14 - 5.15
Répétiteurs latéraux (remplacement des lampes)	5.15
Éclaireurs intérieurs (remplacement des lampes)	5.16 ➔ 5.20
Fusibles	5.21 ➔ 5.23
Batterie	5.24 ➔ 5.26
Carte RENAULT : pile	5.27
Prééquipement autoradio/accessoires	5.28 - 5.29
Remorquage	5.30 ➔ 5.32
Essuie-vitres (remplacement des balais)	5.33
Anomalies de fonctionnement	5.34 ➔ 5.40

ROUE DE SECOURS

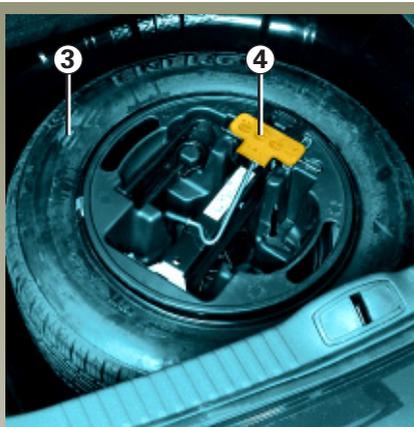


Roue de secours 3

Elle est placée dans le coffre.

Pour y accéder :

- Ouvrez la porte de coffre à bagages ;
- soulevez le tapis de sol par la poignée **2** ;
- maintenez-le ouvert en vous servant du crochet **1** ;
- déclipsez et ouvrez la pièce de maintien **4** ;



- retirez le cric ;
- dévissez la fixation centrale ;
- retirez le bloc-outils ;
- retirez la roue de secours.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Utilisation de la roue de secours

La fonction « système de surveillance de pression des pneumatiques » ne contrôle pas la roue de secours (la roue remplacée par la roue de secours disparaît de l'afficheur et/ou de la matrice).

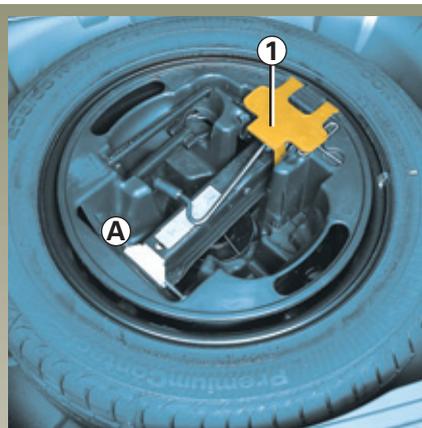
Reportez-vous au paragraphe « système de surveillance de pression des pneumatiques » en chapitre 2.



Véhicule équipé d'une roue de secours de taille inférieure aux quatre autres roues.

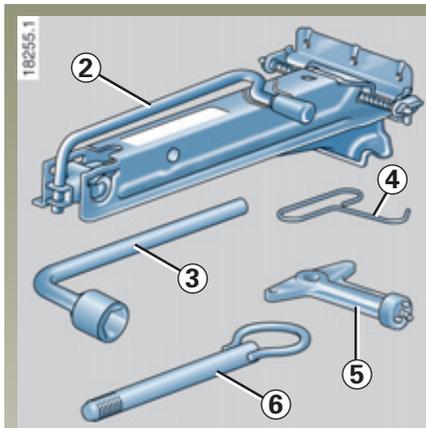
Durant l'utilisation de la roue de secours, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser 130 km/h.

BLOC-OUTILS



Le bloc-outils **A** est situé dans le coffre, sur la roue de secours.

Pour accéder aux outils, déclipsez et ouvrez la pièce de maintien **1**.



Cric 2

Dégagez le cric **2**.

Lors de sa remise en place, repliez correctement le cric avant de le remettre dans son logement.



Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder sous le véhicule.

Clé de roue 3

Elle permet de bloquer ou de débloquer les vis de roue.

Clé d'enjoliveur 4 ou 5

Elle permet de retirer les enjoliveurs de roue.

Anneau de remorquage 6

Reportez-vous au paragraphe « remorquage » en chapitre 5.

Rangements

Des emplacements sont prévus dans le bloc-outils pour recevoir une boîte d'ampoules, un écrou antivol.

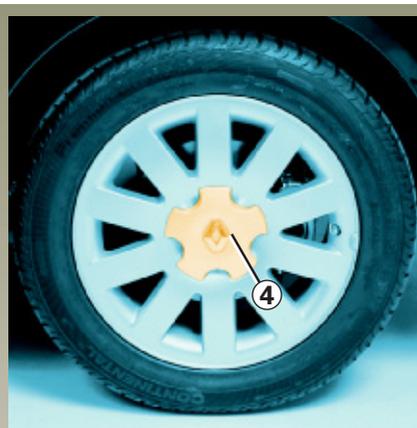
ENJOLIVEUR - ROUE



Enjoliveur à l'exemple de l'enjoliveur 1

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **3** (située dans le bloc-outils) en engageant le crochet dans l'un des ajours périphériques de l'enjoliveur.

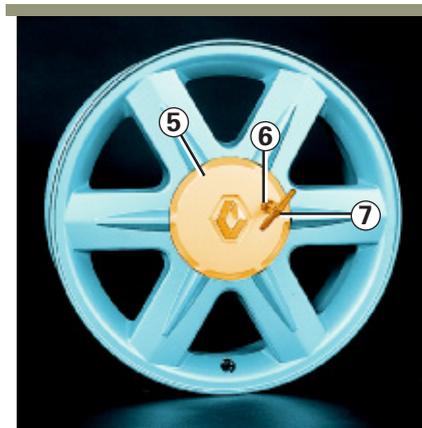
Pour le remettre, orientez-le par rapport à la valve **2**. Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve **A** puis **B** et **C** et terminez par le côté opposé à la valve **D**.



Enjoliveur central à l'exemple de l'enjoliveur 4

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur (située dans le bloc outils).

Pour le remettre, orientez-le de manière à faire coïncider le détrompeur de la jante avec l'encoche de l'enjoliveur.



Enjoliveur central à l'exemple de l'enjoliveur 5

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **7** (située dans le bloc outils) en introduisant la clé **7** dans le logement **6**.

Pour le remettre, orientez-le par rapport au logement **6** et revissez-le avec la clé **7**.

Nous vous conseillons de relever le numéro gravé sur la clé de façon à pouvoir la remplacer en cas de perte.

CHANGEMENT DE ROUE



Garez la voiture sur un sol plan et résistant (si nécessaire, interposez un support solide sous la semelle du cric), enclenchez le signal de détresse.

Serrez le frein à main et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou en position **P** pour les boîtes automatiques).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation.



- Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.
- Débloquez les vis de la roue à l'aide de la manivelle **1**. Positionnez-la de façon à appuyer dessus.
- Présentez le cric horizontalement, la tête du cric doit être positionnée à hauteur du support tôle **2** prévu dans la partie inférieure de la carrosserie et le plus proche de la roue concernée.



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

- Commencez à visser le cric à la main pour placer convenablement sa semelle (légèrement rentrée sous la voiture). Sur un sol mou, interposez une planchette sous la semelle.
- Donnez quelques tours pour décoller la roue du sol.
- Démontez les vis.
- Retirez la roue.
- Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.
- Serrez les vis et descendez le cric.
- Roues au sol, serrez les vis à fond.

PNEUMATIQUES

Sécurité pneumatiques - roues

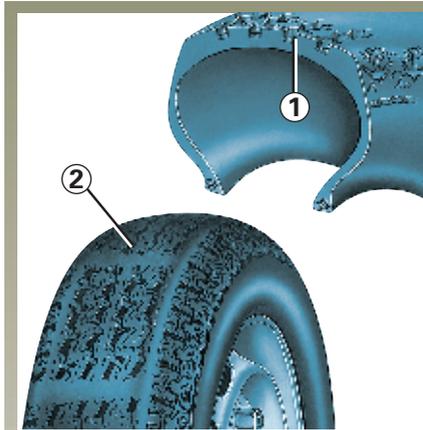
Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre voiture que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par votre Représentant RENAULT.



Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées**.

Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et entraînent également des dérèglages du train avant.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.

PNEUMATIQUES (suite)

Pressions de gonflage

Il est important de respecter les pressions de gonflage (y compris celle de la roue de secours), elles doivent être vérifiées au moins une fois par mois et, de plus, avant chaque grand voyage (Reportez-vous au paragraphe « pressions de gonflage des pneumatiques »).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route,
- risques d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation, ajuster les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous au paragraphe « pressions de gonflage des pneumatiques »).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar**.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Nota : une étiquette (suivant pays ou version), collée sur le chant ou l'encadrement de la porte avant conducteur, vous indique les pressions de gonflage des pneumatiques.

Permutation des roues



Chacun des capteurs implantés dans les valves est dédié à une seule et unique roue : il ne faut donc en aucun cas intervertir les roues. Risque d'information erronée pouvant entraîner des conséquences graves.

Remplacement des pneumatiques



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virages ;
- la lourdeur de la direction ;
- le bruit émis par les pneumatiques ;
- la monte de chaînes.

Roue de secours

Reportez-vous aux paragraphes « Roue de secours » et « Changement de roue » en chapitre 5.

PNEUMATIQUES (suite)

Utilisation hivernale

- **Chaînes**

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule.**

Particularité versions équipées de roues 17"

Si vous désirez utiliser des chaînes, il est impératif de prendre des **équipements spécifiques.** Consultez votre Représentant RENAULT.

- **Pneus « neiges » ou « thermogommes »**

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Nota : Nous attirons votre attention sur le fait que ces pneumatiques comportent parfois :

- Un sens de roulage,
- Un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

- **Pneus cloutés**

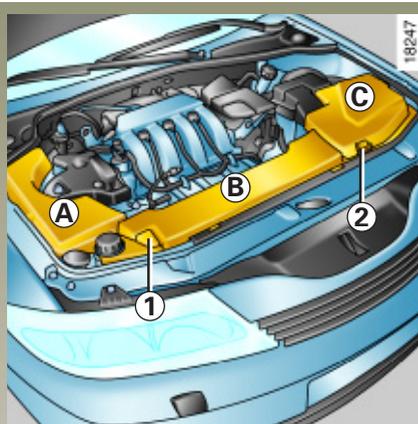
Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter votre Représentant RENAULT qui saura vous conseiller sur le choix des équipements les plus adaptés à votre véhicule.

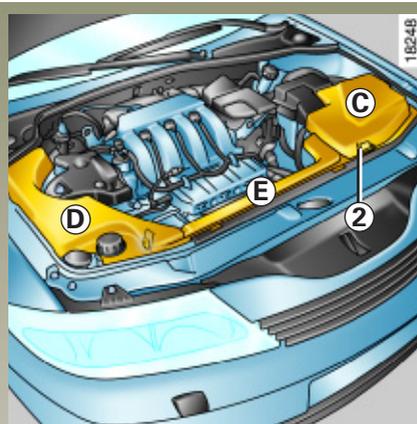
PROJECTEURS AVANT : ACCÈS



Pour accéder aux projecteurs avant, retirez auparavant différents enjoliveurs de compartiment moteur (**A, B, C, D, E**).

Accès au projecteur coté gauche Enjoliveur C

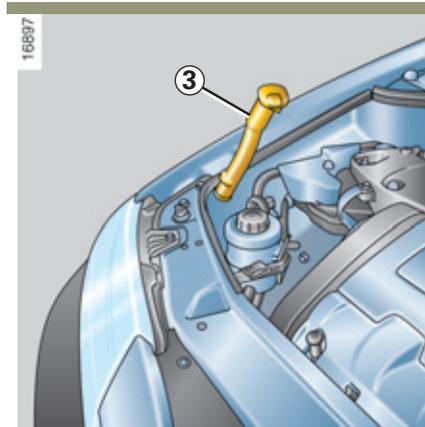
Pressez la languette **2** pour libérer l'enjoliveur et soulevez-le.



Accès au projecteur coté droit

Véhicule avec l'enjoliveur B

- Déclipssez l'enjoliveur central **B** en pressant le bouton **1**. Faites-le coulisser vers la gauche et sortez-le.
- Dégagez l'enjoliveur **A** en le soulevant légèrement et en le tirant vers la droite.
- Retirez le goulot **3** du réservoir lave-vitre.



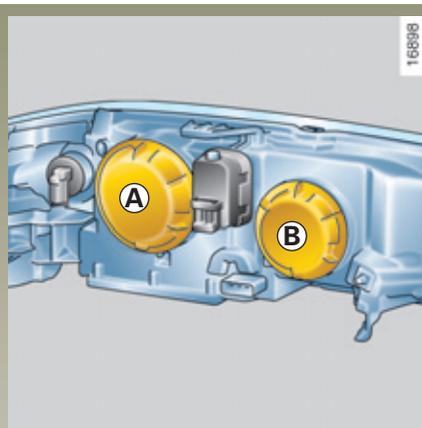
Véhicule avec l'enjoliveur E

- Dégagez l'enjoliveur **D** en le soulevant légèrement et en le tirant vers la droite.
- Retirez le goulot **3** du réservoir lave-vitre.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

PROJECTEURS AVANT : remplacement des lampes



Feux de route / de croisement

Déposez le cache **A** ou **B** en le tournant d'un quart de tour.

Déposez le connecteur de la lampe.

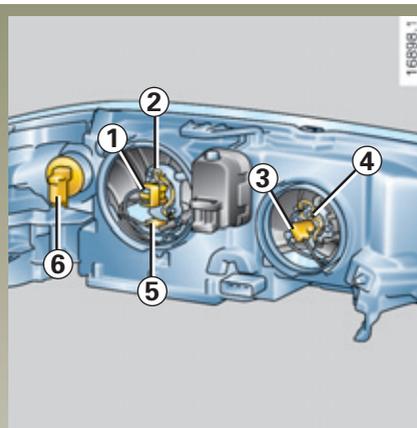
Dégagez le ressort **2** ou **4** et sortez la lampe.

Type de lampe à iode : **1** ⇒ H1
3 ⇒ H7

anti U.V. (voir encadré).

Ne touchez pas le verre d'une lampe à iode. Tenez-la par son culot.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.



Feu de position avant

Déposez le porte-lampe **5** pour atteindre la lampe.

Type de la lampe : **W5W**.

Feu indicateur de direction

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **6** et sortez la lampe.

Type de la lampe : lampe orange forme poire à ergots **PY21 W**.

Nettoyage des projecteurs

Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

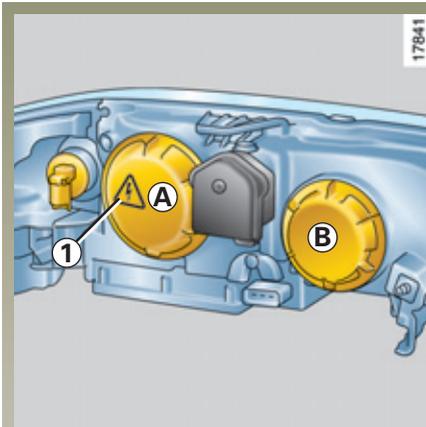
L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.



Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, il est impératif d'utiliser des lampes H1 et H7 anti U.V. 55 W.

(L'utilisation de tout autre lampe H1 et H7 pourrait entraîner une dégradation du projecteur.)
Il est conseillé de prévoir une boîte de secours comportant un jeu de lampes.

PROJECTEURS AVANT AVEC LAMPES AU XENON : remplacement des lampes

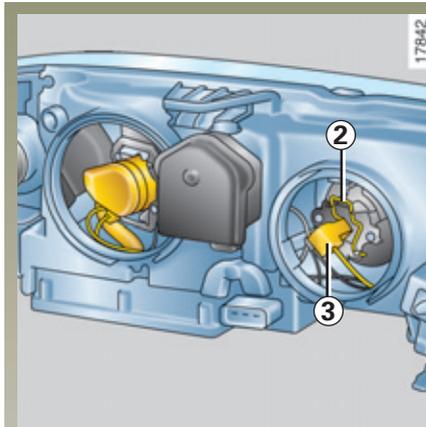


Feux de croisement à lampes au Xénon

Ils sont repérables à l'étiquette **1** sur l'optique **A**.

Le remplacement de ce type de lampe doit être impérativement réalisé par un Représentant RENAULT.

Type de la lampe : D2R.



Feux de route

Déposez le cache **B** en le tournant d'un quart de tour.

Dégrafiez le ressort **2** et sortez la lampe.

Déposez le connecteur **3** et sortez la lampe.

Type de lampe à iode : H1 anti U.V. (voir encadré).

Ne touchez pas le verre d'une lampe à iode. Tenez-la par son culot.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache **B**.

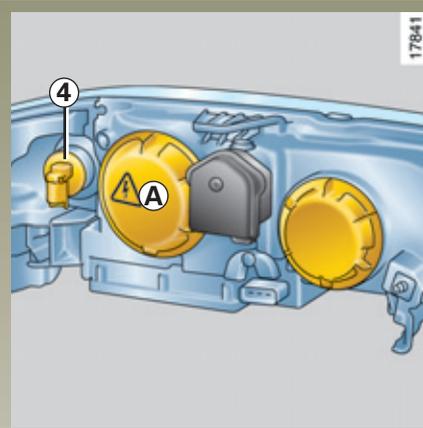


Le montage de ce dispositif nécessitant une technologie spécifique, **il est interdit de monter un projecteur équipé de lampes au Xénon sur une version non conçue pour recevoir ce dispositif.**



Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, il est impératif d'utiliser des lampes H1 anti U.V. 55 W (l'utilisation de toute autre lampe H1 pourrait entraîner une dégradation du projecteur). Il est conseillé de prévoir une boîte de secours comportant un jeu de lampes.

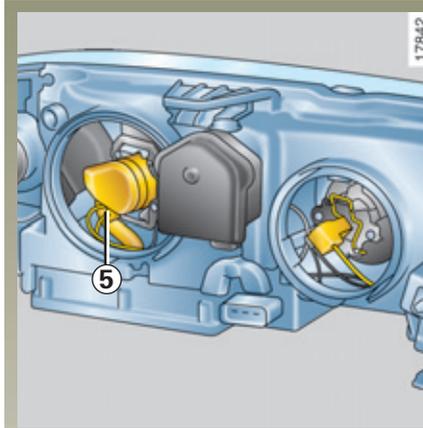
PROJECTEURS AVANT AVEC LAMPES AU XENON : remplacement des lampes (suite)



Feux indicateurs de direction

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **4** et sortez la lampe.

Type de la lampe : lampe orange forme poire à ergots PY21 W.



Feux de position avant

Déposez le cache **A** en le tournant d'un quart de tour.

Déposez le porte-lampe **5** pour atteindre la lampe.

Type de la lampe : W5W.

Nettoyage des projecteurs

Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

PROJECTEURS AVANT : antibrouillards / additionnels



Projecteurs antibrouillard avant 1

Remplacement d'une lampe et réglage du projecteur :

Consultez votre Représentant
RENAULT.

Type de la lampe : H11.

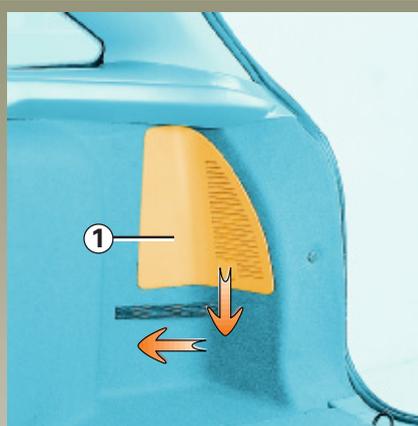
Projecteurs additionnels

Si vous désirez équiper votre voi-
ture de projecteurs « anti-
brouillard » ou « longue portée »,
consultez un Représentant
RENAULT.



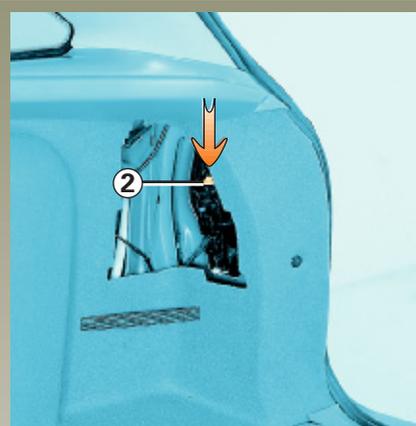
Toute intervention (ou
modification) sur le cir-
cuit électrique doit être
réalisée par un Représen-
tant RENAULT qui dispose des
pièces nécessaires à l'adaptation,
car un branchement incorrect
pourrait entraîner la détériora-
tion de l'installation électrique
(câblage, organes, en particulier
l'alternateur).

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes

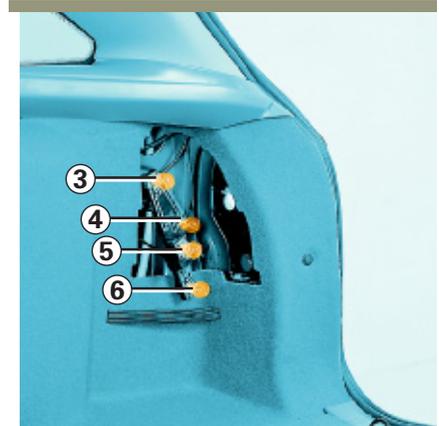


Dans le coffre, baissez le portillon **1** pour le libérer de ses fixations puis enlevez-le.

Retirez le garnissage intérieur.



Déclipsez le porte-lampes en appuyant sur la languette de maintien **2**.



3 Feu de position et de stop

Lampe forme poire à ergots deux filaments : P21/5W.

4 Feu indicateur de direction

Lampe orange forme poire à ergots : PY21W.

5 Feu de recul

Lampe forme poire à ergots : P21W.

6 Feu de brouillard arrière

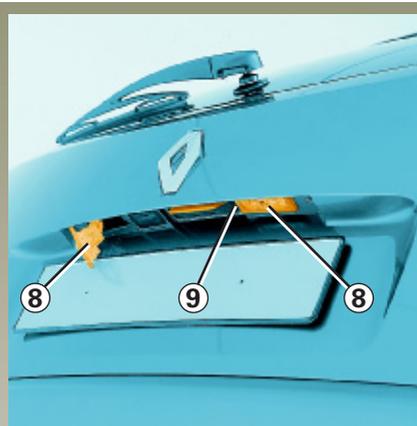
Lampe forme poire à ergots : P21W.

FEUX ARRIÈRE (suite) ET LATÉRAUX : remplacement des lampes



Troisième feu stop 7

Consultez votre Représentant RENAULT.

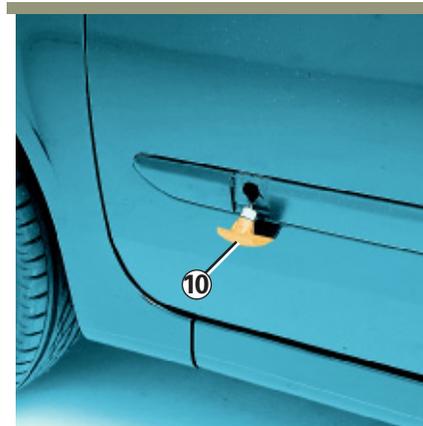


Éclaireurs plaque d'immatriculation 8

Déclipsez l'éclaireur 8 en pressant la languette 9.

Retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de lampe : navette C5W.



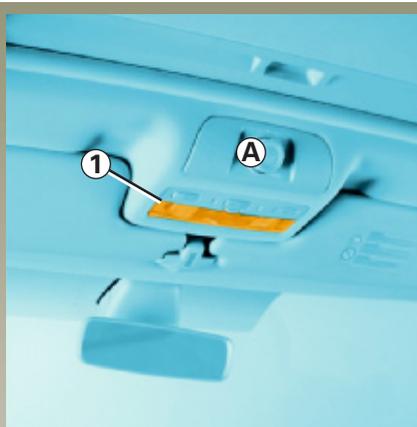
Répétiteurs latéraux 10

Déclipsez le répétiteur 10 (à l'aide d'un outil type tournevis plat).

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

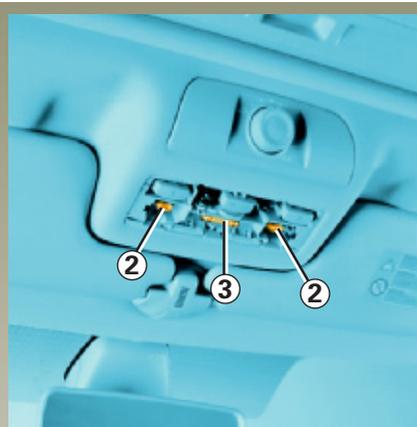
Type de lampe : W5W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes



Plafonnier A

Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le cache **1**.

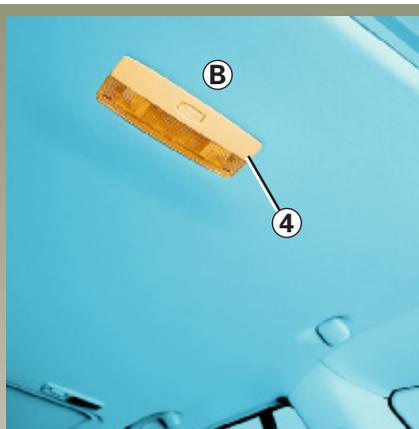


Dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe 2 : W5W.

Type de la lampe 3 : C7W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (suite)



Plafonnier *B*

Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le cache **4**.

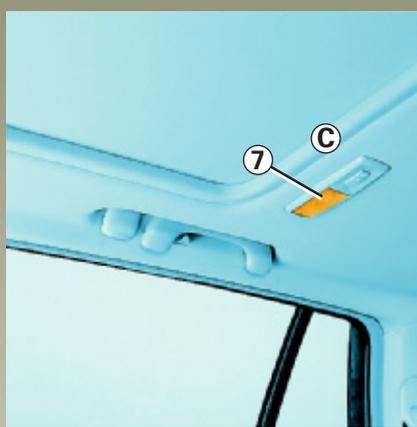


Dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe 5 : W5W.

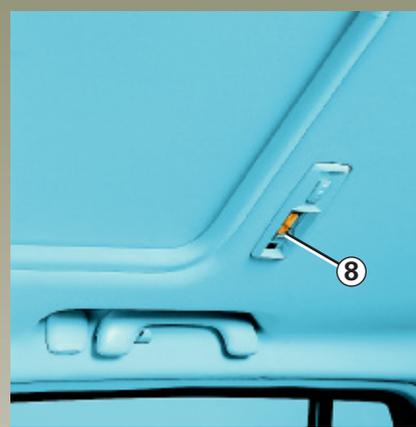
Type de la lampe 6 : C7W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (suite)



Plafonnier C

Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le cache 7.



Dégagez la lampe.

Type de la lampe 8 : C7W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (suite)



Eclaireur de boîte à gants

Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur en pressant sur la languette **9**.

Déconnectez l'éclaireur.

Type de la lampe : navette C5W.

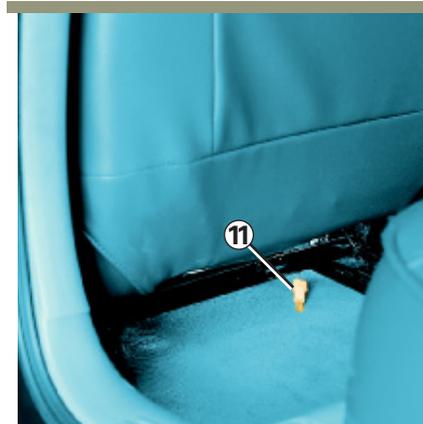


Eclaireurs de sol avant

Ils sont situés derrière la planche de bord et en partie inférieure.

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **10** et sortez la lampe.

Type de la lampe : W5W.



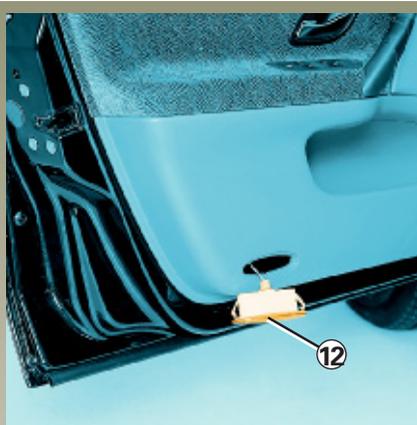
Eclaireurs de sol arrière

Ils sont situés sous les sièges avant.

Sortez le porte-lampe **11** de son logement et retirez la lampe.

Type de la lampe : W5W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (suite)



Eclaireurs de portes

Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **12**.

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

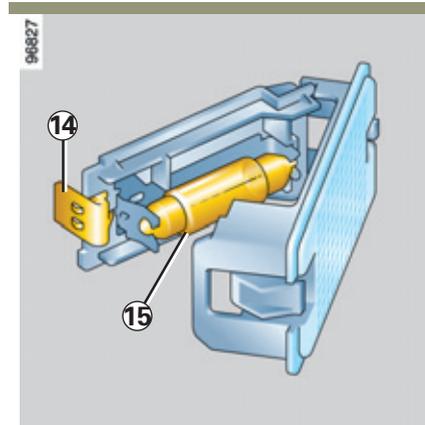
Type de la lampe : W5W.



Eclaireur de coffre

Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **13** en pressant sur les languettes de chaque côté de l'éclaireur.

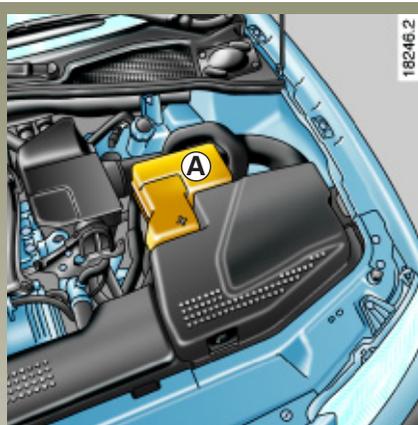
Déconnectez l'éclaireur.



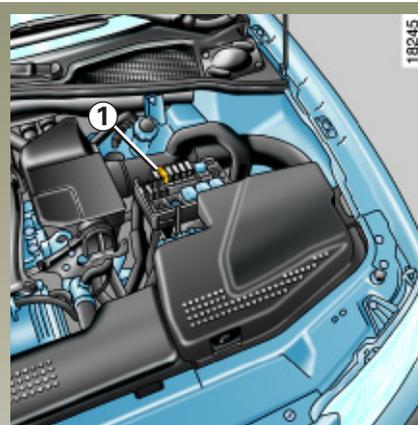
Appuyez sur la languette **14** pour dégager le porte-lampe et accéder à la lampe **15**.

Type de la lampe : navette C5W.

FUSIBLES COMPARTIMENT MOTEUR



Les fusibles implantés dans le compartiment moteur ne doivent pas être manipulés.



Exceptionnellement, en cas d'impossibilité d'arrêter le moteur par la carte RENAULT, il est possible d'utiliser le fusible **1** comme fonction « arrêt de secours du moteur ».

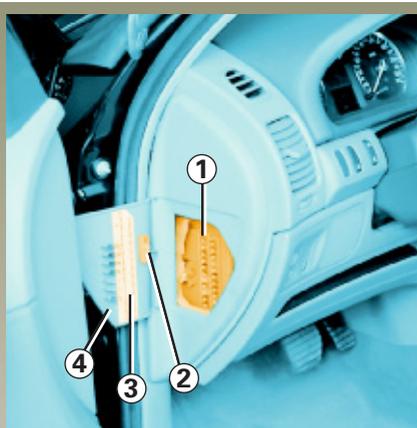
Pour cela soulevez le couvercle **A**, retirez le fusible proéminent **1** de son emplacement. Attendez quelques instants (environ 5 secondes) puis remettez le fusible en place.

Nota

Cette action entraînera la perte de mémoire de certains dispositifs tels que : fermeture à distance des vitres, l'heure, les lève-vitres impulsionnels, etc.

Il sera alors nécessaire de les réinitialiser, reportez-vous aux paragraphes concernés dans les notices décrivant ces dispositifs.

FUSIBLES



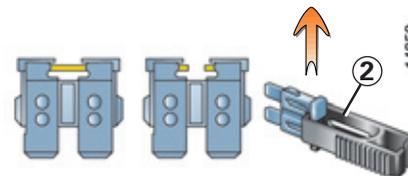
Compartiment à fusibles 1

En cas de non fonctionnement d'un appareil électrique avant toute recherche vérifiez l'état des fusibles. Assurez-vous également que les fiches de raccord de l'appareil en cause soient correctement branchées. En cas de court-circuit, dévissez l'écrou à oreilles qui coiffe l'une des bornes de la batterie pour l'isoler.

Ouvrez le couvercle 4 (sous le volant).

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles 3 (détaillée en page ci-contre).

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.



BON MAUVAIS



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

Débrochez le fusible à l'aide de la pince 2.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Nota

Refermez le couvercle 4 avant de fermer la porte du véhicule.

Une bonne précaution :
Procurez-vous chez votre Représentant RENAULT une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

FUSIBLES (suite)

Affectation des fusibles (la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

Symbole	Affectation	Symbole	Affectation	Symbole	Affectation
	Feux de route		Feux de détresse/ Clignotants		Feu de croisement droit
ALIM UCH	Boîtier de gestion électrique/ Système antidémarrage		Système de communication		Feu de position gauche/ Eclairage
	Synthèse parole/ Tableau de bord/ Réglage en site projecteurs au Xénon	Ⓜ	Feu de brouillard avant/ Tableau de bord/ Synthèse parole		Essuie-vitres
	Climatisation/ Aide au parking/ Feu de recul		Coussins gonflables (air- bags)/ Prétensionneurs		Verrouillage/déverrouillage des portes
	Eclairage intérieur		Antiblocage des roues (ABS)		Prises accessoires habita- cle/ Radio-téléphone
STOP	Feux de stop/ Essuie-vitres		Avertisseur sonore		Allume-cigares/ Prise accessoire coffre
	Feu de croisement gauche		Lève-vitres électriques		Désembuage lunette arri- ère/ Verrou de colonne/ Sièges avant
	Feux de position droit	MEMO INJECT	Rétroviseurs dégivrants		

BATTERIE : dépannage

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs » soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie.
- Lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie.
- Ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

BATTERIE : dépannage (suite)

Branchement d'un chargeur

Déconnectez impérativement (moteur arrêté) les câbles reliés aux deux bornes de la batterie.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

Seule une batterie bien chargée et bien entretenue peut atteindre une durée de vie maximale et vous permet de démarrer normalement le moteur de votre véhicule.

La batterie doit être maintenue propre et sèche.

Faites contrôler souvent l'état de charge de votre batterie :

- Surtout si vous utilisez votre véhicule sur de petits parcours, voire en circuit urbain.

- Lorsque la température extérieure baisse (période hivernale), **l'état de charge diminue**. En période hivernale, n'utilisez que les équipements électriques nécessaires.
- Enfin sachez que l'état de charge diminue naturellement du fait de certains « consommateurs permanents » exemple : montre, accessoires après-vente...

Dans le cas où de nombreux accessoires sont montés sur le véhicule, faites-les brancher en + **après contact**. Dans ce cas, il est souhaitable de faire équiper votre véhicule d'une batterie de capacité nominale plus importante. Prenez conseil auprès de votre Représentant RENAULT.

Pour une immobilisation prolongée de votre véhicule, débranchez la batterie ou faites-la recharger régulièrement, notamment en période de froid. Il conviendra alors de reprogrammer les appareils à mémoire, autoradio... La batterie doit être stockée dans un local sec et frais ainsi qu'à l'abri du gel.



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant RENAULT.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré. Danger de blessures graves.

BATTERIE : dépannage (suite)

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez emprunter de l'énergie à la batterie d'un autre véhicule, procédez comme suit :

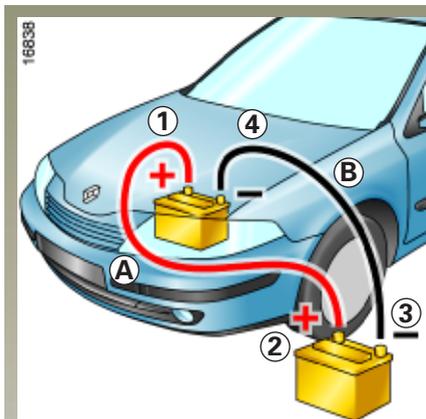
Procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant RENAULT, ou si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur parfait état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La capacité de la batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins identique à la batterie déchargée.

Une batterie gelée doit être dégelée avant d'être alimentée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Mettez le moteur du véhicule fournissant le courant en route et adoptez un régime moyen.



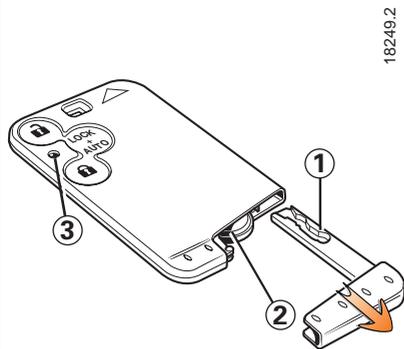
Fixez le câble positif (+) **A** sur la borne (+) **1** de la batterie déchargée, puis sur la borne (+) **2** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif (-) **B** sur la borne (-) **3** de la batterie fournissant le courant puis sur la borne (-) **4** de la batterie déchargée.

Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble **A** (+) n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Démarez le moteur comme habituellement. Dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**4-3-2-1**).

CARTE RENAULT : PILE



Remplacement de la pile

Tirez fortement sur la clé de secours **1**.

Remplacez la pile **2** en respectant la polarité inscrite sur la clé de secours (assurez-vous que le témoin **3** s'allume bien).

Les piles sont disponibles chez votre Représentant RENAULT.

Leur durée de vie est de deux ans environ.

PRÉÉQUIPEMENT RADIO



Emplacement radio

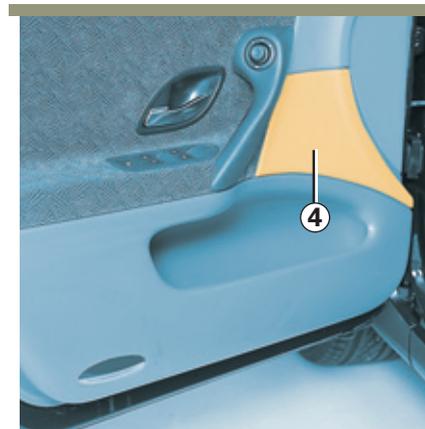
Ouvrez le volet **1**.

Déclipez le cache **2**. Les connexions : antenne, alimentation + et -, fils haut-parleurs se trouvent derrière.



Haut-parleurs aigus (tweeters)

Déclipez à l'aide d'un outil type tournevis la grille **3** pour accéder aux fils de haut-parleur.



Haut-parleurs dans les portes

Déclipez, à l'aide d'un outil type tournevis plat, la grille **4** pour accéder aux fils de haut-parleur.

- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de montage du fabricant.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles en RENAULT Boutique) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio.
Pour connaître leur référence, consultez votre Représentant RENAULT.
- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant RENAULT car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

ACCESSOIRES



Utilisation de radio téléphones et appareils CB.

Les radio téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure.

Par ailleurs, nous vous recommandons de toujours tenir compte des conditions de circulation et de ne pas utiliser ce type d'appareil en roulant.



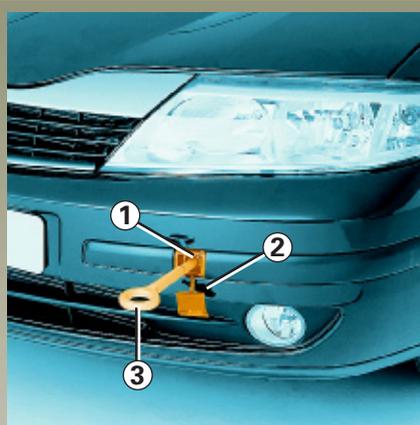
Montage ultérieur d'accessoires

Afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés par RENAULT qui sont adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par RENAULT.

Accessoires électriques et électroniques

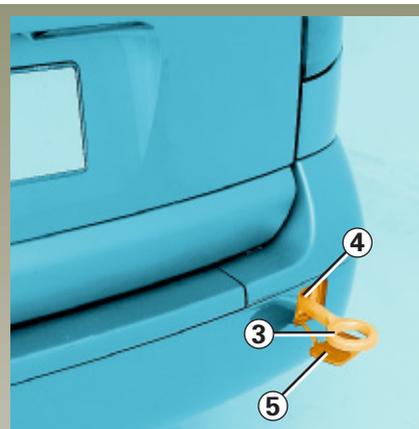
- toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant RENAULT car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés ;
- en cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

REMRORQUAGE : dépannage



Insérez complètement la carte-clé dans le lecteur de carte pour déverrouiller le volant et pour pouvoir utiliser les feux de signalisation (feux de stop, feux indicateurs...). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

De plus, il est impératif de respecter les conditions de remorquage définies dans la législation du pays et, si vous êtes le véhicule tractant, de ne pas dépasser le poids remorquable de votre véhicule. Adressez-vous à votre Représentant RENAULT.



Utilisez exclusivement les points de remorquage avant 1 et arrière 4 (jamais les tubes de transmission). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction, en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

Accès aux points de remorquage

Déclipsez le cache 2 ou 5

Vissez l'anneau de remorquage 3 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue située dans le bloc-outils.

REMORQUAGE : dépannage (suite)



- RENAULT préconise l'utilisation d'une barre de remorquage rigide.

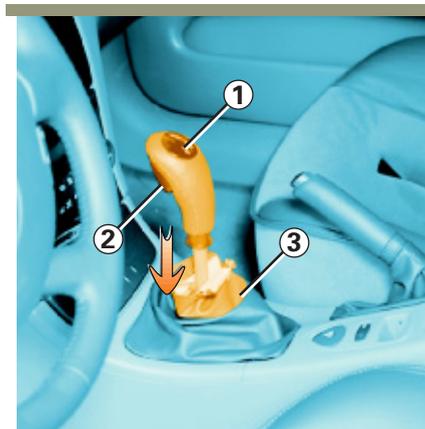
En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), il faut que le véhicule tracté soit apte au freinage.

- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Il est impératif d'éviter les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas de figure, il est conseillé de ne pas dépasser 25 km/h.

Remorquage d'un véhicule à boîte automatique : particularités

Moteur à l'arrêt : le graissage de la boîte n'est plus assuré, il faut donc de préférence transporter le véhicule posé sur un plateau ou le remorquer roues avant soulevées.

Exceptionnellement, vous pouvez le remorquer les quatre roues au sol, en utilisant le point de remorquage, sur un parcours limité à 50 km.



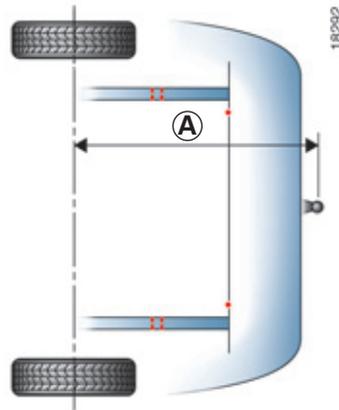
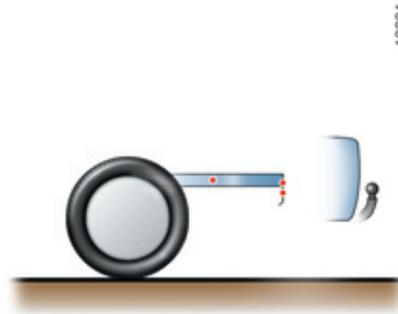
Le levier doit être en position neutre N.

Dans le cas où le levier 1 reste bloqué sur P alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier.

Pour cela, dégrafez la partie supérieure du soufflet 3.

Appuyez simultanément sur le bouton situé sous le soufflet et le bouton de déverrouillage 2 pour déplacer le levier de la position P.

REMORQUAGE (attelage)



Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée : reportez-vous au chapitre 6, paragraphe « MASSES ».

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

A : 1 045 mm

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Si vous avez suivi régulièrement le programme d'Entretien RENAULT, votre voiture ne doit pas avoir d'incidents susceptibles de l'immobiliser longtemps.

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité, consultez dès que possible un Représentant RENAULT.

Vous actionnez le démarreur	CAUSES	QUE FAIRE
<ul style="list-style-type: none">• Il ne se passe rien : les lampes témoins ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Câble électrique de batterie débranché ou oxydation des cosses et des bornes	Vérifiez le contact des cosses : grattez et nettoyez si elles sont oxydées, et resserrez-les.
	Batterie déchargée	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante.
	Batterie hors d'usage	Remplacez la batterie. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
<ul style="list-style-type: none">• Les lampes témoins faiblissent, le démarreur tourne très lentement.	Cosses de batterie mal serrées Bornes de batterie oxydées	Vérifiez le contact des cosses : grattez et nettoyez si elles sont oxydées, et resserrez-les.
	Batterie déchargée	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante.
<ul style="list-style-type: none">• Le moteur démarre difficilement par temps humide, ou après lavage	Mauvais allumage : humidité dans le système d'allumage	Séchez les fils des bougies et de la bobine.
<ul style="list-style-type: none">• Le moteur démarre difficilement à chaud	Mauvaise carburation (bulles de gaz dans le circuit)	Laissez refroidir le moteur.
	Manque de compression	Consultez un Représentant RENAULT.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Vous actionnez le démarreur

CAUSES

QUE FAIRE

• Le moteur ne veut pas démarrer ou à l'inverse refuse de s'arrêter.

Problème électronique.

Consultez le paragraphe « Fusibles compartiment moteur » en chapitre 5 : procédez comme indiqué pour la fonction « arrêt de secours du moteur ».

• Colonne de direction reste verrouillée.

Volant bloqué.

Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur (reportez-vous au paragraphe « Démarrage moteur » en chapitre 2).

Problème électronique.

Consultez le paragraphe « Fusibles compartiment moteur » en chapitre 5 : procédez comme indiqué pour la fonction « arrêt de secours du moteur ».

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route

CAUSES

QUE FAIRE

- Fumée blanche anormale à l'échappement.

Panne mécanique : joint de culasse détérioré

Arrêtez le moteur.
Voyez un Représentant RENAULT.

- Vibrations

Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.

Vérifiez la pression des pneumatiques si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant RENAULT.

- Bouillonnement dans le vase d'expansion.

Panne mécanique : joint de culasse claqué, pompe à eau défectueuse

Arrêtez le moteur.
Voyez un Représentant RENAULT.

Motoventilateur en panne

Vérifiez le fusible correspondant, sinon consultez un Représentant RENAULT.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route

CAUSES

QUE FAIRE

- Fumée sous capot moteur.
 - Court-circuit
Arrêtez-vous, coupez le contact, débranchez la batterie.
 - Conduit du circuit de refroidissement défectueux
Consultez un Représentant RENAULT.
-

- Le témoin de pression d'huile s'allume
 - en virage ou au freinage
 - au ralenti
 - Le niveau est trop bas
Pression d'huile faible
Ajoutez de l'huile.
Rejoignez le Représentant RENAULT le plus proche.
 - Manque de pression d'huile
- tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération
Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant RENAULT.
-

- Le moteur manque de puissance.
 - Filtre à air encrassé
Remplacez la cartouche.
 - Défaut d'alimentation en carburant.
Vérifiez le niveau carburant.
 - Bougies défectueuses, mauvais réglage
Consultez un Représentant RENAULT.
-

- Le ralenti est instable ou le moteur cale.
Manque de compression (bougies, allumage, prise d'air)
Consultez un Représentant RENAULT.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route

CAUSES

QUE FAIRE

- La direction devient dure.

Courroie cassée

Faites remplacer la courroie.

Manque d'huile dans la pompe

Ajoutez de l'huile (voir entretien).
Si le problème persiste, consultez
votre Représentant RENAULT.

- Le moteur chauffe. Le témoin de température d'eau s'allume (ou l'aiguille de l'indicateur se situe dans la zone rouge).

Pompe à eau : courroie détendue ou cassée
Panne du motoventilateur

Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur
et voyez un Représentant RENAULT.

Fuites d'eau

Vérifiez l'état des raccords d'eau et le serrage des colliers.
Vérifiez le vase d'expansion : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas refaites le niveau (**après l'avoir laissé refroidir**). Prenez toutes précautions pour ne pas vous brûler. Ce dépannage n'est que provisoire, voyez votre Représentant RENAULT le plus tôt possible.



Radiateur : Dans le cas d'un manque d'eau important n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec de l'eau froide lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Appareillage électrique

CAUSES

QUE FAIRE

- | | | |
|-------------------------------------|--|--|
| • L'essuie-vitre ne fonctionne pas. | Balais d'essuie-vitres collés | Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre. |
| | Fusibles rompus (intermittent, arrêt fixe) | Changez-le. |
| | Panne du moteur | Voyez un Représentant RENAULT. |
-

- | | | |
|--|-------------------|----------------------|
| • Fréquence plus rapide des feux clignotants | - ampoule grillée | Remplacez l'ampoule. |
|--|-------------------|----------------------|
-

- | | | | |
|--|------------------|---|---|
| • Les feux clignotants ne fonctionnent plus. | D'un seul côté : | - ampoule grillée | Remplacez l'ampoule. |
| | | - fil d'alimentation débranché ou connecteur mal positionné | Rebranchez-le. |
| | | - mise à la masse défectueuse | Repérez le fil de masse qui est fixé sur une partie métallique, grattez l'embout du fil de masse et refixez-le soigneusement. |
-

- | | | |
|------------------|------------------------------------|--|
| Des deux côtés : | - fusible rompu | Changez-le. |
| | - centrale clignotante défectueuse | A remplacer : voyez un Représentant RENAULT. |

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Appareillage électrique

CAUSES

QUE FAIRE

• Les projecteurs ne fonctionnent plus.

Un seul : - ampoule grillée
- fil débranché ou connecteur mal positionné
- mise à la masse défectueuse

Remplacez-la.

Vérifiez et rebranchez le fil ou le connecteur.

Voir ci-dessus.

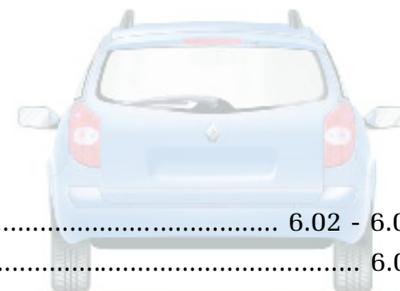
Les deux : - si le circuit est protégé par un fusible

Vérifiez et changez-le si nécessaire.

• Traces de condensation dans les feux

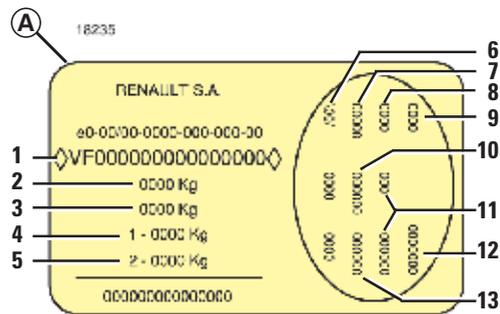
Ceci n'est pas une anomalie. La présence de traces de condensation dans les feux est un phénomène naturel lié aux variations de température. Ces traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques



Plaques d'identification	6.02 - 6.03
Dimensions	6.04
Caractéristiques moteurs	6.05
Charge remorquable	6.06 → 6.09
Masses	6.06 → 6.09
Pièces de rechange	6.10

PLAQUES D'IDENTIFICATION

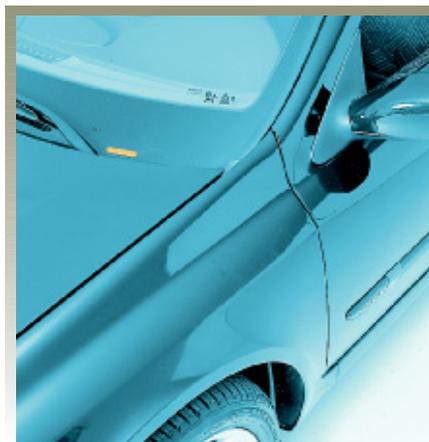


Les indications figurant sur la plaque constructeur (partie droite) sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

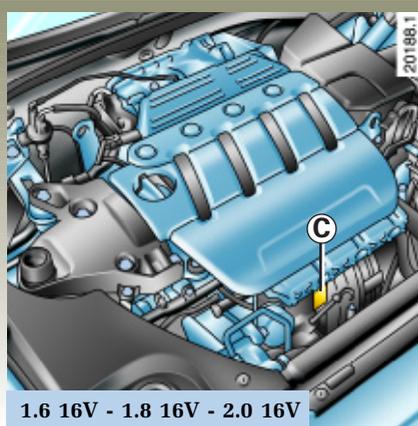
Plaque constructeur A

- 1 Type mine du véhicule et numéro dans la série du type.
Cette information est rappelée sur le marquage B.
- 2 MTMA (Masse Totale Maxi Autorisée de véhicule).
- 3 MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).
- 4 MTMA essieu avant.
- 5 MTMA essieu arrière.

- 6 Caractéristiques techniques du véhicule.
- 7 Référence peinture.
- 8 Niveau d'équipement.
- 9 Type de véhicule.
- 10 Code sellerie.
- 11 Complément de définition équipement.
- 12 Numéro de fabrication.
- 13 Code habillage intérieur.



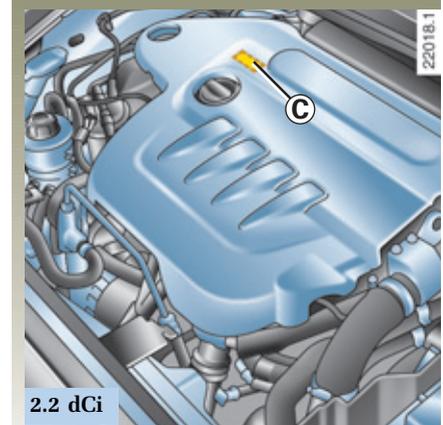
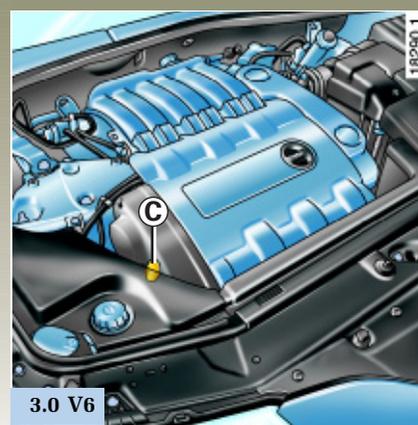
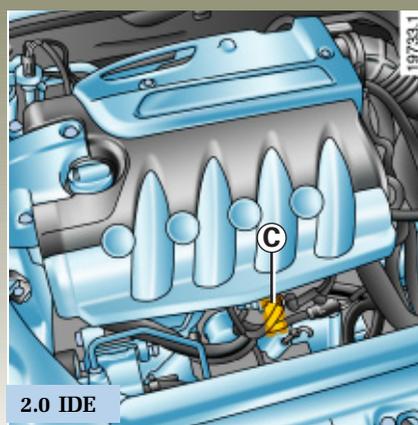
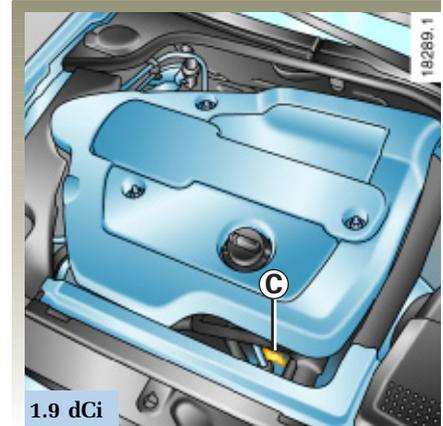
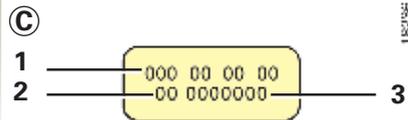
PLAQUES D'IDENTIFICATION



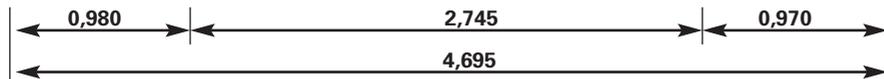
Les indications figurant sur la plaque constructeur et sur la plaque moteur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

Marquage moteur C

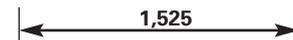
- 1 Type du moteur
- 2 Indice du moteur
- 3 Numéro du moteur



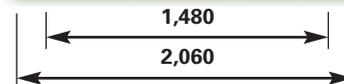
DIMENSIONS (en mètres)



18211



1,443*



* A vide

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS

Versions	1.6 16V	1.8 16V	2.0 16V	2.0 IDE	3.0 V6	1.9 dCi	2.2 dCi
Type de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)	KGOA KGOL KGOU	KGOB KGOE KGOJ KGO5 KGO6 KGOV	KGOW KGOK KGOS KGOO	KGOH KGON KGOP	KGOD KGOY KGO1 KGO2	KGOE KGOG KGOR KGO7 KGO8	KGOF KGO9
Type moteur (indiqué sur la plaque moteur)	K4M	F4P	F4R	F5R	L7X	F9Q turbo	G9T turbo
Alésage x Course (mm)	79,5×80,5	82,7×83	82,7×93		87×82,5	80×93	87×92
Cylindrée (cm ³)	1 598	1 783	1 998		2 946	1 870	2 188
Type de carburant	Essence sans plomb					Gazole	
Bougies	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez votre Représentant RENAULT. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.					-	

MASSES (en kg)

Véhicule de base et sans option, susceptible d'évoluer en cours d'année : consultez votre Représentant RENAULT.

Versions essence	1.6 16V		1.8 16V		2.0 16V		
Type de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)	KGOA - KGOL - KGOU		KGOB - KGO C - KGOJ KGOM - KGO5 - KGO6 KGOV		KGOW - KGOK		
	Automatic		Automatic		Automatic		
Masse à vide en ordre de marche	Total	1 305	1 335	1 315	1 350	1 315	1 350
	Avant	775	805	790	825	790	825
	Arrière	530	530	525	525	525	525
Masse maxi. autorisée par essieu	Avant	1 070					
	Arrière	1 070					
Masse max. autorisée en charge	1 870	1 920	1 900	1 935	1 900	1 935	
Masse maxi. remorque non freinée	650						
Masse maxi. remorque freinée (1) conducteur seul	1 300						
	autres cas	950	900	950	950	950	950
Masse totale roulante (= Masse maxi. autorisée en charge + remorque)	2 850	2 850	2 850	2 900	2 850	2 900	
Charge admise sur point d'attelage	75						
Charge admise sur galerie de toit	80 (y compris dispositifs de portage)						

(1) Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, etc.)

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant RENAULT. **Dans tous les cas, la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.**

2.0 16V				2.0 IDE		3.0 V6	
KGOO		KGOS		KGOH - KGON - KGOP		KGOD KGOY	KGO1 KGO2
Automatic		Automatic		Automatic		Automatic	
1 330	1 365	1 355	1 390	1 335	1 360	1 470	1 485
800	835	830	865	805	835	940	950
530	530	525	525	530	525	530	535
		1 070				1 150	
		1 070				1 070	
1 915	1 950	1 940	1 975	1 920	1 945	2 020	2 035
650							
1 300						1 500	
900	950	950	950	900	950	1 150	
2 850	2 900	2 900	2 950	2 850	2 900	3 200	
75							
80 (y compris dispositifs de portage)							

- Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge) ; la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de 0,2 bar.
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10% à 1 000 mètres, puis 10% supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

MASSES (en kg)

Véhicule de base et sans option, susceptible d'évoluer en cours d'année : consultez votre Représentant RENAULT.

Versions diesel	1.9 dCi			2.2 dCi		
Type de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)	KGOG - KGOR KGO7 - KGO8	KGOE	KGOE - KGO7	KGO9 - KGO9		
			Automatic		Automatic	
Masse à vide en ordre de marche	Total	1 385	1 350	1 380	1 525	1 555
	Avant	860	820	850	970	1 000
	Arrière	525	530	530	555	555
Masse maxi. autorisée par essieu	Avant	1 070			1 190	
	Arrière	1 070			1 070	
Masse max. autorisée en charge		1 970	1 915	1 965	2 075	2 105
Masse maxi. remorque non freinée		650				
Masse maxi. remorque freinée (1)	conducteur seul	1 500				
	autres cas	1 100	1 150	1 100	1 100	1 100
Masse totale roulante (= Masse maxi. autorisée en charge + remorque)		3 100	3 100	3 100	3 200	3 250
Charge admise sur point d'attelage		75				
Charge admise sur galerie de toit		80 (y compris dispositifs de portage)				

MASSES (suite)

(1) Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, etc.)

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant RENAULT. **Dans tous les cas, la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.**
- Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge) ; la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de 0,2 bar.
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10% à 1 000 mètres, puis 10% supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

Pièces de rechange et réparations

Les pièces de rechange d'origine RENAULT sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et testées régulièrement. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine RENAULT, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau RENAULT avec des pièces de rechange d'origine sont garanties 1 an.

INDEX ALPHABÉTIQUE

- A** ABS 2.22 - 2.23
accessoires 5.29
aérateurs 3.02 - 3.03
aide au parking 2.31
air conditionné 3.04 → 3.19
airbag 1.27 → 1.33
alarme sonore 1.10 - 1.79
allume-cigares 3.34
ampoules (remplacement) 5.09 → 5.20
anneaux d'arrimage 3.39
anneaux de remorquage 5.30 - 5.31
anomalies de fonctionnement 5.34 → 5.40
antibrouillard (projecteurs) 1.80 - 5.13
antidémarrage 1.15 - 1.16
antipatinage 2.20 - 2.21
antipollution (conseils) 2.05 - 2.06
appareils de contrôle 1.46 → 1.73
appui-tête 1.17 - 1.18
assistance au freinage d'urgence 2.24
assistance de direction 2.07 - 4.10
avertisseurs sonore et lumineux 1.78
- B** balais d'essuie-vitre 5.33
banquette arrière 3.35
batterie 4.12 - 5.24 → 5.26
boîte de vitesses automatique (utilisation) 2.32 → 2.34
bouchon de réservoir à carburant 1.85 - 1.86
bouton de démarrage/arrêt moteur 2.02 - 2.03
- C** capacité du réservoir à carburant 1.85 - 1.86
capacités huile moteur 4.08
capot moteur 4.02 - 4.03
caractéristiques moteurs 6.05
caractéristiques techniques 6.02 → 6.10
caravanage 6.06 → 6.09
carburant (conseils d'économie) 2.05 - 2.06
carburant (qualité) 1.85 - 1.86
carte RENAULT : utilisation 1.02 → 1.09
- C** carte RENAULT : pile 5.27
carburant (remplissage) 1.85 - 1.86
catalyseur 2.04
ceintures de sécurité 1.23 → 1.26
cendriers 3.34
changement de lampes 5.09 → 5.20
changement de roue 5.05
changement de vitesses 2.06
charges remorquables 6.06 → 6.09
chauffage 3.04 → 3.19
clé d'enjoliveur 5.03
clé de secours 1.03 - 1.05
clignotants 1.78 - 5.10 - 5.12 - 5.14
coffre à bagages 3.36 → 3.42
commandes 1.42 → 1.45
condamnation des portes 1.09 → 1.14
conditionnement d'air 3.04 → 3.19
conduite 2.02 → 2.34
conseils pratiques 2.08 → 2.10
contacteur de démarrage 2.02 - 2.03
contrôle dynamique de conduite : E.S.P ... 2.18 - 2.19
coup d'oeil rapide 0.02
coussin gonflable 1.27 → 1.33
crevaison 5.02 → 5.05
cric 5.03
- D** démarrage moteur 2.02 - 2.03
désembuage: pare-brise 3.07 - 3.15
vitre arrière..... 3.07 - 3.14
dimensions 6.04
direction à assistance variable 2.07
direction assistée 2.07
dispositifs de retenue enfants 1.34 - 1.41
- E** éclairage: extérieur 1.79 → 1.81
intérieur 3.27 - 3.28
tableau de bord 1.79

INDEX ALPHABÉTIQUE

- E** économie de carburant 2.08 → 2.10
enfants 1.04 - 1.11 - 1.30 - 1.34 → 1.41 -
3.20 - 3.21 - 3.25
enjolveurs 5.04
entretien: carrosserie 4.13 - 4.14
garnitures intérieures 4.15
mécanique 4.04 → 4.12
environnement 2.11
E.S.P. : contrôle dynamique de conduite ... 2.18 - 2.19
essuie-vitres 1.82 → 1.84
essuie-vitres (balais) 5.33
- F** feux : de brouillard 1.80 - 5.13 - 5.14
de croisement 1.79 - 5.10 - 5.11
de détresse 1.78
de direction 1.78 - 5.10 - 5.12 - 5.14 - 5.15
de plaque d'immatriculation 5.15
de position 1.79 - 5.10 → 5.14
de recul 5.14
de route 1.79 - 5.10 - 5.11
de stop 5.14 - 5.15
réglage 1.81
filet de séparation 3.41 - 3.42
filtre: à air 4.12
à huile 4.08
frein à main 2.07
freinage d'urgence 2.24
fusibles 5.21 → 5.23
- G** gonflage des pneumatiques 0.04
- H** haut-parleurs (emplacement) 5.28 - 5.29
heure 1.74
huile moteur 4.08
- I** identification du véhicule 6.02 - 6.03
incidents (anomalies de fonctionnement) . 5.34 → 5.40
- I** indicateurs: de direction 1.78
de tableau de bord 1.46 → 1.73
installation radio 5.28 - 5.29
- J** jauge d'huile moteur 4.05 → 4.07
- L** lampes 5.09 → 5.20
lavage 4.13 - 4.14
lave-vitres 1.83 - 1.84 - 4.12
levage du véhicule (changement de roue) 5.05
lève-vitres 3.20 → 3.23
levier de sélection de boîte automatique .. 2.32 → 2.34
levier de vitesses 2.06
limiteur de vitesse 2.25 → 2.27
liquide de freins 4.11
liquide de refroidissement moteur 4.09
lunette arrière (désembuage) 3.07 - 3.14
lunette arrière ouvrante 3.37
- M** manivelle 5.03
marche arrière (passage) 2.06
matrice 1.64 → 1.67
masses 6.06 → 6.09
mémorisation du siège conducteur 1.22
miroirs de courtoisie 3.24
mise en route du moteur 2.02 - 2.03
module de conduite (ordinateur de bord) . 1.68 → 1.71
montre 1.74
moteur (caractéristiques) 6.05
- N** niveau de carburant 1.46 → 1.73
niveaux 4.05 → 4.12
- O** ordinateur de bord 1.68 → 1.71

INDEX ALPHABÉTIQUE

- P** pare-brise 3.23
pare-soleil 3.24
peinture (entretien) 4.13 - 4.14
peinture (référence) 6.02
pièces de rechange 6.10
plafonniers 3.27 - 3.28 - 5.16 → 5.20
planche de bord 1.42 → 1.45
plaques d'identification 6.02 - 6.03
pneumatiques 0.04 - 2.12 → 2.17 - 5.06 → 5.08
pompe d'assistance de direction 4.10
portes / porte de coffre 1.10 → 1.14 - 3.36
poste de conduite 1.42 → 1.45
prééquipement radio 5.28 - 5.29
pression des pneumatiques ... 0.04 - 2.12 → 2.17 - 5.07
prétensionneurs de ceintures
de sécurité avant 1.27 - 1.31
projecteurs (réglage) 1.81
projecteurs additionnels 5.13
projecteurs avant 5.09 → 5.13
- R** radio (pré-équipement) 5.28 - 5.29
rangements 3.29 → 3.33 - 3.38
réglage de la position de conduite 1.23
réglage des projecteurs 1.81
réglage des sièges avant avec:
commandes électriques 1.21 - 1.22
commandes manuelles 1.19
régulateur de vitesse 2.28 → 2.30
régulateur - limiteur de vitesse 2.25 → 2.30
régulation de la température 3.11 → 3.18
remorquage (caravanage) 5.32
remorquage (dépannage) 5.30 - 5.31
répétiteurs latéraux 5.15
réservoir: à carburant (capacité) 1.85
lave-vitres 4.12
liquide de freins 4.11
liquide de refroidissement 4.09
retenue enfants 1.34 → 1.41
rétroviseurs 1.76 - 1.77
- R** rodage 2.02
roue de secours 5.02
roues (sécurité) 5.06 → 5.08
- S** sécurité enfants 1.04 - 1.11 - 1.30 - 1.34 → 1.41 -
3.20 - 3.21 - 3.25
sièges arrière (fonctionnalité) 3.35
sièges avant (réglages) 1.17 → 1.22
sièges chauffants 1.20
signal danger 1.78
signalisation éclairage 1.79 → 1.81
spots d'éclairage 3.27 - 3.28
stores pare-soleil 3.24
synthèse de la parole 1.72 - 1.73
système antiblocage des roues 2.22 - 2.23
système antidémarrage 1.15 - 1.16
système antipatinage 2.20 - 2.21
système de retenue enfants 1.34 → 1.41
système de surveillance de pression
des pneumatiques 2.12 → 2.17
- T** tableau de bord 1.46 → 1.73
tablette arrière 3.37
témoins de contrôle 1.46 → 1.73
température extérieure 1.74
toit ouvrant 3.25 - 3.26
transport d'objets : dans le coffre 3.40
filet de séparation 3.41 - 3.42
- V** ventilation 3.02 - 3.03 - 3.06 - 3.17
verrouillage des portes 1.02 → 1.14
vidange moteur 4.08
vide-poches 3.29 → 3.31
volant de direction (réglage) 1.75
- W** warning 1.78



CRÉATEUR D'AUTOMOBILES